

ISSN 2818-9779



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le jeudi 7 mai 2026 — Vol. 49 N° 3

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

2026

Débats de l'Assemblée nationale

Le jeudi 7 mai 2026 — Vol. 49 N° 3

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	85
Féliciter les lauréats des prix Élités du Gala du mérite sportif beauceron M. Luc Provençal	85
Souligner le 30e anniversaire de la Maison de la famille de Saint-Léonard Mme Filomena Rotiroti	85
Dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, souligner la tenue de la quatrième édition de la Journée de l'arbre dans la circonscription de Vimont Mme Valérie Schmaltz	85
Présenter le foulard de l'itinérance M. Andrés Fontecilla	86
Souligner le succès de la campagne de financement Bougeons pour la maison Mme Marie-Belle Gendron	86
Souligner la Semaine de sensibilisation à l'insuffisance cardiaque M. Enrico Ciccone	86
Souligner le 70e anniversaire de la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal M. Ian Lafrenière	87
Souligner le 80e anniversaire de Buropro Citation M. Alex Boissonneault	87
Remercier les électeurs de la circonscription d'Argenteuil pour leur confiance envers leur députée Mme Agnès Grondin	87
Souligner la fête des Mères Mme Suzanne Blais	88
Rendre hommage à M. Mario Thiboutot M. Samuel Poulin	88
Présence du consul général de la République hellénique, M. Nikolaos Karalekas	88
Présentation de projets de loi	88
Projet de loi n° 3 — Loi visant à assurer la représentation effective des électeurs M. Jean-François Roberge	88 89
Mise aux voix	89
Projet de loi n° 596 — Loi renforçant l'intégrité et la protection des droits et libertés de la personne M. Haroun Bouazzi	89 89
Mise aux voix	89
Dépôt de documents	89
Dépôt de rapports de commissions	90
Étude détaillée du projet de loi n° 204 — Loi concernant la Ville de Gatineau	90
Étude détaillée du projet de loi n° 11 — Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif	91
Dépôt de pétitions	91
Mettre fin à la surpopulation féline au Québec	91
Exclure les jeux de société, passe-temps, produits ludiques et accessoires créatifs des obligations d'emballage en vertu de la Charte de la langue française	91
Créer un crédit d'impôt remboursable pour les familles soutenant financièrement leurs aînés	92
Ajouter un critère d'achat local dans les appels d'offres des sociétés d'État québécoises	92

Table des matières (suite)

Questions et réponses orales	93
Déploiement du Dossier santé numérique	
M. André Fortin	93
Mme Christine Fréchette	93
M. André Fortin	93
Mme Christine Fréchette	93
M. André Fortin	94
Mme Christine Fréchette	94
M. André Fortin	94
Mme Christine Fréchette	94
Déploiement du Dossier santé numérique	
Mme Michelle Setlakwe	94
Mme France-Élaine Duranceau	95
Mme Michelle Setlakwe	95
Mme France-Élaine Duranceau	95
Mme Michelle Setlakwe	95
Mme France-Élaine Duranceau	95
Plan de lutte contre l'itinérance	
Mme Elisabeth Prass	96
M. Lionel Carmant	96
Mme Elisabeth Prass	96
M. Lionel Carmant	96
Mme Elisabeth Prass	97
M. Lionel Carmant	97
Orientations gouvernementales en matière de télétravail	
Mme Ruba Ghazal	97
Mme Christine Fréchette	97
Mme Ruba Ghazal	98
Mme Christine Fréchette	98
Mme Ruba Ghazal	98
Mme Christine Fréchette	98
Budgets dédiés à l'achat de livres dans les écoles	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	99
Mme Sonia LeBel	99
M. Gabriel Nadeau-Dubois	99
Mme Sonia LeBel	99
M. Gabriel Nadeau-Dubois	99
Mme Sonia LeBel	100
Création de places en service de garde	
M. Alex Boissonneault	100
Mme Catherine Blouin	100
M. Alex Boissonneault	100
Mme Catherine Blouin	101
M. Alex Boissonneault	101
Mme Catherine Blouin	101
Représentation des régions au Conseil des ministres	
Mme Marie-Karlynn Laflamme	101
M. Mathieu Lévesque	102
Mme Marie-Karlynn Laflamme	102
M. Mathieu Lévesque	102
Mme Marie-Karlynn Laflamme	103
M. Mathieu Lévesque	103
Mesures visant à faciliter le maintien à domicile	
M. Vincent Marissal	103
Mme Sonia Bélanger	103
M. Vincent Marissal	103
Mme Sonia Bélanger	104
M. Vincent Marissal	104
Mme Sonia Bélanger	104

Table des matières (suite)

Stratégie du gouvernement en matière de sécurité alimentaire	
M. Enrico Ciccone	104
Mme Chantal Rouleau	104
Motions sans préavis	105
Souligner la commémoration du génocide du peuple arménien	105
Mme Michelle Setlakwe	105
M. Christopher Skeete	106
M. Andrés Fontecilla	106
M. Pascal Paradis	106
Mme Sona Lakhoyan Olivier	107
Mise aux voix	107
Affirmer que le français est la seule langue officielle et commune au Québec	108
Mise aux voix	108
Avis touchant les travaux des commissions	109
Affaires du jour	
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion de la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	110
Mme Michelle Setlakwe	110
Motion formulant un grief	112
Mme Kateri Champagne Jourdain	112
M. Jean Boulet	114
M. Mathieu Lévesque	115
M. André Albert Morin	118
Motion formulant un grief	118
M. Mathieu Lemay	120
M. Andrés Fontecilla	123
Motion formulant un grief	125
Mme Catherine Blouin	125
M. Pascal Bérubé	127
Mme Geneviève Hébert	130
M. Gregory Kelley	133
Motion formulant un grief	136
M. Yves Montigny	136
Ajournement	138

Le jeudi 7 mai 2026 — Vol. 49 N° 3

(Neuf heures quarante et une minutes)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bon jeudi à tous et à toutes. Vous pouvez vous asseoir.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous sommes aux affaires courantes, à la rubrique de déclarations de députés, et je cède immédiatement la parole à M. le député de Beauce-Nord.

Féliciter les lauréats des prix Élitas du Gala du mérite sportif beauceron

M. Luc Provençal

M. Provençal : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Le 2 mai dernier à Saint-Georges se tenait le 47e Gala du mérite sportif beauceron. Fait à noter, ce sont trois athlètes de Beauce-Nord qui remportent les grands prix.

Le karatéka Steeven Mathieu, de Saint-Joseph-de-Beauce, a remporté l'Élitas d'or. Dans la dernière année, il s'est illustré face aux meilleurs athlètes mondiaux dans sa discipline, remportant un titre mondial et plusieurs podiums sur le circuit.

Jacob Lebel, de Sainte-Marie, remporte l'Élitas d'argent. À 19 ans seulement, il s'est démarqué toute la saison au pays en «snowboard cross». Un jeune homme à surveiller et, selon moi, une future vedette aux Olympiques de 2030.

Finalement, Mathéo Salazar Boutin, de Beauceville, remporte l'Élitas de bronze. Malgré son jeune âge, le judoka fait très bonne figure sur la scène nationale. Il a notamment remporté une médaille de bronze aux championnats canadiens chez les U16.

Au nom des citoyens de Beauce-Nord, félicitations à vous trois! Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Maintenant, je cède immédiatement la parole à Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger.

Souligner le 30e anniversaire de la Maison de la famille de Saint-Léonard

Mme Filomena Rotiroti

Mme Rotiroti : Merci, Mme la Présidente. Je suis fière de souligner le 30e anniversaire de la Maison de la famille de Saint-Léonard, un organisme qui accompagne et soutient les familles dans mon comté.

Fondée en 1996, la Maison de la famille de Saint-Léonard est née de l'initiative d'une citoyenne engagée, Mme Pierrette Desrosiers, qui souhaitait répondre aux besoins croissants des familles de la communauté. À ses débuts, l'organisme proposait principalement un service de base, soit une halte-garderie, permettant aux mères de bénéficier d'un répit.

Aujourd'hui, la Maison de la famille de Saint-Léonard est reconnue comme un acteur clé dans la communauté. Elle continue d'innover afin de s'adapter aux besoins et aux réalités changeantes des parents et des enfants. Fidèle à sa mission, l'organisme place la famille au coeur de ses actions.

L'organisme a été honoré aux prix Solidaires de Centraide du Grand Montréal pour le projet ludothèque L'Allée Léo en 2023.

Je rends hommage à son directeur, M. Pietro Bozzo, et à son équipe et tous ses bénévoles. Félicitations pour votre accomplissement et votre bienveillance envers la communauté de Saint-Léonard.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Nous poursuivons avec Mme la députée de Vimont.

Dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, souligner la tenue de la quatrième édition de la Journée de l'arbre dans la circonscription de Vimont

Mme Valérie Schmaltz

Mme Schmaltz : Merci, Mme la Présidente. En ce mois de mai, nous célébrons le Mois de l'arbre et des forêts.

Le Québec s'est construit grâce à ses forêts et au bois, une ressource renouvelable au coeur de notre histoire et de notre identité. Aujourd'hui encore, les arbres jouent un rôle essentiel en améliorant la qualité de l'air et en contribuant à la lutte contre les changements climatiques.

Je suis heureuse de souligner la tenue de la quatrième édition de ma Journée de l'arbre dans Vimont-Auteuil, qui aura lieu ce samedi 9 mai. Année après année, je peux compter sur l'engagement de partenaires de notre communauté qui ont à coeur l'environnement. Ensemble, nous posons un geste concret en distribuant gratuitement des pousses d'arbres aux citoyens afin de verdir notre milieu un arbre à la fois.

Cette année encore, CANOPEE offrira un atelier de plantation, tandis qu'Escalar contribuera à l'ambiance festive de la journée.

Je remercie également les cadets de l'Escadron 709 de Vimont-Auteuil pour leur précieuse aide.

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Je cède la parole à M. le député de Laurier-Dorion.

Présenter le foulard de l'itinérance

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, Mme la Présidente. Je vous présente aujourd'hui ce foulard racontant une histoire sur l'itinérance.

C'est l'oeuvre de Sylvie Gagnon, une citoyenne préoccupée par les décès liés au froid en hiver, aux chaleurs mortelles l'été et aux surdoses accidentelles 12 mois par année.

Ce foulard est tricoté en quatre couleurs, choisies par des hommes vulnérables pour illustrer leur parcours. Le vert, c'est quand on peut payer son loyer. Le jaune, c'est quand il faut choisir entre se loger ou manger. Le rouge, c'est quand on se retrouve à la rue. Et le noir, c'est quand on ne voit plus l'issue.

Il comporte 56 trous, un pour chaque personne itinérante décédée à Montréal en 2024.

Ce foulard est un rappel de notre devoir collectif ainsi qu'une invitation aux élus de tous les paliers à travailler ensemble pour soutenir les personnes en situation d'itinérance.

Je suis touché d'être le premier élu à porter ce foulard, réitérant ainsi mon engagement dans la lutte contre la crise de l'itinérance et du logement. D'autres personnalités politiques le porteront tout au long de l'année...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : En terminant.

M. Fontecilla : ...car l'itinérance ne prend jamais de vacances. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Je vous rappelle que vous avez une minute pour faire votre déclaration de député. C'est important de respecter ce délai.

Mme la députée de Châteauguay, à vous la parole.

Souligner le succès de la campagne de financement Bougeons pour la maison

Mme Marie-Belle Gendron

Mme Gendron : Merci, Mme la Présidente. Encore une fois, cette année, la population de la Montérégie-Ouest s'est mobilisée pour lever des fonds pour soutenir le projet d'envergure de la Maison Gisèle Faubert, une maison de soins palliatifs, pour permettre aux personnes en fin de vie de profiter d'un environnement chaleureux et apaisant.

J'ai moi-même eu le plaisir de prendre part à cette quatrième édition de la levée de fonds Bougeons pour la maison, et ça a été un réel succès. Durant cet événement, c'est toute la communauté qui s'implique et qui se réunit pour donner vie à ce grand rêve, ce grand rêve d'une maison qui prend forme actuellement, puisqu'elle est en pleine construction. Pour l'occasion, tout le monde est invité à bouger, que ce soit à la marche, à la course ou en se berçant. On peut y sentir une vraie solidarité, lors de ces moments rassembleurs.

Je tiens à féliciter la fondation, l'ensemble des bénévoles qui ont rendu cet événement possible et tous les participants pour la réussite de cette édition Bougeons pour la maison, qui continue d'ailleurs ce samedi. Alors, continuons à bouger ensemble pour cette si belle cause. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. M. le député de Marquette, à vous la parole.

Souligner la Semaine de sensibilisation à l'insuffisance cardiaque

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Merci, Mme la Présidente. À l'invitation de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, je souligne la Semaine de sensibilisation à l'insuffisance cardiaque, qui se tient du 3 au 9 mai.

Au Québec, près de 200 000 personnes vivent avec l'insuffisance cardiaque, et plus de 28 000 Québécois reçoivent ce diagnostic chaque année. C'est aussi la troisième cause d'hospitalisation.

L'insuffisance cardiaque est une maladie chronique où le coeur ne fonctionne plus normalement parce qu'il est trop faible, trop rigide ou atteint d'un problème de structure. Elle peut causer une grande fatigue, de l'enflure aux jambes ou à l'abdomen, ainsi que de l'essoufflement, dû à une accumulation de liquide dans les poumons.

Cette maladie exerce une pression importante sur notre réseau de la santé. Il n'existe pas de remède, mais un diagnostic précoce, de saines habitudes de vie et des traitements peuvent permettre une vie longue, de qualité.

Cette semaine, prenons un moment pour nous informer et reconnaître les signes. J'invite la population à visiter le site de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC pour en apprendre davantage. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, M. le député de Vachon, à vous la parole.

Souligner le 70e anniversaire de la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal

M. Ian Lafrenière

M. Lafrenière : Merci, Mme la Présidente. À la veille de la Semaine de la police, je souligne l'engagement exceptionnel de la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et des policières de Montréal.

Unique au pays, cette chorale est composée uniquement de policiers et policières actifs et retraités. Fondée en 1956, elle accompagnait d'abord les funérailles des policiers de Montréal. Aujourd'hui, elle est présente lors des cérémonies officielles ou de moments importants pour les familles.

La symphonie se distingue aussi par son engagement dans la communauté. Elle offre des prestations pour les personnes âgées, les personnes les plus vulnérables et organise des concerts-bénéfice pour soutenir différentes causes. Ses membres, dont la jeune moyenne d'âge est de 70 ans, s'impliquent bénévolement avec passion et talent. Mme la Présidente, j'ai eu le plaisir de les entendre à plusieurs reprises et j'ai encore des frissons.

Au nom de la grande famille policière, je dis bon 70e anniversaire à la symphonie.

Et, Mme la Présidente, ils sont plus de 50 invités avec nous aujourd'hui. Alors, au nom de cette Assemblée, je tiens à les remercier pour leur service. Bonne Semaine de la police! Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec M. le député d'Arthabaska.

Souligner le 80e anniversaire de Buropro Citation

M. Alex Boissonneault

M. Boissonneault : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de souligner aujourd'hui le parcours remarquable d'une entreprise de Victoriaville, Buropro Citation, qui célèbre cette année son 80e anniversaire.

Véritable référence dans le domaine de la papeterie, bureautique et culture, l'entreprise connaît un succès qui n'est pas le fruit du hasard. Il repose sur l'engagement indéfectible de quatre générations d'entrepreneurs, une vision claire et des valeurs profondément ancrées dans notre communauté.

Je salue chaleureusement les propriétaires actuels, Guy Bergeron, Marc Perron, Martin Laroche, Stéphanie Roberge, Karine Toutant, Kristina Bergeron, Gabriel Bergeron, Bruno-Pier Pépin, et tout particulièrement Julie Pépin, qui est avec nous aujourd'hui.

Grâce à des gens comme vous, Buropro Citation est devenue une véritable référence québécoise, forte de 14 succursales et plus de 500 employés à travers le Québec. Votre capacité à innover, à vous diversifier et à croître au fil des décennies est une source d'inspiration pour tous les entrepreneurs. Merci pour votre travail et votre détermination, qui font rayonner notre expertise partout au Québec. Merci.

• (9 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec Mme la députée d'Argenteuil.

Remercier les électeurs de la circonscription d'Argenteuil pour leur confiance envers leur députée

Mme Agnès Grondin

Mme Grondin : Merci. C'est avec une profonde gratitude que je souhaite vous remercier, citoyens et citoyennes d'Argenteuil, pour la confiance que vous m'avez accordée depuis huit ans.

Au cours de ces années, j'ai eu le privilège d'échanger au sujet de politiques publiques avec des penseurs bienveillants et parfois très colorés, de découvrir des univers méconnus grâce à des esprits entrepreneurs qui dynamisent notre territoire, d'être inspirée par des âmes missionnaires qui assurent le bien-être de nos communautés.

Je saisis cette occasion, ce matin, Mme la Présidente, pour encourager les personnes qui songent à se lancer dans cet univers politique. L'important n'est pas de tout connaître ni de tout comprendre, mais de toujours garder cette soif, pour les gens d'Argenteuil, de découvrir, d'accompagner et d'influencer. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Maintenant, nous poursuivons avec Mme la députée d'Abitibi-Ouest.

Souligner la fête des Mères**Mme Suzanne Blais**

Mme Blais : Merci, Mme la Présidente. Ce dimanche, à l'occasion de la fête des Mères, permettez-moi de rendre hommage à toutes les mères qui ont marqué notre histoire.

Ce sont elles qui ont joué un rôle de confidente, médecin, professeure, ces femmes inspirantes qui nous ont guidés sur notre chemin. Elles nous ont aussi transmis la détermination, la persévérance, la croyance en nos rêves.

Pour la fête des Mères, j'ai une pensée toute spéciale aux mamans du Québec, en particulier à ma mère, Pierrette. Merci, maman. Que cette journée soit remplie d'amour, de joie et de reconnaissance.

À toutes les merveilleuses mères qui font la force de nos familles et de notre société, je vous dis : Bonne fête des Mères!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Nous poursuivons avec M. le député de Beauce-Sud.

Rendre hommage à M. Mario Thiboutot**M. Samuel Poulin**

M. Poulin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je rends hommage, aujourd'hui, à quelqu'un qui a pris sa retraite il y a quelques jours à peine comme sergent à la Sûreté du Québec en Beauce, M. Mario Thiboutot.

Mario est un policier d'exception qui a fait le choix, dans sa carrière, d'être présent sur le terrain et de donner à la communauté. Moi, je l'ai connu, Mme la Présidente, alors que j'étais animateur à la radio, et il y a une chose que je sais de Mario Thiboutot, c'est sa rigueur, à quel point il est précis, à quel point il a de la classe, à quel point il est sans jugement et à quel point, également, il travaille en équipe, en équipe avec ses collègues, à l'époque, de la sûreté municipale de Saint-Georges, et par la suite de la Sûreté du Québec, mais en équipe avec l'ensemble de la communauté. Il a démocratisé la place de la police en Beauce pour s'assurer d'être des partenaires des municipalités, des organismes communautaires et des médias.

Mario, maintenant il est temps de penser à toi. Tu as énormément donné à notre région. Je veux encore une fois saluer ton dévouement, te souhaiter le meilleur pour la suite, la santé. Il est temps de penser à toi.

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Cela met fin à la rubrique de déclarations de députés. Et je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 54)

(Reprise à 10 h 06)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Vous êtes nombreux, ce matin. Mesdames messieurs, bienvenue. Le parlement du Québec, c'est chez vous.

Messieurs dames les députés, je vous rappelle qu'on ferme nos cellulaires, la sonnerie du moins. Et nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir.

Présence du consul général de la République hellénique, M. Nikolaos Karalekas

Alors, j'ai le plaisir de souligner, ce matin, la présence, dans les tribunes, du consul général de la République hellénique, M. Nikolaos Karalekas, à l'occasion de sa visite de prise de poste.

Et nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du gouvernement.

M. Bonnardel : Oui, Mme la Présidente, je vous demande d'appeler l'article a du feuilletton.

Projet de loi n° 3

La Présidente : À l'article a du feuilletton, M. le ministre responsable des Institutions démocratiques présente le projet de loi n° 3, Loi visant à assurer la représentation effective des électeurs. M. le ministre.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. Il me fait plaisir de déposer, en collaboration avec les oppositions, le projet de loi n° 3, Loi visant à assurer la représentation effective des électeurs.

Ce projet de loi prévoit que la Commission de la représentation doit publier une nouvelle liste des circonscriptions électorales. Il établit, d'une part, que cette nouvelle liste doit maintenir les délimitations actuelles de quatre circonscriptions de la région de la Gaspésie—Bas-Saint-Laurent, soit Matane-Matapédia-Mitis, Rimouski, Bonaventure et Gaspé, ainsi que celles de huit circonscriptions de l'île de Montréal, soit Anjou—Louis-Riel, Camille-Laurin, Hochelaga-Maisonneuve, LaFontaine, Laurier-Dorion, Pointe-aux-Trembles, Sainte-Marie—Saint-Jacques et Viau. D'autre part, il précise que cette nouvelle liste doit reprendre les limites des autres circonscriptions électorales établies par la commission en janvier 2026. Il prévoit le jour où cette nouvelle liste des circonscriptions électorales entre en vigueur, et ce, en fonction de la date de la fin de la 43^e législature.

Le projet de loi prévoit également la création d'un comité d'étude sur la représentation électorale au Québec, sa composition, son mandat et la durée de celui-ci ainsi que les consultations et les analyses qu'il doit effectuer.

Mise aux voix

La Présidente : Et est-ce que l'Assemblée... Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi? Maintenant, je reconnais M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

• (10 h 10) •

M. Grandmont : ...Mme la Présidente, je vous demanderais de bien vouloir appeler l'article b du feuillet. Merci.

Projet de loi n° 596

La Présidente : Alors, à l'article b du feuillet, M. le député de Maurice-Richard présente le projet de loi n° 596, Loi renforçant l'intégrité de la protection des droits et libertés de la personne. M. le député.

M. Haroun Bouazzi

M. Bouazzi : Merci, Mme la Présidente. Spécialement fier de déposer ce projet de loi aujourd'hui.

Donc, ce projet de loi a pour objectif d'encadrer la capacité du Parlement de déroger à la Charte des droits et libertés de la personne et d'établir un processus législatif particulier à l'adoption de tout projet de loi dérogatoire, c'est-à-dire ceux qui incluent une dérogation aux articles 1 à 38 de cette charte ou qui proposent une modification à sa partie I ou une modification au présent projet de loi.

Dans la poursuite de ces objets, le projet de loi énonce qu'on ne peut déroger aux articles 1 à 38 de la Charte des droits et libertés de la personne que si un péril sérieux et objectif menace la population du Québec ou si la dérogation vise spécifiquement à assurer la protection et la pérennité de la langue française ou des langues des Premières Nations et des Inuit. Il énonce par ailleurs qu'en conformité des obligations internationales du Québec en matière de protection des droits et libertés de la personne, certains droits particuliers, comme le droit à la vie, ne peuvent faire l'objet de dérogation.

De plus, en ce qui concerne le processus législatif particulier aux projets de loi dérogatoire présentés à l'Assemblée nationale, le projet de loi impose certaines conditions préalables à leur adoption de principe, à savoir :

1° un rapport d'évaluation du ministre de la Justice comprenant une analyse des impacts du recours à la disposition de dérogation;

2° un avis de nature consultative demandé par le gouvernement à la Cour d'appel du Québec pour l'audition et l'examen de toute question portant sur le projet de loi dérogatoire, y compris sur la compatibilité de la disposition de dérogation avec les dispositions du projet de loi;

3° une consultation générale sur la proposition de dérogation par la commission parlementaire compétente.

Par ailleurs, le projet de loi prévoit que la motion d'adoption du projet de loi dérogatoire doit être adoptée avec l'approbation des deux tiers des membres de l'Assemblée nationale issus d'au moins deux groupes parlementaires.

En outre, le projet de loi modifie la Charte des droits et libertés de la personne afin notamment de limiter à cinq ans la durée de validité d'une disposition qui déroge aux articles 1 à 38 de cette charte.

Enfin, le projet de loi prévoit des dispositions transitoires, diverse et finale, entre autres pour assurer sa présence sur les autres lois du Québec.

Merci, Mme la Présidente.

Mise aux voix

La Présidente : Et est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi? Adopté.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le ministre de la Sécurité intérieure.

M. Lafrenière : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, «kwe», «shé:kon».

Permettez-moi de déposer l'Entente sur le financement des infrastructures policières dans la communauté de Pakua Shipi, des ententes sur la prestation des services policiers dans la communauté d'Akwesasne, ainsi qu'une entente de financement sur la réalisation du projet pilote d'agents de sécurité communautaire de la communauté d'Akwesasne. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Ces documents sont déposés. Maintenant, M. le ministre des Finances.

M. Girard (Groulx) : Permettez-moi de déposer le rapport annuel 2025 de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Ce document est déposé. Mme la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Mme Déry : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport sur l'application de la Loi sur le développement durable.

Je tiens également à préciser que je suis consciente que ce rapport aurait déjà dû être déposé, de même que le rapport quinquennal de mise en oeuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. Dès que j'ai été mise au courant de cette situation, j'ai pris les mesures nécessaires auprès de l'administration de mon ministère afin qu'une telle situation ne se reproduise plus. Et je m'engage à déposer d'ici la fin de la session le deuxième rapport manquant, le rapport quinquennal, afin de fournir aux parlementaires toute l'information à laquelle ils doivent avoir accès. Merci beaucoup.

La Présidente : Ce document est déposé. M. le ministre des Transports et de la Mobilité durable.

M. Charette : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2025 de la Société de l'assurance automobile du Québec. Merci.

La Présidente : Ce document est déposé. Et M. le leader du gouvernement.

M. Bonnardel : Mme la Présidente, je dépose les réponses aux pétitions déposées le 19 février par le député de Taschereau et le 17 mars par le député d'Acadie.

La Présidente : Et ces documents sont déposés.

Pour ma part, je dépose les textes de loi adoptés par les membres de la 23^e législature du Parlement des jeunes.

Je dépose le rapport de la Commissaire au développement durable faisant partie du rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2025-2026.

Et, en application de l'article 98 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, je dépose également un rapport intitulé *Rapport d'enquête au sujet de madame Sona Lakhoyan Olivier, députée de Chomedey*. Dans ce rapport, il est recommandé qu'une sanction soit imposée à la députée de Chomedey. Conformément à l'article 102 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, le député qui fait l'objet du rapport a le droit de répondre au cours de la période des affaires courantes réservée aux interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel en faisant une déclaration, à l'Assemblée nationale, d'une durée maximale de 20 minutes dans les cinq jours de séance suivant le dépôt du rapport. À la séance suivant la réponse, dépôt ou, à défaut, à l'expiration du délai prévu, l'Assemblée devra se prononcer sur ce rapport, en vertu de l'article 103 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

Dépôt de rapports de commissions

À la rubrique Dépôt de rapports de commissions, M. le président de la Commission de l'aménagement du territoire et député de Drummond—Bois-Francs.

Étude détaillée du projet de loi n° 204

M. Schneeberger : Merci, Mme la Présidente. Alors, je dépose le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 2 avril 2026, a procédé à l'audition des intéressés et à l'étude détaillée du projet de loi numéro... d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Gatineau. Alors, la commission a adopté le texte de loi sans amendement.

La Présidente : Et ce rapport est-il adopté?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Adopté. Merci.

Maintenant, M. le président de la Commission de l'économie et du travail et député de Maskinongé.

Étude détaillée du projet de loi n° 11

M. Allaire : Merci, Mme la Présidente. Je dépose le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 19 et 26 février ainsi que les 17, 18, 19, 24, 25, 26 mars et les 1er et 2 avril 2026, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif. La commission a adopté le texte du projet de loi avec des amendements. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Ce rapport est déposé.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, je reconnais maintenant M. le député de Matane-Matapédia.

Mettre fin à la surpopulation féline au Québec

M. Bérubé : Merci, Mme la Présidente. On va parler de chats. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 8 614 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que la surpopulation de chats errants au Québec constitue un problème social en constante augmentation;

«Considérant qu'on estime qu'il y a près d'un million de chats errants au Québec, vivant dans la misère et exposés à la faim, aux maladies, aux blessures et aux dangers de la rue;

«Considérant que cette situation exerce une pression énorme sur les refuges, les organismes de sauvetage, les bénévoles et les fermes, tant sur le plan financier qu'émotionnel;

«Considérant que cette problématique découle notamment du manque d'accès à la stérilisation, des abandons et de l'espace d'un encadrement uniforme à l'échelle du Québec;

«Considérant que des citoyens, des organismes et plusieurs municipalités posent déjà des actions, mais l'absence de leadership et de soutien des instances politiques empêche une solution sécuritaire et durable;

«Considérant que la prévention et l'action à la source sont essentielles pour mettre fin à l'errance féline au Québec;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«De rendre obligatoire la stérilisation des chats ayant un propriétaire, à coûts réduits, dans un cadre réglementé à l'échelle du Québec;

«D'assurer la stérilisation gratuite de tous les chats errants sur l'ensemble du territoire québécois;

«D'accorder un soutien financier du gouvernement provincial aux municipalités afin d'appuyer leurs programmes de stérilisation;

«De rendre obligatoire l'identification des chats ayant un propriétaire par micropuce; et

«De mettre en place une campagne provinciale de sensibilisation et de conscientisation citoyenne sur la surpopulation féline et l'adoption responsable.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition pour les petits minous, Mme la Présidente.

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé.

Des voix : ...

La Présidente : Rappel au décorum.

Nous poursuivons la rubrique Dépôt de pétitions. Je reconnais maintenant Mme la députée de La Pinière.

Exclure les jeux de société, passe-temps, produits ludiques et accessoires créatifs des obligations d'emballage en vertu de la Charte de la langue française

Mme Caron : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 18 447 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que les jeux de société, passe-temps, et produits liés aux loisirs culturels sont souvent produits en petites quantités à l'étranger et non offerts en version française par leurs éditeurs;

«Considérant [...] les nouvelles obligations imposées par la Charte de la langue française en matière d'emballage et de documentation en français rendent ces produits inaccessibles aux commerces québécois et forcent les consommateurs à se tourner vers des plateformes étrangères;

«Considérant que ces restrictions nuisent aux détaillants locaux, affaiblissent l'écosystème du loisir culturel québécois et limitent le choix des consommateurs sans effet réel sur la vitalité de la langue française;

«Considérant que ces produits relèvent davantage de la culture et du loisir que de la simple consommation, à l'image des livres, déjà exemptés de ces obligations;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'amender la Charte de la langue française et ses règlements d'application afin d'exclure explicitement les jeux de société, passe-temps, produits ludiques et accessoires créatifs des exigences linguistiques portant sur l'emballage et la documentation, lorsque ceux-ci sont produits hors Québec, en tirages limités et non traduits.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

• (10 h 20) •

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé. Je reconnais maintenant Mme la députée de Verdun.

Créer un crédit d'impôt remboursable pour les familles soutenant financièrement leurs aînés

Mme Zaga Mendez : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 213 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant qu'une proportion importante des aînés au Québec vit dans une situation de précarité financière en raison de revenus fixes insuffisants et de la hausse du coût de la vie;

«Considérant que près de la moitié (49,2 %) des personnes âgées de 60 ans et plus n'ont pas accès à un revenu viable, et que, chez les 65 ans et plus vivant seules, cette proportion atteint 53 %;

«Considérant que de nombreuses familles soutiennent financièrement leurs parents ou grands-parents pour leur permettre de demeurer dans leur logement et préserver leur autonomie, sans bénéficier d'allègement fiscal;

«Considérant que les mesures fiscales actuelles reconnaissent surtout les aidants vivant sous le même toit, excluant ainsi un grand nombre de citoyens qui contribuent à distance;

«Considérant que dans d'autres juridictions, comme en France, les transferts familiaux sont fiscalement reconnus : en 2017, ils représentaient 2,2 milliards d'euros, dont 93 % entre proches vivant séparément;

«Considérant que, selon les Nations Unies, ces transferts représentent plus de 600 milliards de dollars par an dans le monde, illustrant leur importance économique et sociale;

«Considérant que leur reconnaissance fiscale pourrait soutenir le pouvoir d'achat des familles, favoriser le maintien à domicile des aînés et réduire la pression sur les services publics;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de créer un crédit d'impôt remboursable pour les citoyennes et citoyens soutenant financièrement leurs parents ou grands-parents afin de répondre à leurs besoins essentiels et renforcer la solidarité intergénérationnelle.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Cet extrait de pétition est déposé. Et à nouveau la députée de Verdun.

Ajouter un critère d'achat local dans les appels d'offres des sociétés d'État québécoises

Mme Zaga Mendez : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 384 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que la Société des alcools du Québec est une société d'État dont les décisions doivent être prises dans l'intérêt collectif;

«Considérant que la décision de confier un service de livraison à une multinationale étrangère prive le Québec de retombées économiques locales, d'emplois et de savoir-faire développés ici;

«Considérant que les règles actuelles des appels d'offres publics favorisent souvent des entreprises multinationales disposant de moyens financiers démesurés, au détriment des entreprises québécoises;

«Considérant que chaque dollar public investi localement est réinjecté dans l'économie québécoise, soutient l'emploi et renforce notre autonomie économique;

«Considérant que l'achat local est un véritable levier économique pour le développement des régions;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«De revoir les règles encadrant les appels d'offres des sociétés d'État afin que l'achat local devienne un critère central et déterminant;

«D'adapter les critères de sélection pour permettre une participation réelle et équitable des entreprises québécoises;

«De s'assurer que les décisions des sociétés d'État maximisent les retombées économiques, sociales et régionales pour le Québec.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant rendus à la période de questions et de réponses orales, et, pour ce faire, je cède la parole, en question principale, au chef de l'opposition officielle.

Déploiement du Dossier santé numérique

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, cette semaine, la première ministre a publié une vidéo en s'adressant aux Québécois pour tenter de les rassurer par rapport au lancement du Dossier santé numérique, pour tenter de les rassurer qu'on n'aurait pas, pour utiliser ses mots, un deuxième SAAQclic et pour tenter de leur faire comprendre que l'impact sur les patients serait limité. Je cite la première ministre : «Avant d'aller de l'avant, j'ai demandé à la ministre de la Santé : Il nous faut toutes les garanties nécessaires pour la continuité des soins. Et le 9 mai on va aller de l'avant.» Fin de la citation. La première ministre, ce qu'elle a dit aux Québécois, dans son message, c'est que les voyants sont au vert, qu'elle est prête à aller de l'avant et qu'elle a obtenu toutes les garanties nécessaires pour la continuité des soins.

Mais, ce matin, ce qu'on apprend, c'est très loin de ça. Ce matin, ce qu'on apprend, c'est qu'en Mauricie et au Centre-du-Québec il va y avoir 20 % moins de traitements de chimiothérapie, il va y avoir 60 % moins de traitements d'endoscopie.

Mme la Présidente, la première ministre nous disait, disait aux Québécois qu'elle avait obtenu toutes les garanties nécessaires pour les patients et la continuité des soins, mais clairement ce n'est pas ça qui va arriver.

Alors là, il y a deux options. Est-ce que Santé Québec lui a menti? Ou encore est-ce que Santé Québec lui a dit : On repousse les traitements de chimiothérapie, on repousse les traitements d'endoscopie, et elle a dit : Il n'y a pas de problème?

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je suis contente de la question du chef de l'opposition officielle, parce c'est important de bien rappeler qu'il y a des inquiétudes, au sein de la population, en lien avec ce virage qu'on est en train d'opérer. Et je peux comprendre que les gens soient inquiets. Maintenant, je veux les rassurer. Je veux les rassurer, parce que les précautions qui devaient être prises ont été prises.

Alors, d'une part, on a obtenu, effectivement, des garanties, des garanties de la part de Santé Québec, des garanties, également, du ministère de la Santé, du ministère de la Cybersécurité et du Numérique, et ces garanties-là tournaient autour de recommandations formelles de la part de ces organisations pour aller de l'avant avec ce virage, ce grand virage numérique, qui est dû depuis trop longtemps. On a eu des recommandations, donc, à la fois des deux ministères concernés, et également au niveau budgétaire, et un plan de communication complet pour assurer un déploiement adéquat, en bonne et due forme. Et il y a des rencontres qui sont faites quotidiennement et qui le seront également au cours des prochains jours.

Et ce que Santé Québec a rappelé, et c'est important de le souligner, Mme la Présidente, c'est qu'il est très clair qu'aucun traitement de chimiothérapie ne sera annulé et également que les cas urgents ne seront pas affectés, dans les deux centres hospitaliers qui sont concernés par le déploiement du Dossier santé numérique. L'accès aux traitements pour les personnes touchées par le cancer, ça, on le sait, c'est non négociable, et ça ne sera pas affecté par ce déploiement du DSN. Il y aura des ajustements, mais on a demandé à Santé Québec de s'assurer que la qualité des soins aux patients demeure intacte pour les cas urgents.

Alors, Mme la Présidente, je pense, c'est important de le rappeler, parce qu'il y a des gens qui sont inquiets. Donc, Santé Québec a été là pour les rassurer.

La Présidente : Première complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, c'est loin d'être rassurant, ce que la... ce que la première ministre avance à l'instant, là. Elle nous dit : On a demandé une garantie sur la continuité de soins. On a obtenu une recommandation pour aller de l'avant avec le DSN. On a obtenu de la part de Santé Québec qu'il y aurait un plan de communication.

Là, aujourd'hui, on apprend, là, dans les pages du journal, qu'il va y avoir 20 % moins de traitements de chimiothérapie, 20 % moins. La ministre... La première ministre est en train de nous dire le contraire exactement.

Alors, qui dit vrai, aujourd'hui, Mme la Présidente? Santé Québec ou la première ministre?

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui, Mme la Présidente. Donc, je rappelle que Santé Québec a été très claire, aucun traitement de chimiothérapie ne sera annulé, de même que les cas les plus urgents ne seront affectés par le déploiement du Dossier de santé numérique.

C'est un dossier qui mérite d'être mis de l'avant depuis très longtemps. On a besoin de faire ce passage au numérique. C'était essentiel depuis trop longtemps. Les gouvernements antérieurs ne l'ont pas fait. Nous, on a pris action et on est en train de le faire, ce virage, parce que les libéraux ont été les champions du fax; nous, on décide que c'est dans l'ère numérique qu'il faut s'inscrire. Alors, on va de l'avant. On a eu les garanties qui étaient requises pour aller de l'avant, pour les autorisations qui étaient attendues pour aller de l'avant, et c'est ce qu'on fait. Merci.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Ce que la première ministre nous dit aujourd'hui, c'est ce que Santé Québec disait la semaine dernière. La semaine dernière, ils disaient : Il n'y aura pas d'impact sur l'oncologie. Depuis, ils se sont ravisés, ils ont dit qu'il allait y en avoir, de l'impact sur l'oncologie. Et les médecins dans la région, ils disent très clairement : «Ça va allonger le délai entre le début de l'investigation et le traitement oncologique, qu'il soit chirurgical ou autre.»

Il n'y a personne qui est contre la transformation numérique, en santé, mais comment elle peut nous dire qu'elle a eu toutes les garanties quand il va y avoir...

• (10 h 30) •

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui, Mme la Présidente. Ce virage-là qui est en train de s'opérer enfin, il va être fait avec le soutien de milliers de personnes. En fait, on parle, pour le déploiement sur le terrain, de 3 200 personnes qui seront en soutien aux professionnels de la santé dans les deux centres qui sont concernés. Donc, on parle de Centre-du-Québec—Mauricie puis également Montréal-Nord. Donc, il y a également un centre de commandement qui est ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et qui va comprendre plus de 400 experts en informatique pour accompagner les gens qui vont utiliser ce nouveau système. On parle également de 240 employés de la firme Epic. Et puis-je rappeler qu'Epic est utilisé actuellement par plus de 315 millions de personnes à travers la planète?

La Présidente : Troisième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, c'est un très mauvais début, là, pour la première ministre. Elle fait un vidéo pour nous dire, pour nous dire à tous les Québécois qu'elle a obtenu toutes les garanties sur la continuité des soins. Aujourd'hui, on apprend, 60 % moins de traitements d'endoscopie. L'endoscopie, là, c'est là où on enlève certaines tumeurs. Et là, Mme la Présidente, aujourd'hui, il y a des gens qui se posent des questions, des gens qui ont le cancer et qui savent, qui lisent dans le journal qu'il va y avoir moins de traitements d'endoscopie.

Ce n'est pas une garantie de continuité des soins, ça.

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Merci, Mme la Présidente. Bien, je tiens à le rappeler pour peut-être une deuxième fois, troisième fois, Santé Québec a été très claire, ce matin, il n'y aura aucun traitement de chimiothérapie qui sera annulé, et l'ensemble des services destinés aux cas urgents puis aux cas oncologiques seront maintenus.

Et, par ailleurs, les assurances, les garanties qu'on attendait des différents intervenants qui sont concernés, j'entends par là le ministère de la Santé, le ministère de la Cybersécurité et du Numérique, également Santé Québec, ont tous donné leur feu vert, ont tous autorisé la mise en place, le déploiement de ce programme. Et c'est important de le faire, parce que ce virage numérique là, il est attendu depuis des années, trop longtemps, des décennies, en fait, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de Mont-Royal—Outremont.

Déploiement du Dossier santé numérique

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Mme la Présidente, qu'on soit clairs, l'opposition officielle souhaite une modernisation du réseau et appuie un dossier santé numérique. Mais, après SAAQclic, les Québécois méritent une vigilance et une prudence accrues.

On assiste aux mêmes mauvaises façons de faire, à la CAQ. Le MCN demeure une structure aux responsabilités mal définies, sans réel pouvoir d'influence sur les grands projets numériques.

Le précédent ministre caquiste de la Cybersécurité et du Numérique, lui, sonnait l'alarme, il y a quelques semaines à peine, sur le DSN : sécurité des données, gestion des accès, projet pas prêt, lancement à repousser. La première ministre,

elle l'a écarté. Aujourd'hui, la nouvelle ministre nous dit que tout est sous contrôle. La ministre s'appuie-t-elle sur la même analyse que son prédécesseur? C'est elle, le chien de garde numérique de l'État.

Alors, Mme la Présidente, ma question est simple : Qu'est-ce qui a changé concrètement depuis les avertissements très sérieux lancés par le précédent ministre caquiste?

La Présidente : La réponse de la ministre de la Cybersécurité et du Numérique.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Merci, Mme la Présidente. Alors, je pense qu'on a démontré, dans ce dossier-là, qu'on approche les affaires vraiment par étapes. On ne déploie pas dans les 34 établissements partout dans la province, on déploie dans deux établissements, un établissement qui est plus urbain, un établissement qui est plus en région, pour comprendre l'impact et s'ajuster, à terme, quand la solution sera déployée plus largement.

Alors, les choses sont faites très méthodiquement. Le MCN a donné un avis favorable. Moi, je ne peux pas parler pour mon ancien collègue, mais ce que je peux vous dire, c'est que, sur les éléments qui devaient être vérifiés en matière de cybersécurité, en matière d'architecture et en matière de... technique, là, sur le logiciel en question, le MCN a donné un avis favorable, alors...

Quant aux pouvoirs du MCN, par ailleurs, il a dit : Il ne faut pas mélanger le dossier SAAQclic puis le dossier DSN. Et il y a des recommandations qui découlent du rapport Gallant, on est là-dessus, et puis on va vous en parler en temps et lieu.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Mme la Présidente, oui, on parle de l'étape 1, puis, pour l'étape 1, c'est loin d'être rassurant. Qu'est-ce que ça disait, le rapport, il y a quelques semaines, pour que le précédent ministre lève le drapeau puis dise d'arrêter ça, qu'on n'était pas prêts, que la sécurité des données médicales était en jeu? Donc, il y a non seulement le précédent ministre, il y a plusieurs acteurs clés dans ce dossier-là qui témoignent aussi de leurs inquiétudes face à un lancement demain soir, et la ministre de la Santé qui parle de bogues demain, après-demain, après-après-demain.

Donc, comment la ministre peut-elle ignorer les voyants rouges?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Oui. Mme la Présidente, on a été très transparents. C'est un grand changement, il faut que tout le monde s'adapte, il faudra adapter s'il y a des éléments à corriger. Je pense, c'est normal. À un moment donné, on ne peut pas avoir peur d'avoir peur tout le temps, il faut aller de l'avant. Je pense qu'on a décrit amplement comment les équipes sont mobilisées, comment il y a de l'appui de... des gens de la solution d'Épic, comment toutes les équipes de Santé Québec sont là pour répondre aux demandes qui sont faites, aux billets informatiques qui sont... qui sont soumis. À un moment donné, il faut se donner la chance, au Québec comme ailleurs... Dans plus de 15 pays cette solution-là est implantée, à 16 autres endroits au Canada. Donnons-nous la chance d'avancer, nous aussi.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Mme la Présidente, oui, la ministre, je ne doute pas, elle l'a dit elle-même, hier, qu'elle est pleinement transparente, elle est méthodique, elle est rigoureuse, elle s'appuie sur des rapports. Peut-on les voir, ces rapports, Mme la Présidente? Pas juste pour nous, à l'opposition officielle. Les Québécois sont en droit d'être rassurés. On ne parle pas uniquement de permis de conduire puis d'immatriculation, ici, on parle des dossiers de santé, on parle de soins de santé, on parle de traitements. Alors, qu'on nous fournisse, s'il vous plaît, les rapports concernant ces fameux bogues. S'ils sont mineurs, bien, qu'on nous le dise.

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Mme la Présidente, là, je le répète, cette solution-là est implantée dans plus de 15 pays, par ailleurs 16 autres endroits au Canada. Ça marche ailleurs. Pourquoi, au Québec, là, ça ne fonctionnerait pas? On ne comprend pas, nous, au Québec?

Alors, on fait ça de manière méthodique. Ça fonctionne. Les médecins qui ont travaillé avec cette solution-là ailleurs sont ravis qu'enfin, au Québec, on passe à une ère numérique.

Je le répète, l'autre option, là, c'est le fax, le crayon puis le papier. Alors, je pense que c'est important de se donner la chance d'avancer.

Puis la vraie transformation de l'État puis l'efficacité de l'État, ça passe par le numérique. Alors, il va falloir s'habituer collectivement à parler de projets informatiques de manière plus positive pour le bien des Québécois.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de D'Arcy-McGee.

Plan de lutte contre l'itinérance

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Merci, Mme la Présidente. L'heure est au bilan. Quand la CAQ est arrivée au pouvoir, en 2018, il y avait moins de 6 000 personnes en situation d'itinérance au Québec. On a refait l'exercice l'an dernier, et j'ai participé au dénombrement qui a été publié récemment. En 2025, nous étions rendus à plus de 12 000 personnes en situation d'itinérance visible dans toutes les régions du Québec. En huit ans, sous la CAQ, le nombre de personnes en situation d'itinérance visible a plus que doublé. Et ce n'est plus juste à Montréal ou à Québec, c'est partout. C'est à Trois-Rivières, c'est à Gatineau, c'est à Sherbrooke. En Abitibi-Témiscamingue, une augmentation de 119 % de l'itinérance en quatre ans. Abitibi, Laurentides, Côte-Nord, Laval et Saguenay—Lac-Saint-Jean ont tous enregistré des augmentations de plus de 50 % en quatre ans.

Le ministre va nous dire qu'ils n'ont jamais autant fait pour l'itinérance. Alors, voici ma question, Mme la...
Mme la Présidente : Comment ça se fait que, d'année en année, la situation s'aggrave, sous ce gouvernement? Où est la vision globale? Il y a une politique nationale...

La Présidente : La réponse du ministre responsable des Services sociaux et de la Lutte contre l'itinérance.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Alors, oui, madame... Bonjour, Mme la Présidente. Très heureux de me lever aujourd'hui, je remercie la députée de D'Arcy-McGee. Je salue la nouvelle première ministre. Merci de me permettre de me lever pour parler d'itinérance, itinérance qui, maintenant, est dans mon titre, donc ça, déjà, c'est un grand changement. Deuxièmement, Mme la Présidente, on a fait beaucoup, effectivement, pour l'itinérance, on a changé la façon de prendre en charge les personnes en situation d'itinérance au Québec. Effectivement, les chiffres ont augmenté au dernier dénombrement, on l'avait prévu, on l'avait remarqué. Cependant, entre le premier dénombrement et le deuxième, au Québec, il y a eu une augmentation de 44 %, et ça, c'est deux ans et demi après la pandémie, où, vraiment, l'itinérance a explosé. Par la suite, entre le deuxième dénombrement et le troisième, ça a augmenté de 22 %, et ça, encore avec un écart de deux ans et demi.

Maintenant, on se prépare à renverser la tendance. La question tombe à point, on va faire une annonce cet après-midi. Il faut faire plus de prévention, c'est la seule façon de changer la trajectoire, et, Mme la Présidente, on s'y attelle, vous allez voir.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Merci, Mme la Présidente. On attend cinq mois avant les élections pour mettre en place des mesures qui vont renverser la tendance. On est rendus à plus de 12 000 personnes à travers le Québec. Après huit ans du gouvernement de la CAQ, ce qu'on constate, c'est une dégradation de la situation. Le visage de l'itinérance a changé avec la crise du logement, mais le gouvernement n'a pas adapté ses façons de faire pour répondre à ces réalités. C'est triste, parce qu'aujourd'hui le résultat, c'est un record, un record du nombre de personnes en situation d'itinérance au Québec.

Je répète ma question : Où est la vision globale de ce gouvernement?

• (10 h 40) •

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Bien, Mme la Présidente, la vision globale est vraiment dans l'approche méthodologique. On a... on a réglé l'urgence, là, qui était le nombre de refuges, changé l'approche d'une approche hivernale à une approche 12 mois par année, du 24/7 partout.

La deuxième étape, Mme la Présidente, ça a été d'aller vers le logement, le logement supervisé, les hébergements de transition pour... justement en attendant la construction des logements. On sait qu'il y a énormément de logements qui s'en viennent, incluant du logement abordable, au Québec.

Puis la troisième étape, c'est la prévention. C'est ce qu'on va... c'est ce qu'on est en train de faire. On a commencé la prévention avec la sortie carcérale. On a fait la prévention avec la sortie de la DPJ. Maintenant, il reste la situation de la perte de logement.

La Présidente : En terminant.

M. Carmant : On s'écoute, cet après-midi, on va faire une belle annonce.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Merci, Mme la Présidente. Même gouvernement, même ministre, même résultat, même échec. Vous avez maintenant le titre de l'itinérance dans votre... dans... vous avez «l'itinérance» dans votre titre. Qu'est-ce que ça change réellement? Est-ce que ça devient une priorité pour vous? Vous allez agir, maintenant? Plus de 12 000 personnes en situation d'itinérance visible. On a plus que doublé le nombre de personnes dans la rue en huit ans. Et aujourd'hui on va arriver, cet après-midi, avec des... avec des annonces, mais où était ce travail qui devait être fait depuis les huit dernières années plutôt que cinq mois avant l'élection?

La Présidente : Et je vous rappelle, Mme la députée, que vous vous adressez à moi. La réponse du ministre.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Mme la Présidente, on a mis sur pied, là, des programmes qu'aucun autre gouvernement n'aurait mis sur pied, Mme la Présidente. Je parle de PRISM, itinérance, santé mentale, quelque chose qui existait, là, dans un site depuis 20 ans, Mme la Présidente. Nous, on l'a déployé partout à travers le Québec, même en région, Mme la Présidente.

Là, on va également parler de toxicomanie. Avant de quitter, j'avais parlé de l'importance d'avoir des trajectoires spécifiques aux itinérants en situation de toxicomanie. On va en parler également, Mme la Présidente.

Puis la prévention, c'était la dernière étape à mettre sur pied. On a fait la sortie carcérale, on a fait la sortie des centres jeunesse. Maintenant, on va aller au Tribunal administratif du logement et on va renverser la tendance, Mme la Présidente.

La Présidente : Merci. En question principale, je reconnais maintenant la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Orientations gouvernementales en matière de télétravail

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Après huit ans de caquisme, la première ministre nous dit, aujourd'hui, qu'elle veut s'attaquer au coût de la vie, mais au même moment la CAQ prend une décision qui va coûter beaucoup plus cher aux familles et aussi réduire leur qualité de vie. Exiger le retour au bureau des employés, c'est les retourner dans le trafic, souvent pour faire des réunions Teams toute la journée. Bonjour la cohérence! C'est comme ça que la première ministre pense qu'elle va aider le portefeuille des gens, alors que l'essence est rendue à 2 \$ le litre? Je pense à la mère de famille, hein, le matin dans la routine, où est-ce qu'elle est «rushée», où est-ce qu'elle doit conduire le petit à la garderie puis, après ça, embarquer dans le trafic en étant... en ayant peur d'arriver en retard, hein? On est loin de la conciliation travail-famille, quand la CAQ exige aux employés de faire du téléprésentiel.

La CAQ nous parle d'efficacité de l'État. Ce n'est certainement pas en réduisant la qualité de vie des employés et en faisant de la microgestion puis du mur-à-mur que la CAQ va arriver à motiver les troupes pour offrir des bons services à la population.

Alors, je demande à la première ministre d'exiger de la présidente du Conseil du trésor de sortir de sa rigidité puis de faire preuve de plus de souplesse dans sa politique de télétravail.

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Merci, Mme la Présidente. Notre gouvernement en fait beaucoup pour, effectivement, réduire le coût de la vie, réduire la pression sur... la pression financière sur les Québécois. Il y a énormément de mesures qu'on met de l'avant, puis on en a d'autres qui sont en préparation. Je pense, par exemple, à la conversion de 5 000 places en garderie, en centre de la petite enfance, des places non subventionnées qui vont devenir des places subventionnées. Ça, s'il y a un déterminant important pour le budget familial, c'est bien celui-là. Alors, on fait en sorte de s'assurer qu'il y ait 5 000 places. 5 000 parents... ménages, en fait, vont avoir des coûts beaucoup plus réduits pour la garde des enfants.

Également, on a agi sur la taxe de bienvenue, je l'ai annoncé lors de mon discours inaugural, avec un jeune couple, d'ailleurs, qui était ici présent, qui ont bénéficié de cette mesure-là. On fait... On offre un coup de pouce financier pour des premiers acheteurs en leur permettant de se voir rembourser la taxe de bienvenue. Donc, ça, c'est une mesure incontournable.

Et il y a le ministre des Finances, également, qui est à préparer d'autres mesures, qu'on vous annoncera au cours des prochaines semaines.

Ça, c'est sans compter les baisses d'impôt, auxquelles Québec solidaire était opposé, des baisses d'impôts qui ont aidé les familles à boucler le budget à la fin du mois. Je pense que c'est pas mal plus des baisses d'impôt puis les mesures que je viens de vous présenter qu'un retour au travail qui a un impact sur le coût de la vie supporté par les familles, si on veut vraiment parler de mesures qui font une différence à la fin du mois.

On peut parler aussi du 2 000 \$ qui est offert aux aînés puis qu'on va continuer à renouveler, parce que c'est un 2 000 \$ qui fait toute une différence pour les personnes dont, souvent, les pensions ne sont pas indexées et qui n'ont pas de revenus à la hauteur du coût de l'inflation.

Sans parler des tarifs plafonnés à 3 %...

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Mme la Présidente. J'ai l'impression d'entendre le prédécesseur, l'ancien premier ministre, qui fait diversion et qui ne répond pas à la question. La crise du coût de la vie touche les Québécois, mais les employés de l'État qui offrent des services à la population, qui font un travail pour l'État, eux aussi, souffrent du coût de la vie.

Est-ce que la première ministre est d'accord avec la présidente du Conseil du trésor qui dit qu'il faut que les gens reviennent pour apprendre à vivre, pour leur apprendre à vivre? J'espère qu'elle n'est pas d'accord avec ça. D'avoir une politique mur-à-mur, c'est de la bureaucratie, ça aussi. Est-ce qu'elle peut revenir sur...

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Merci, Mme la Présidente. Je pense que notre approche reflète qu'on offre de la flexibilité. On n'est pas dans le mur-à-mur, on n'est pas sur du cinq jours-semaine. Trois jours-semaine, c'est tout à fait raisonnable. Et, quand on regarde ce qui se passe dans les autres organisations, il y en a qui ont mis en place une mesure pour qu'il y ait un retour au bureau à quatre jours-semaine. Dans le secteur privé, on voit aussi du cinq jours-semaine. Nous, on est à trois jours-semaine, c'est tout à fait raisonnable. Et ça va permettre une nouvelle, je dirais, approche organisationnelle. L'efficacité des équipes va être rehaussée parce que les gens vont pouvoir se rencontrer au bureau, plutôt que de toujours être en ligne. Alors, c'est une approche tout à fait raisonnable puis qui vient, en fait, s'ajouter à d'autres mesures qui, elles, ont un impact beaucoup plus direct sur le coût de la vie absorbé par les familles.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Mme la Présidente, c'est du mur-à-mur, d'exiger une seule façon de faire au lieu d'offrir plus de flexibilité puis de faire confiance à l'intelligence des gens qui travaillent pour le gouvernement puis qui offrent des services à la population, au lieu de leur dire de travailler d'une seule façon. Même les entreprises qui ont commencé à dire aux gens de revenir au bureau, ils se sont rendu compte qu'ils font du téléprésentiel sur Teams, ils leur ont dit : Bien non, au contraire, il faut plus de flexibilité. Même la CAQ était d'accord avec ça, dans un document de la CAQ qui disait qu'il faudrait favoriser le télétravail...

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui. Un retour à trois jours-semaine m'apparaît tout à fait raisonnable et fait montre d'une flexibilité. Alors, j'aimerais entendre ce que propose Québec solidaire. Est-ce que vous pouvez... Est-ce que vous proposez cinq jours de télétravail à tout le monde?

La Présidente : Et, Mme la première ministre, vous vous adressez à la présidente. On ne s'interpelle pas des deux côtés. Poursuivez.

Mme Fréchette : Alors, j'aimerais connaître ce que propose Québec solidaire en lien avec le télétravail. Est-ce que ce qui est promu, c'est un cinq jours de télétravail, comme au bon vieux temps de la pandémie?

Nous, on arrive avec une approche tout à fait raisonnable, trois jours-semaine au bureau, ça permet de reconnecter avec les équipes en présentiel, alors que dans bien des organisations on est à cinq jours-semaine ou encore à quatre jours-semaine. Je pense qu'on y va de manière graduelle, puis on fait confiance aux gestionnaires pour ce qui est de gérer les équipes. Merci.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Gouin.

Budgets dédiés à l'achat de livres dans les écoles**M. Gabriel Nadeau-Dubois**

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. Dans son discours d'ouverture, la nouvelle première ministre s'est inquiétée, à juste titre, du déclin de la culture québécoise. Je la cite : «De moins en moins de jeunes consomment la culture québécoise.» Bien, pendant ce temps-là, sa ministre de l'Éducation est en train d'abolir les budgets qui étaient réservés pour acheter des livres dans nos écoles.

Le Québec est huitième sur 10 au Canada en littératie. Le français est menacé, le décrochage persiste. Et déjà, l'an dernier, à cause des compressions, les achats de livres dans les écoles ont diminué. On devrait tous et toutes travailler ici à renverser cette tendance-là, pas l'accélérer.

On est dans une société qui déborde d'écrans. Bien, nos écoles, elles, elles devraient déborder de livres.

Est-ce que la ministre de l'Éducation est d'accord pour modifier sa réforme et protéger les achats de livres dans les écoles du Québec?

La Présidente : La réponse de la ministre de l'Éducation.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Oui. Merci, Mme la Présidente. Je trouve très intéressante la question de mon collègue, surtout après la question de sa cheffe, qui nous demandait de faire preuve de souplesse, d'éviter la microgestion — je reprends — la microgestion et le mur-à-mur.

Alors, ça va me permettre d'expliquer effectivement ce que l'on fait présentement, Mme la Présidente. Ici, et je sais que mon collègue a les mêmes préoccupations, on doit mettre l'élève au coeur de nos décisions. Et qu'est-ce qu'on doit faire pour nos élèves du Québec? S'assurer qu'ils ont les outils nécessaires pour avoir un environnement d'apprentissage sain, qu'ils soient exposés à plusieurs choses, donc, naturellement, de la pédagogie, de l'académique qui est de qualité. Et quoi? Du sport, de la culture et de la lecture, Mme la Présidente.

Et là, présentement, bien, les besoins des élèves, ce n'est pas des lignes comptables, hein? Ce n'est pas comme ça qu'on calcule les besoins des élèves. Présentement, on a 261 lignes comptables, qui sont exactement l'antithèse de la flexibilité et de la souplesse. Le réseau nous demande de la flexibilité, de la souplesse et de la stabilité, c'est ce qu'on leur donne. Les sommes sont disponibles, Mme la Présidente, pour la lecture. Et on ne peut pas opposer la lecture, le sport et la culture. Et je pourrai répondre plus avant... Les sommes sont disponibles, et je pourrai expliquer le reste.

• (10 h 50) •

La Présidente : Première complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : La ministre connaît très bien ma position. Sur le fond des choses, sa réforme, c'est une bonne réforme. Tant mieux que certaines écoles puissent investir un peu plus en sport, d'autres un peu plus en sciences. Cette flexibilité-là, tout le monde la souhaitait. Mais les livres, ce n'est pas pareil. Les livres, dans une école, c'est sacré, surtout dans une nation fragile culturellement comme la nation québécoise.

Est-ce que la ministre peut faire avec les livres ce qu'elle a fait déjà dans sa réforme avec l'aide alimentaire, une exception? Parce que c'est trop important, les livres.

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Vous savez, Mme la Présidente, la situation que l'on vit aujourd'hui, qui est un carcan pour les experts du réseau sur le terrain, un carcan pour les enseignants, un carcan pour les directeurs de services... centres de services scolaires, un carcan pour les conseils d'administration, sur lesquels les parents sont, un carcan pour les directeurs d'école, les enseignants, de pouvoir adapter les objectifs gouvernementaux à leur milieu, ces 261 lignes là, c'est parce qu'à chaque fois on se dit : Il faut faire une exception, il faut prioriser. Ce que je vous dis, Mme la Présidente, c'est que les directives gouvernementales sont très claires. Il doit y avoir de la lecture dans toutes les écoles du Québec, du sport dans toutes les écoles du Québec et de la culture dans toutes les écoles du Québec. On leur donne l'argent, mais on leur laisse les moyens de décider ce qui est le mieux sur le terrain.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Exiger que les écoles achètent des livres, ce n'est pas un carcan, c'est la base de la base. Pendant que le ministre de la Culture fait son possible pour la découvrabilité des contenus québécois sur les plateformes en ligne, la ministre de l'Éducation affaiblit la découvrabilité des livres québécois dans les écoles québécoises.

J'ai une question toute simple pour le ministre de la Culture. A-t-il été consulté par sa collègue à l'Éducation?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Mme la Présidente, la mission du ministère de l'Éducation est la réussite éducative de nos enfants. L'argent doit servir à combler les besoins de nos enfants. Quels sont les besoins de nos enfants? D'avoir... d'être exposés à de la lecture, des livres québécois, d'ailleurs ça fait partie du programme de français, à du sport. Et mon collègue le sait, que c'est une mauvaise idée d'opposer le sport et la lecture. Le sport, ça accroche nos garçons, ça les motive. La lecture, ça favorise le langage, l'apprentissage, les connaissances, la réussite.

Donc, il est clair pour le gouvernement que, dans toutes les écoles du Québec, ça prend de la lecture, ça prend de la culture et ça prend du sport. L'argent est disponible, l'argent est dans... dans les budgets. On fait confiance aux gens pour prendre les moyens de le faire.

La Présidente : En question...

Des voix : ...

La Présidente : Rappel au décorum, pas de commentaire après la réponse. En question principale, je reconnais maintenant le député d'Arthabaska.

Création de places en service de garde

M. Alex Boissonneault

M. Boissonneault : Merci, Mme la Présidente. Après huit ans de gouvernement de la CAQ, et cinq ans après l'annonce du Grand chantier pour les familles, l'échec est patent. Souvenons-nous de cette promesse, main sur le coeur, de la CAQ, qui est un enfant, une place en garderie d'ici 2025. J'aimerais vous citer le ministre de la Famille de l'époque, qui est aujourd'hui ministre de la Culture, voici ce qu'il disait en 2021 : «Pour la première fois depuis 25 ans, un gouvernement s'engage à ce que chaque enfant ait une place. Comme gouvernement, on va donc s'obliger à créer des places là où il y a des besoins.» Qu'en est-il, en 2026, de cet engagement solennel? Rien. Un autre échec. Si on regarde la liste d'attente, aujourd'hui, pour les enfants, il y en a 30 000, 30 000 sur la liste d'attente. Savez-vous ce que c'était, en août 2022? 33 300.

Est-ce que la ministre peut reconnaître que son gouvernement n'a pas livré la marchandise puis que ça, ça fait en sorte qu'il y a des familles qui sont laissées à elles-mêmes, à l'heure actuelle?

La Présidente : La réponse de la ministre de la Famille.

Mme Catherine Blouin

Mme Blouin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Permettez-moi de mesurer pleinement ce privilège qui s'offre à moi aujourd'hui en répondant à cette première question à titre de ministre de la Famille. C'est un grand honneur. Merci également à mon collègue de me permettre, en fait, de parler de l'ensemble de nos belles réalisations pour nos familles du Québec.

En fait, on a aidé toutes les familles au Québec et sur différents fronts, Mme la Présidente. En fait, on a atteint un objectif qu'on avait, un objectif ambitieux, je l'accorde, mais on a atteint notre objectif de livrer 37 000 nouvelles places, ce qu'on a fait, Mme la Présidente, en cinq ans. Et auparavant ça prenait plutôt 13 ans pour développer autant de places. Et ce n'est pas fini, ce n'est pas parfait, on continue le travail, Mme la Présidente, dans toutes les régions du Québec, parce qu'on a aussi plus de 10 000 nouvelles places qui sont en réalisation.

Alors, du travail pour nos familles, on le fait, on continue de le faire. Et, bien sûr, c'est sans compter toutes les conversions qu'on fait aussi pour alléger le portefeuille de nos familles.

Alors, Mme la Présidente, je pense que le travail de mes prédécesseurs, notamment, a été bien fait. Je suis très fière de prendre le relais pour poursuivre.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Alex Boissonneault

M. Boissonneault : Mme la Présidente, la réalité, c'est que la CAQ, à l'heure actuelle, se désintéresse des familles, se désintéresse des enfants qui sont sur les listes d'attente. On a parlé de la conversion de 5 000 places en garderie qui sont passées de non subventionnées à subventionnées, mais là on va se dire les vraies affaires, ça ne crée aucune place de plus, ça. Ça fait juste que des gens qui avaient déjà une place vont payer moins cher. Mais il y a encore 30 000 enfants qui attendent...

Des voix : ...

La Présidente : Bon, alors, un petit rappel, ici, au règlement. Alors, je vous rappelle, article 32, article 37, je vais vous le dire, je suis debout, demeurez assis et gardez le silence. Il y a une seule personne qui a le droit de parole ici. Moi, je veux entendre la question du député d'Arthabaska. Je vous invite à poursuivre, il vous reste 11 secondes.

M. Boissonneault : L'objectif, c'était de créer des nouvelles places pour les familles qui n'en ont pas accès, qui n'ont pas accès à des places pour leurs enfants. Il y a encore 30 000 enfants sur la liste d'attente. Est-ce que la ministre est satisfaite de ça?

La Présidente : ...

Mme Catherine Blouin

Mme Blouin : ...par où commencer? Je pense qu'on peut marcher et mâcher de la gomme en même temps. C'est pour ça qu'on travaille sur différentes facettes en même temps. L'objectif, c'était de créer 37 000 nouvelles places. Objectif atteint, ce qu'on a fait en cinq ans. Je répète, auparavant, pour réaliser ça, ça en prenait 13 ans. Et en parallèle à ça on a aussi plus de 10 000 places nouvelles qui sont présentement en réalisation. À cela s'ajoutent 5 000 conversions, qui font plaisir à nos familles parce que c'est à 9,65 \$. On le fait pour nos familles, pour alléger le portefeuille. Alors, ce sont de nouvelles places subventionnées. Combiné à 37 000 nouvelles places dans toutes nos régions au Québec.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Alex Boissonneault

M. Boissonneault : Mme la Présidente, la première ministre aime se réclamer de l'héritage de Pauline Marois, mais elle renie l'un de ses principaux legs, celui des CPE. La seule politique du gouvernement, en matière de famille, c'est d'adopter... c'est d'opter, en ce moment, pour des garderies subventionnées.

Est-ce que la ministre peut reconnaître que son gouvernement a complètement raté sa cible de 123 000 places en CPE, cible qu'il s'était fixée en 2021?

La Présidente : J'aimerais entendre la réponse de la ministre seulement.

Mme Catherine Blouin

Mme Blouin : Mme la Présidente, ça fait un grand plaisir de répondre au collègue, en fait, que 90 % de nos nouvelles places sont en CPE, et celles qui sont en train de se réaliser aussi. Et on a annoncé également, bien sûr, je le répète, un appel de projets, déposé aujourd'hui même, de 5 000 places qui seront converties, à l'intérieur desquelles il y a un 500 places de garderie non subventionnées qui seront converties en garderie... en CPE. Donc, au total, 16 000 places de garderie non subventionnées auront été converties en garderie subventionnées. Et, avec l'appel d'offres qui est disponible jusqu'au 29 mai, on invite d'ailleurs toutes les garderies non subventionnées du Québec à déposer, si elles ont cinq ans et plus et des places en poupons, pour être converties en CPE, Mme la Présidente.

La Présidente : Et en question...

Des voix : ...

La Présidente : En question principale, je reconnais la députée de Chicoutimi.

Représentation des régions au Conseil des ministres

Mme Marie-Karlynn Laflamme

Mme Laflamme : Mme la Présidente, alors, après huit années de gouvernance caquiste, les régions sont plus loin que jamais du Conseil des ministres. Effectivement, seules Québec et Montréal ont maintenant assez de considération pour avoir droit de se défendre directement au Conseil des ministres. Pour les autres, la première ministre a créé une table des enfants juste à côté de la table des adultes. Plutôt qu'être au Conseil des ministres, les régions vont...

Des voix : ...

La Présidente : Attendez... (panne de son) ...décorum, rappel au décorum. Une seule personne a le droit de parole. Et je vous rappelle aussi que nous nous devons du respect mutuellement et que nous exerçons tous et toutes ici une tâche très importante.

Alors, je vous invite à poursuivre. Et demeurons respectueux.

• (11 heures) •

Mme Laflamme : Alors, les régions vont devoir se battre entre elles pour attirer l'attention du ministre délégué des Régions, qui rapportera à huis clos le pouls des 17 régions, 17 régions qui sont toutes différentes, qui ont une économie différente, qui ont des identités fondamentalement différentes. Rapprocher les régions de la prise de décision, c'est tout le contraire du Conseil des régions, qui est une espèce de patente purement partisane, cosmétique.

On ne pensait pas que la CAQ pouvait faire pire pour les régions. Pourtant, elle a réussi à mettre le poids des régions entre les mains d'une poignée de caquistes visiblement déçus. C'est le même gouvernement qui ne comprend pas les régions depuis huit ans.

Alors, que pense faire le ministre...

La Présidente : La réponse...

Des voix : ...

La Présidente : Rappel au décorum, gardez le silence. Une seule personne aura le droit de parole, et c'est le ministre délégué aux Régions.

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je vais faire fi des commentaires très, très désobligeants de la collègue d'en face envers nos collègues députés qui siègent au Conseil des régions.

J'ai envie de vous dire, Mme la Présidente, que c'est un message très fort pour nos régions qu'on a envoyé, d'abord la nomination d'un ministre délégué aux Régions, mais surtout la création d'un nouveau Conseil des régions. C'est une idée innovante et ingénieuse de notre première ministre qui démontre toute, toute l'importance que nous accordons aux régions.

Vous le savez, Mme la Présidente, les régions nous ont longtemps demandé d'avoir une voix très, très forte, et c'est ce qu'on fait, on répond à cette demande-là avec la création du Conseil des régions. Ce sont 19 personnes, 19 personnes dévouées, dédiées, des adjoints gouvernementaux régionaux, qui siègent sur ce Conseil des régions et qui travaillent, justement, à trouver des solutions, à trouver des gains, à agir pour nos régions. Et, laissez-moi vous dire, ça foisonne de ces... de ces très, très bonnes idées. Et, non, ce ne sont pas des personnes qui... qui sont déçues ou désabusées. Au contraire, elles ont à coeur les régions, elles veulent trouver ces solutions. Et honnêtement c'est un peu déplorable, ce que la collègue a dit à ce propos, au sujet de notre beau Conseil des régions, qui travaille fort pour nos régions et qui est dévoué.

La Présidente : En terminant.

M. Lévesque (Chapleau) : Merci.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Marie-Karlynn Laflamme

Mme Laflamme : Il y avait quand même huit ans pour y arriver, et on arrive maintenant. Le problème, bien, c'est exactement ça, dans le fond, on donne des ministres à toutes les régions, mais aucun ministre, maintenant, n'est responsable de la région. Le 20 avril, moi, j'avais un ministre dont le rôle était d'être responsable de ma région, responsable de recevoir mon appel, responsable de travailler avec moi pour la région. Maintenant, ni lui ni aucun ministre, sauf pour Québec et Montréal, n'est responsable de faire ça, de porter les réalités de ma région au Conseil des ministres.

Je ne doute pas de la bonne foi, là, du ministre des Régions, mais est-ce qu'il en vaut 17...

La Présidente : ...du ministre.

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Eh bien, moi, j'ai envie de vous dire, Mme la Présidente, que c'est toute une force de frappe que nous avons au Conseil des régions, toute une force d'influence, tous ensemble. Honnêtement, laissez-moi vous dire que, dans un caucus, 19 députés, et ministres, et adjoints gouvernementaux régionaux qui sont tous ensemble et qui proposent des idées et des solutions pour nos régions... laissez-moi vous dire que ça écoute, autant au Conseil des ministres et la première ministre, qui a toujours, évidemment, été à l'écoute de nos régions et de ce qu'on a à proposer. Et c'est un effet multiplicateur. Dans le fond, il y a les caucus régionaux, les adjoints gouvernementaux régionaux, le Conseil des régions et, évidemment, les ministres qui se retrouvent dans les régions, qui portent encore leur région dans leurs coeurs et, évidemment, qui ont à souhait que les réalisations se fassent pour nos régions. Donc, tout le monde travaille ensemble pour ces dernières.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Marie-Karlynn Laflamme

Mme Laflamme : Alors, allons-y, Mme la Présidente, de façon vraiment pratico-pratique. Les régions ne se sentent pas représentées, elles se sentent isolées. Bon, maintenant, ils s'adressent à qui? Moi, par exemple, je m'adresse à qui? Au ministre délégué des Régions? À la députée de Roberval? À l'ancien ministre responsable?

La CAQ n'a simplement jamais été un gouvernement des régions et ne l'est toujours pas.

Des voix : ...

La Présidente : Article 32, gardez le silence. J'aimerais entendre la réponse du ministre.

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Mme la Présidente, le seul vrai parti des régions, c'est de ce côté-ci de la Chambre, c'est la CAQ, et c'est le gouvernement des régions que nous sommes ici, à la Coalition avenir Québec, et nous allons continuer à travailler pour ces dernières avec le Conseil des régions, avec les ministres sectoriels, avec l'ensemble des députés, et nous allons livrer, et nous allons travailler. Et on n'a pas de leçons à recevoir de l'autre côté de la Chambre, honnêtement. Nous sommes au travail, nous agissons pour nos régions, puis il y a plein de résultats qui s'en vient. Merci beaucoup.

Des voix : ...

La Présidente : Pas de bravo, vous devriez le savoir. En question principale, je reconnais maintenant le député de Rosemont.

Mesures visant à faciliter le maintien à domicile**M. Vincent Marissal**

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Tout le monde ici reconnaît l'importance du maintien à domicile. Vieillir chez soi, c'est l'idéal.

Je me souviens d'une longue conversation avec le ministre de la Santé, qui rêvait d'un plan national. Je ne parle pas de la ministre actuelle. Je ne parle même pas de son prédécesseur. Je parle de feu Jean Rochon. 1994, ça fait 32 ans. Ce n'est pas d'hier qu'on parle de ça, au Québec. Ce n'est pas d'hier qu'on sait que ça prend des bons soins à domicile, des bons services à domicile.

La nouvelle première ministre en a parlé, il y a deux jours, dans son discours inaugural, promet de mettre plus d'argent. Soit, très bien, mais, en attendant, est-ce qu'on pourrait arrêter le rouleau compresseur de Santé Québec, qui compresse sans cesse les dépenses, qui coupe les gens sur le terrain? C'est non seulement contre-productif, mais c'est incohérent avec la volonté de la nouvelle première ministre.

La Présidente : La réponse de la ministre de la Santé.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Oui, Mme la Présidente. Bien, merci pour la question de mon collègue député, et qu'il fasse référence à Jean Rochon, notamment, que j'ai eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises dans ma vie, notamment lorsque j'étais au programme fellowship pour les leaders canadiens, et il était un de mes mentors. J'ai beaucoup appris de M. Rochon, puis c'est vrai qu'il a mis en place les assises d'un système de santé basé sur les soins de santé primaires, Mme la Présidente.

Et puis, j'aimerais rappeler ici, parce que je pense que beaucoup de personnes ne s'en souviennent pas, mais, il y a quelques semaines, j'ai fait l'annonce de la première Politique nationale de soutien à domicile, Mme la Présidente, politique qui vise vraiment à faire en sorte que les personnes puissent demeurer chez eux le plus longtemps possible, en améliorant les services, bien sûr. Alors, on parle de rehausser le rôle du personnel dans les CLSC, d'augmenter aussi le nombre de personnel en CLSC, de revoir le mode de fonctionnement de nos CLSC pour qu'ils deviennent, pour le soutien à domicile, une porte d'entrée, et de rehausser aussi le travail avec nos entreprises d'économie sociale...

La Présidente : Première complémentaire.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : J'ai, moi aussi, un excellent... un excellent souvenir et beaucoup d'estime pour feu Jean Rochon, et peut-être que, pour honorer sa mémoire, on pourrait passer de la parole aux actes. Je la connais, la politique de la nouvelle ministre de la Santé. Le problème, c'est que, sur le terrain, ce n'est pas ça qui se passe. Sur le terrain, là, c'est des compressions.

Savez-vous ce que Santé Québec envoie comme mémo aux gens? On ne vous coupe pas des services, en fait c'est que vous en avez trop. C'est quand même fort de café, dire à ces gens-là qu'ils ont trop de services.

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, écoutez, je suis très surprise d'entendre ça. Il y a eu des ajustements en soutien à domicile avec l'arrivée de Santé Québec, c'est vrai. Il y a eu, par la suite, la Politique nationale de soutien à domicile, qui vise vraiment à rendre accessibles davantage de services à davantage de personnes. Et cette année on a augmenté le nombre de personnes rejointes en services de soutien à domicile. C'est près de 400 000 personnes, Mme la Présidente, qui reçoivent des services de nos équipes de CLSC, qui sont partout au Québec. C'est près de 100 000 personnes qui reçoivent des services de la part de nos entreprises d'économie sociale en soutien à domicile, Mme la Présidente. On a renforcé le rôle des centres d'action bénévole pour la popote roulante, notamment...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Je vous donne juste un exemple. Dans ma circonscription, il y a une proche aidante d'une mère... de sa mère de 86 ans, alzheimer stade 6. Il y a sept stades à l'alzheimer. Alzheimer stade 6. Elle s'est fait couper, la proche aidante, son chèque emploi-service de 35 à 22 heures. La raison? Vous en aviez trop. Vous en aviez trop. Alzheimer stade 6 à la maison.

Est-ce que la ministre, pour le temps qui lui reste, peut au moins arrêter les compressions pour qu'on puisse repartir du bon pied?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, on n'est pas du tout dans les compressions, notre première ministre a annoncé 1 million d'heures en soutien à domicile, Mme la Présidente, qui s'ajoute aux investissements qu'on fait, comme gouvernement, depuis 2019. Mme la Présidente, depuis 2019, on est passés d'un budget de 1,4 milliard, en soutien à domicile, à 2,6 milliards. Ce n'est pas rien. Nous avons pratiquement doublé le budget de soutien à domicile. C'est du jamais-vu dans le système de santé. Nous sommes le gouvernement qui a le plus investi dans le soutien à domicile. On est en train de le faire, ce virage-là. La première ministre l'a mentionné, on ajoute, en plus, 1 million d'heures, qu'on aura bientôt l'occasion d'annoncer sur le terrain.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Marquette.

Stratégie du gouvernement en matière de sécurité alimentaire

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Mme la Présidente, au Québec, en 2026, des gens s'endettent pour manger, et ça, c'est une réalité. Selon une étude récente, près d'un ménage sur trois doit piger dans ses économies ou emprunter pour se nourrir. Et pendant ce temps, au Québec, les demandes d'aide alimentaire continuent d'exploser. On parle de plus de 3,1 millions de demandes par mois en 2025, et ce nombre va continuer d'augmenter dans les prochaines années.

Mme la Présidente, ça veut dire quoi? Que de plus en plus de Québécois n'arrivent plus à se nourrir sans aide, que les organismes doivent réduire les portions ou refuser des gens. Ça veut dire, surtout, que manger est en train de devenir un luxe.

Est-ce qu'au Québec, la ministre trouve normal qu'aujourd'hui des Québécois sont obligés de s'endetter pour manger? Au Québec, en 2026, c'est inacceptable.

La Présidente : La réponse de la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci au collègue de poser la question, parce que c'est toujours un enjeu. C'est un enjeu dont on parle beaucoup, qui est très important. On veut s'assurer que tous les Québécois, toutes les Québécoises, les enfants puissent manger à leur faim. Il n'y a pas de raison que les Québécois ne puissent pas manger à leur faim. C'est pour ça, d'ailleurs, que dans le plan de lutte à la pauvreté on a intégré pour la première fois un axe sur la sécurité alimentaire, avec des sommes conséquentes, pour faire en sorte de mettre en place des mesures qui vont permettre aux gens et qui permettent déjà aux gens d'avoir un accès plus simple et plus facile à la nourriture.

Alors, on finance, par exemple, Banques alimentaires Québec comme jamais aucun gouvernement n'a eu à le faire, et on le fait selon les besoins qui sont identifiés par Banques alimentaires Québec. On travaille avec La Table des chefs, on enseigne aux jeunes à se faire à manger. On travaille avec les cantines pour tous, avec les petits déjeuners, avec OLO. On travaille avec de nombreux organismes, Mme la Présidente, sur le terrain, pour s'assurer que les gens soient nourris.

Motions sans préavis

La Présidente : Alors, cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis, et, pour ce faire, je cède la place à la première vice-présidente de l'Assemblée nationale. Et je vous remercie beaucoup pour votre attention. Bonne fin de journée. Merci, Simon.

• (11 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Donc, nous poursuivons nos travaux. En fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du groupe formant l'opposition officielle, M. le député de l'Acadie.

Souligner la commémoration du génocide du peuple arménien

M. Morin : Oui. Alors, Mme la Présidente, permettez-moi d'abord de saluer les membres de la communauté arménienne qui sont dans nos tribunes.

Et maintenant je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le ministre des Relations internationales et de la Francophonie, le député de Laurier-Dorion, le député de Jean-Talon, le député de Saint-Jérôme, la députée de Laporte, le député de Rosemont, la députée de Saint-Laurent et la députée de Chomedey :

«Que l'Assemblée nationale fasse appel à son devoir de mémoire et commémore le génocide arménien qui fut l'une des plus terribles tragédies qui a marqué le début du vingtième siècle;

«Qu'elle rende hommage aux 1,5 million de victimes qui, il y a 111 ans, ont péri lors de sombres événements qui débutèrent en avril 1915 et qu'elle exprime sa solidarité envers le peuple arménien et les membres de cette diaspora;

«Qu'elle appelle de tous ses vœux l'édification d'un monde plus juste, plus pacifique et plus égalitaire et qu'elle réitère son engagement ferme à lutter contre toute forme de haine, de discrimination raciale, ethnique et confessionnelle;

«Qu'enfin, les membres de cette Assemblée observent une minute de silence en mémoire des victimes.»
Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Mme la leader du gouvernement.

Mme LeBel : Oui, Mme la Présidente, il y a consentement pour un débat de rigueur de deux minutes par intervenant, et ceci dans l'ordre suivant : le député d'Acadie, le ministre des Relations internationales et de la Francophonie, le député de Laurier-Dorion, le député de Jean-Talon et la députée de Chomedey.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Donc, est-ce qu'il y a consentement pour qu'il y ait cinq intervenants et pour que la durée des interventions soit limitée à un maximum de deux minutes de rigueur? Consentement.

Donc, je donne immédiatement la parole à M. le député... — ah! — à Mme la députée de Mont-Royal—Outremont.

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Merci, Mme la Présidente. En cette année marquant le 111^e anniversaire du génocide arménien, nous nous souvenons d'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'humanité. Je salue chaleureusement les membres de la communauté arménienne présents avec nous dans les tribunes ce matin. Votre présence rend cet hommage particulièrement vivant et humain.

Pour moi, cette commémoration est très personnelle. Mon arrière-grand-père, Aziz Sarafian, a survécu aux violences commises contre les Arméniens dans l'Empire ottoman à la fin du XIX^e siècle, mais il a perdu ses cinq frères. Pour survivre, il a dû fuir, se cacher, changer de nom. Sarafian est devenu Setlakwe, «les six frères». Après un passage par la Syrie, Aziz est devenu le premier Arménien à s'établir au Québec.

Toute ma vie j'ai porté cette histoire, sans toujours en mesurer pleinement le poids. Quand on est enfant, on répète le récit qui nous a été transmis, mais, avec le temps, on comprend davantage l'ampleur de ce drame humain, la douleur de l'exil, les silences, aussi, et les cicatrices qu'un génocide laisse derrière lui, même des générations plus tard. Dans ma famille, on parlait très peu du passé. Pourtant, cette histoire m'habite encore aujourd'hui. Elle me rappelle l'importance de savoir d'où l'on vient, de faire vivre la mémoire et de refuser l'oubli. Et je trouve profondément solennel de pouvoir rendre hommage à mes ancêtres ici même, dans l'enceinte de... dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, au salon rouge, comme députée.

Aujourd'hui, nous nous souvenons des victimes du génocide arménien, nous honorons leur mémoire et nous réaffirmons notre devoir collectif de demeurer vigilants pour que de telles atrocités ne se reproduisent jamais. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée de Mont-Royal—Outremont. Maintenant, nous allons poursuivre avec l'intervention de M. le ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

M. Christopher Skeete

M. Skeete : Merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est un honneur pour moi de prendre la parole au nom de ma collègue la députée de Laval-des-Rapides, qui vit des moments très difficiles, en ce moment. Et sache, Céline, que je pense à toi.

À mon tour aussi, Mme la Présidente, de saluer la communauté arménienne ici présente.

Vous savez, le 24 avril dernier, nous avons commémoré ensemble la mémoire de plus de 1,5 million d'Arméniens victimes du génocide perpétré en 1915 dans l'Empire ottoman. Nous rendons hommage aux victimes, aux familles, à la résilience du peuple arménien. Malgré les atrocités, l'Arménie a su préserver sa richesse, sa culture, sa langue et ses traditions. Comme le rappelle avec justesse ma collègue la députée de... la députée de Laval-des-Rapides, cette richesse continue de rayonner aujourd'hui ici même à travers une communauté arménienne engagée, fière et profondément enracinée dans notre société, dirais-je même ici, dans cette enceinte.

Se souvenir du génocide arménien, c'est refuser l'oubli. C'est reconnaître l'importance de la vérité historique et de la transmission de la mémoire aux générations futures. C'est aussi comprendre que les mécanismes qui mènent à de telles tragédies prennent souvent racine dans la haine et dans le racisme. Cette journée du souvenir nous rappelle notre responsabilité collective de lutter contre toutes les formes du racisme, de la discrimination et de l'exclusion. Elle nous invite à défendre chaque jour la dignité humaine, le respect des différences et aussi le vivre-ensemble.

En ce jour de recueillement, nous nous tenons à une solidarité communautaire, mais aussi nous tendons la main à la communauté arménienne, ici et ailleurs, et nous réaffirmons notre engagement à bâtir une société fondée sur la mémoire, la justice et l'humanité. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le ministre. Maintenant, nous poursuivons avec l'intervention de M. le député de Laurier-Dorion.

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, Mme la Présidente. Je salue également les représentants de la communauté arménienne du Québec.

Je me lève aujourd'hui pour rappeler un événement qui a marqué l'histoire : le génocide arménien. Le souvenir de cette tragédie habite quotidiennement les pensées des membres de la communauté arménienne du Québec. Aujourd'hui, c'est à nous de prendre un instant pour faire... pour faire nôtre leur douleur.

Hélas! l'actualité nous rappelle que les génocides ne sont pas une chose du passé, la menace d'un génocide en Palestine en est une preuve cruelle. Les génocides sont plutôt un danger constant contre lequel il faut lutter chaque jour. Un monde plus juste, plus pacifique et plus égalitaire que jamais... n'est jamais gagné. Il faut se battre pour l'obtenir, quotidiennement, même dans l'actualité aujourd'hui, comme le font les militants de la flottille pour Gaza qui ont été injustement arrêtés par le gouvernement israélien.

Je joins donc ma voix pour qu'on se souvienne du génocide arménien et pour rappeler que de tels génocides peuvent toujours arriver. En mon nom personnel et en celui de Québec solidaire, j'exprime ma solidarité avec le peuple arménien et avec tous ceux et celles qui luttent pour un monde où les droits humains et le droit à l'autodétermination des peuples sont respectés. Aujourd'hui, je me souviens de l'Arménie.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Jean-Talon.

M. Pascal Paradis

M. Paradis : En septembre 1915, on est dans la deuxième phase de ce génocide arménien, et un document officiel de l'Empire ottoman dit ceci : «Le gouvernement a décidé de détruire tous les Arméniens résidant en Turquie. Il faut mettre fin à leur existence, aussi criminelles que soient les mesures à prendre. Il faut ne tenir compte ni de l'âge ni du sexe. Les scrupules de conscience n'ont pas leur place ici.» Le gouvernement a décidé d'exterminer entièrement les Arméniens habitant en Turquie. Ceux qui s'opposent à cet ordre ne pourront plus faire partie de l'administration. Sans égard pour les femmes, les enfants et les infirmes, si tragiques que puissent être les moyens d'extermination, sans écouter les sentiments de la conscience, il faut mettre fin à leur existence. Et, à la fin, deux tiers des Arméniens ont été victimes du génocide. Et, pourtant, encore aujourd'hui, il y a des gens qui continuent à nier ce génocide.

Et c'est justement pourquoi ce moment, il est solennel, parce qu'ici, ensemble, à l'Assemblée nationale, nous disons : Nous nous souvenons, je me souviens, en ce 111^e anniversaire. C'est rendre hommage aux victimes, c'est s'opposer à ceux qui nient, c'est reconnaître ce qu'on doit au peuple arménien, parce que, malheureusement, ce drame des drames, ce drame ultime, a contribué à établir ce qu'est le crime de génocide, qui est le crime ultime en droit international, avec les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le crime d'agression. Et c'est malheureusement grâce à des drames comme ceux-là que des gens comme moi, dans mon ancien travail, nous avons pu utiliser ces notions-là pour prévenir et mettre fin à des crimes de génocide.

Donc, aujourd'hui, rendre hommage à l'Arménie, c'est nous dire que l'histoire compte, parce que toute commémoration de l'Arménie est un appel à la justice, à la paix et à la primauté du droit, à la liberté des peuples partout dans le monde.

Plus jamais, Mme la Présidente.

• (11 h 20) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Chomedey.

Mme Sona Lakhoyan Olivier

Mme Lakhoyan Olivier : Merci, Mme la Présidente. Je suis profondément touchée de souligner le génocide arménien en tant que députée arménienne de Chomedey. Pour plusieurs d'entre nous, les Arméniens, cette mémoire demeure bien vivante.

Les Arméniens sont l'un des plus anciens peuples au monde, enraciné depuis des millénaires sur les hauts plateaux arméniens, une terre de civilisation, de culture, de l'histoire. Pendant des décennies, les Arméniens ont été persécutés, déplacés, massacrés sur leurs terres ancestrales, jusqu'au génocide de 1915 et plus. Encore aujourd'hui, lorsque des familles sont forcées de fuir Artsakh, lorsque des églises, des cimetières et des traces d'une civilisation millénaire disparaissent, la douleur se poursuit, car, lorsqu'un peuple voit son histoire, son patrimoine et sa présence effacés sur ses terres ancestrales, c'est son existence même qu'on tente d'effacer.

Comme tant d'autres descendants de survivants, si je suis ici aujourd'hui, c'est parce que mes ancêtres ont fui pour survivre. Ce que les victimes auraient voulu voir, c'est la reconnaissance de la vérité et une justice porteuse d'espoir, car sans reconnaissance il ne peut y avoir de véritable guérison et sans réparation il devient difficile de rebâtir la confiance. Reconnaître, ce n'est pas accuser, c'est avoir le courage de regarder l'histoire en face, car l'histoire ne peut être ni effacée ni manipulée. Réparer, c'est redonner dignité et rebâtir la confiance. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Cette motion est-elle adoptée? Monsieur... Oui, M. le...

M. Tanguay : Mme la Présidente, je vous demanderais un vote électronique, s'il vous plaît.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, il y a une demande de vote électronique. Le vote est maintenant ouvert. Le vote est maintenant terminé. Mme la secrétaire générale, pour le résultat du vote.

La Secrétaire : Pour : 90
Contre : 0
Abstentions : 0

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, cette motion est adoptée. Maintenant, j'invite les membres de cette Assemblée à observer une minute de silence en mémoire des victimes.

• (11 h 26 — 11 h 27) •

Je vous remercie. Vous pouvez vous asseoir. Oui, M. le leader de l'opposition officielle.

M. Tanguay : Oui, Mme la Présidente, avec votre permission, nous aimerions qu'une copie de cette motion soit envoyée aux personnes suivantes : d'abord à l'ambassade de la République d'Arménie au Canada, Affaires mondiales Canada, Comité national arménien du Québec, centre arménien de Laval, le centre Tekeyan, et au consul honoraire d'Arménie, M. Levon Afeyan. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Ce sera fait.

Donc, nous poursuivons avec un membre du deuxième groupe d'opposition. M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale souligne que le télétravail permet à de nombreuses familles québécoises de réduire leurs dépenses liées au coût de la vie, notamment en essence, tout en favorisant une meilleure conciliation famille-travail, une meilleure qualité de vie et une réduction de la congestion routière et des émissions de gaz à effet de serre;

«Qu'elle rappelle que plusieurs travailleuses et travailleurs ont accepté des emplois ou choisi de s'établir en région sur la base des politiques de télétravail mises en place par le gouvernement;

«Qu'elle constate que plusieurs employés de l'État sont désormais forcés de faire de longs déplacements pour pratiquer le "téléprésentiel", soit effectuer des réunions virtuelles depuis des bureaux gouvernementaux;

«Qu'elle dénonce les propos méprisants de la présidente du Conseil du trésor, laissant entendre que les employés de l'État devraient retourner au bureau pour "apprendre à se comporter comme il faut";

«Qu'enfin elle demande au gouvernement de faire preuve de davantage de souplesse en matière de télétravail dans la fonction publique.»

Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie. Monsieur...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Excusez-moi! Je vous remercie, M. le député. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Mme la leader du gouvernement.

Mme LeBel : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Comme il n'y a pas de consentement, nous allons poursuivre avec un membre du troisième groupe d'opposition. M. le député de Jean-Talon.

M. Paradis : Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec les députés de Notre-Dame-de-Grâce, de Laurier-Dorion, de Laporte et de Rosemont, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance de l'association internationale d'études québécoises (AIEQ) et sa contribution au rayonnement culturel, scientifique et académique du Québec et à la vitalité de la langue française au Québec et partout dans le monde;

«Qu'elle prenne acte que cinq anciens ministres des Relations internationales de différents partis ont demandé au ministre des Relations internationales de renoncer à sa décision de mettre fin au financement de l'Association internationale d'études québécoises;

«Qu'elle demande au gouvernement de revenir sur sa décision et de rétablir le financement de l'AIEQ.»

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Mme la leader du gouvernement.

Mme LeBel : Il n'y a pas de consentement, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Comme il n'y a pas de consentement, je suis prête à reconnaître un membre du groupe formant le gouvernement. M. le ministre de la Langue française, à vous la parole.

Affirmer que le français est la seule langue officielle et commune au Québec

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec les députés de Bourassa-Sauvé, d'Hochelaga-Maisonneuve, de Matane-Matapédia, Rosemont et Laporte :

«Que l'Assemblée nationale affirme que le français est la seule langue officielle et commune au Québec.»

(Applaudissements)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le ministre. Y a-t-il consentement...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Mme la leader du gouvernement.

• (11 h 30) •

Mme LeBel : Merci, Mme la Présidente. Il y a consentement, sans débat. On va vous demander un vote électronique sur celle-là.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, le vote est maintenant ouvert.
Le vote est maintenant fermé. Mme la secrétaire générale, pour le résultat du vote.

La Secrétaire : Pour : 83
Contre : 0
Abstentions : 0

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Cette motion est adoptée à l'unanimité. Merci.
Donc, nous allons poursuivre avec Mme la députée de Chomedey.

Mme Lakhoyan Olivier : Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Saint-Jérôme et le député d'Abitibi-Est :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance fondamentale du rôle du Commissaire à l'éthique et à la déontologie dans la protection de l'intégrité des institutions démocratiques;

«Qu'elle constate toutefois que certaines procédures entourant les enquêtes déontologiques gagneraient à être modernisées afin d'assurer un meilleur équilibre entre la protection du public, l'équité procédurale et le respect des personnes visées;

«Qu'en conséquence, l'Assemblée nationale demande au Bureau de l'Assemblée nationale — le BAN — ou à la commission compétente d'étudier les améliorations suivantes au fonctionnement du Commissariat à l'éthique :

«1. La mise en place d'un mécanisme de préavis confidentiel avant toute annonce publique d'ouverture d'enquête, sauf circonstances exceptionnelles;

«2. Une réflexion sur les mécanismes d'équité procédurale lors de la collecte des témoignages dans le cadre d'enquêtes déontologiques, notamment quant aux possibilités d'accompagnement, de représentation, et de clarification pour les personnes visées;

«3. Le renforcement des formations obligatoires destinées aux députés et aux employés politiques afin d'assurer une compréhension claire, uniforme et pratique des règles déontologiques applicables;

«4. La clarification des règles entourant l'utilisation des ressources, des locaux et du matériel parlementaires, notamment en ce qui concerne les activités partisans, les bénévoles et l'utilisation des bureaux en dehors des heures de travail;

«5. L'élaboration de guides pratiques et de mécanismes d'accompagnement visant à prévenir les manquements involontaires et à favoriser une culture de conformité;

«Et qu'enfin, toute application des règles déontologiques repose sur les principes de transparence, de justice naturelle, de proportionnalité et de respect de la réputation des personnes concernées.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader de l'opposition.

M. Tanguay : Il n'y a pas de consentement.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Comme il n'y a pas de consentement, bien, nous allons poursuivre nos travaux.

Avis touchant les travaux des commissions

À la rubrique Avis touchant les travaux des commissions...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Si vous avez à quitter, je vous demanderais de quitter en silence. J'ai besoin d'entendre Mme la leader du gouvernement.

Mme LeBel : Merci, Mme la Présidente.

Alors, nous faisons avis à cette Chambre que la Commission des finances publiques poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale, aujourd'hui, de 14 heures à 16 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission des transports et de l'environnement poursuivra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 22, Loi bonifiant les pouvoirs d'intervention des municipalités et modifiant d'autres dispositions législatives, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 12 h 50 et de 14 heures à 15 h 35, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission des relations avec les citoyens poursuivra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 24, Loi protégeant le consommateur contre l'utilisation trompeuse ou frauduleuse de l'identité ou de l'image d'une personne, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 12 h 50, à la salle Pauline-Marois;

La Commission de la santé et des services sociaux poursuivra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 23, Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 12 h 50 et de 14 heures à 16 h 25, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission de la culture et de l'éducation entreprendra l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques abusives de revente de billets et de renouvellement d'abonnements en ligne, aujourd'hui, de 14 heures à 16 h 30, ainsi que le vendredi 8 mai 2026, de 9 h 30 à 12 h 30, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des relations avec les citoyens procédera à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Protection des consommateurs du portefeuille Justice le mardi 12 mai 2026, de 11 h 15 à 12 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission des institutions procédera à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Affaires autochtones du portefeuille Conseil exécutif le mardi 12 mai 2026, de 9 h 30 à 11 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission des institutions procédera à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Lois professionnelles du portefeuille Travail le mardi 12 mai 2026, de 11 h 45 à 12 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Finances du portefeuille Finances le mardi 12 mai 2026, de 9 h 45 à 11 h 30, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Loto-Québec du portefeuille Finances le mardi 12 mai 2026, de 11 h 45 à 12 h 15, à la salle Pauline-Marois;

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles procédera à l'étude détaillée... des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Ressources naturelles du portefeuille Ressources naturelles et Forêts le mardi 12 mai 2026, de 9 h 45 à 11 h 15, à la salle Marie-Claire-Kirkland; et enfin

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles procédera à l'étude des crédits budgétaires 2026-2027 du volet Forêts du portefeuille Ressources naturelles et Forêts le mardi 12 mai 2026, de 11 h 30 à 12 h 30, à la salle Marie-Claire-Kirkland.

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Donc, nous allons maintenant à la rubrique Renseignements des travaux sur l'Assemblée. Il n'y a pas...

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion de la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Alors, la période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat ajourné le 6 mai 2026 sur le discours d'ouverture, sur la motion de Mme la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. le député de Marquette, Mme la députée de Verdun et Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 5 h 26 min 35 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. La répartition du temps de parole restant est la suivante : 10 h 3 min 31 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 h 19 min 20 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 2 h 36 min 46 s au deuxième groupe d'opposition, 1 h 33 min 48 s au troisième groupe d'opposition, 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

• (11 h 40) •

Je suis maintenant prête à céder la parole au prochain ou à la prochaine intervenante. Mme la députée de Mont-Royal—Outremont, à vous la parole.

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Merci, Mme la Présidente. En écoutant le discours inaugural mardi de cette semaine, on aurait presque pu croire que le gouvernement découvrirait soudainement les défis auxquels le Québec fait face, comme si les problèmes liés au coût de la vie, à la productivité, à l'état de nos infrastructures, à l'accès à la propriété, à l'accès aux soins et à l'accès aux services, généralement, étaient apparus tout récemment, comme si le gouvernement n'était pas au pouvoir depuis bientôt huit ans.

Mme la Présidente, le gouvernement de la CAQ a été élu, a pris le pouvoir en 2018, mais les Québécois, les Québécoises et les Québécoises ne sont pas dupes. La nouvelle première ministre peut bien parler d'un nouveau gouvernement, d'une nouvelle vision, de nouvelles priorités, mais les Québécois savent très bien qu'il s'agit essentiellement du même gouvernement, des mêmes ministres et des mêmes décisions qui nous ont menés là où nous sommes aujourd'hui, dans une situation très difficile. Ce sont essentiellement, Mme la Présidente, les mêmes personnes, le même groupe. Elle a reconduit les mêmes personnes dans des postes clés, sous réserve de quelques changements mineurs, cosmétiques. Nous avons devant nous, Mme la Présidente, le même gouvernement.

Alors, je n'achète aucunement le discours, le narratif qu'elle tente d'installer à l'effet qu'il y aurait le nouveau gouvernement, son nouveau gouvernement, et un ancien gouvernement. Il y a un seul et même gouvernement au pouvoir depuis 2018, et c'est le gouvernement de la CAQ. Aujourd'hui, il y a une nouvelle cheffe, et elle ne peut pas se distancer de... du bilan de la CAQ depuis 2018.

La nouvelle première ministre n'arrive pas de l'extérieur. Elle a occupé des fonctions tellement centrales dans le gouvernement de la CAQ depuis son élection : elle a été ministre de l'Immigration et de la Francisation, elle a été ministre... la superministre de l'Économie et de l'Énergie. Donc, elle était au cœur des décisions, Mme la Présidente, alors qu'aujourd'hui on tente de nous vendre un nouveau départ. Bien, derrière les annonces et le vocabulaire de renouveau, les Québécois reconnaissent surtout du réchauffé. Même les annonces sur les places en garderie reprennent essentiellement des engagements déjà entendus. Le discours que la nouvelle première ministre a prononcé aurait pu être prononcé par le député de l'Assomption, l'ancien premier ministre, dans le passé. C'est du réchauffé, Mme la Présidente. Un changement de chaise ne change pas le bilan.

Soyons honnêtes, si tout allait bien, est-ce que l'ancien premier ministre, député de l'Assomption, aurait démissionné? Bien non. Si ça allait bien, il serait encore là. Lorsqu'un gouvernement est fier de son bilan, lorsqu'il croit sincèrement qu'il est connecté sur les priorités de la population, qu'il s'en va dans la bonne direction, il ne change pas de chef à quelques mois d'une élection. Si tout allait bien, l'ancien premier ministre serait toujours là, il ne serait pas parti. Son départ est devenu, à lui seul, le constat le plus clair de l'usure du gouvernement de la CAQ. Et, maintenant, les mêmes personnes nous demandent de croire qu'en cinq semaines elles vont régler les problèmes qu'elles n'ont pas réglés en huit ans. On n'y croit pas, Mme la Présidente. En cinq semaines, ils ne régleront pas les problèmes qu'ils ont eux-mêmes créés et pour lesquels ils avaient toute la latitude d'apporter des solutions depuis qu'ils sont au pouvoir, très majoritaire, depuis 2018. La réalité, Mme la Présidente, c'est que cette législature tire à sa fin et que les Québécois savent très bien qu'on est déjà à l'aube d'une campagne électorale. Ce gouvernement agit, aujourd'hui, comme s'il venait d'arriver, mais il est là, combien de fois dois-je le rappeler, depuis 2018. À entendre la première ministre parler, mardi de cette semaine, du précédent gouvernement, on aurait presque oublié qu'elle en faisait partie elle-même.

Ce qui m'a frappée aussi, Mme la Présidente, c'est d'entendre la première ministre annoncer, à partir d'aujourd'hui, que son gouvernement allait devenir un catalyseur économique, qu'il allait s'attaquer au coût de la vie, améliorer les services, moderniser les infrastructures, etc. Imaginez l'énormité d'entendre de la bouche de la nouvelle première ministre, qui occupait des rôles centraux dans le gouvernement de la CAQ, dire que c'est à partir d'aujourd'hui qu'il allait assumer, asseoir son leadership et devenir un catalyseur économique. Mais, je m'excuse, c'est trop tard, c'est trop peu, trop tard, et on ne croit pas du tout à ce discours de renouveau. Comment peut-elle dire que c'est à partir d'aujourd'hui, qu'elle va se mettre en action, après presque huit ans? Mais ils étaient où depuis huit ans? Ils étaient où, justement, pour nous démontrer qu'ils sont un parti de l'économie, qu'ils sont le catalyseur économique pour stimuler la croissance, le développement économique régional? S'attaquer aux défis? Ils n'ont pas réussi, Mme la Présidente. Les Québécois ne sont pas dupes. Ils ne sont plus crédibles. Le changement de chaises ne réglera rien, Mme la Présidente.

Pourquoi avoir attendu la toute fin du mandat pour reconnaître enfin ces priorités? Pourquoi avoir attendu que les Québécois aient perdu confiance? Pourquoi avoir attendu que les problèmes s'accumulent avant de changer de ton? Pendant des années, pendant que d'autres sociétés investissaient massivement dans la productivité, l'innovation, les talents et leurs institutions, la CAQ a trop souvent regardé le train passer. Et aujourd'hui, après presque huit ans au pouvoir, la nouvelle première ministre voudrait nous faire croire qu'elle découvre enfin l'importance de l'économie, des infrastructures et de l'efficacité de l'État?

La réalité est tout autre, là. Depuis des années, ce gouvernement caquiste gouverne au rythme des sondages, une annonce, un repositionnement, un autre coup de volant dans un sens, une diversion, une nouvelle priorité, puis une autre, sans aucune vision cohérente, sans aucune constance. C'est ça, l'ADN de la CAQ. Et ce n'est pas un rebrassage de cartes superficiel qui va venir changer quoi que ce soit. Un gouvernement ne peut pas passer huit ans à faire de la politique de communication plutôt que de la politique publique. Le Québec a besoin de stabilité, Mme la Présidente, pas d'improvisation permanente.

Il y a des chiffres qu'on doit rappeler. En 2018, le gouvernement de la CAQ a pris le pouvoir et a hérité d'un surplus de près de 7 milliards de dollars. Aujourd'hui? Déficit record de plus de 10 milliards. Décote, le gouvernement de la CAQ est le gouvernement de la décote, des dérapages budgétaires, une explosion des coûts des projets publics et toujours des Québécois qui ont de la difficulté à voir les résultats sur le terrain. Si au moins on avait des meilleurs services. Si au moins l'argent avait été bien investi. Non, Mme la Présidente, l'argent a été gaspillé, il n'y a pas eu de rigueur, le gouvernement de la CAQ n'a pas agi en fiduciaire prudent des fonds publics, et les services ne sont pas au rendez-vous. Les Québécois ont le droit de demander où est passée la rigueur que la CAQ promettait pourtant. Après huit ans de promesses, de revirements et d'improvisation, ce gouvernement n'est tout simplement plus crédible.

Pensons à Northvolt. Pendant des mois, la première ministre, alors ministre de l'Économie, nous assurait que les risques étaient bien évalués, que les garanties étaient solides. Elle tentait de se montrer rassurante, elle disait qu'on avait les garanties, elle disait que le risque était contrôlé. On disait... Elle disait aux Québécois qu'ils étaient protégés. Aujourd'hui, ce projet Northvolt est devenu le symbole d'un gouvernement qui a trop souvent confondu ambition économique et improvisation. Après huit ans, ce gouvernement laisse derrière lui une longue série d'échecs coûteux.

Au-delà... Au-delà de Northvolt, le fiasco SAAQclic est devenu le symbole d'un gouvernement qui annonce vite, dépense énormément, mais prépare très mal ses projets. Oui, il y avait des enjeux technologiques, bien évidemment, mais il y avait surtout un manque flagrant de préparation, de tests adéquats, de gouvernance et de contrôle. Malgré les avertissements qui se multipliaient, le gouvernement a continué, a lancé la plateforme CASA/SAAQclic avec tout le chaos qui s'en est suivi. Et ce sont les Québécois qui ont payé le prix non seulement par un gaspillage éhonté des fonds publics, mais ils ont perdu de longues heures de travail à faire la file pour tenter d'avoir des services adéquats.

• (11 h 50) •

Alors, j'entends la première ministre dire, cette semaine, qu'elle va prioriser les services, qu'elle va s'assurer que les Québécois vont recevoir des services efficaces, que ce soit agréable de traiter avec l'État. On n'y croit plus, Mme la Présidente. Le fiasco SAAQclic va coller à ce gouvernement-là. Alors, qu'elle n'essaie pas de nous faire croire que c'est un nouveau gouvernement qui est aux commandes maintenant et que c'est l'ancien gouvernement qui a échoué dans le dossier SAAQclic. Le résultat du fiasco SAAQclic, c'est des centaines de millions de dollars gaspillés, des services paralysés et des Québécois pris dans le chaos administratif.

Pensons aussi à la crise créée de toutes pièces avec les médecins, à l'automne dernier. Quel mauvais pari de leur part! Des mois de confrontation, la loi spéciale adoptée sous bâillon puis des reculs improvisés dans l'urgence. C'est ça qui est arrivé dans le dossier avec les médecins, une crise créée, des séquelles. On va vivre avec des séquelles dans le domaine de la santé pour reculer, Mme la Présidente. Ça, c'est l'ancien gouvernement? Non, non, c'est le gouvernement de la CAQ avec essentiellement les mêmes personnes. Après huit ans, la CAQ devait moderniser l'État. Trop souvent, elle a plutôt contribué à miner la confiance envers sa capacité à livrer.

Et que dire du dossier de l'immigration? Le gouvernement de la CAQ a envoyé des signaux contradictoires aux étudiants internationaux, aux travailleurs qualifiés et à nos établissements d'enseignement. Dans une économie où toutes les sociétés développées se livrent une concurrence féroce pour attirer les talents, le Québec ne peut pas se permettre de l'improvisation. Voir aujourd'hui le gouvernement caquiste tenter de rétablir le PEQ, le Programme de l'expérience québécoise, après avoir passé des mois à défendre son abolition avec acharnement, ça relève, Mme la Présidente, de l'absurde. Pendant des mois et contre vents et marées on nous répétait que cette décision était la bonne. Jour après jour, malgré nos questions, pas juste les questions de l'opposition, de toutes les oppositions... bien, peut-être pas toutes, en tout cas, l'opposition officielle, et toute l'indignation de la société civile, les maires, les chambres, les acteurs des chambres de commerce, tout le monde disait : Mais quelle erreur! Le ministre de l'Immigration, dans l'ancien gouvernement, s'obstinait, s'acharnait, il disait que c'était la bonne décision, et maintenant, soudainement, il faudrait croire le contraire.

Lors du discours inaugural de la nouvelle première ministre, on a même vu l'ancien ministre de l'Immigration applaudir le retour d'un programme qu'il défendait pourtant avoir lui-même démantelé. Ça ne s'invente pas, Mme la Présidente. Encore une fois, un gouvernement qui gouverne selon le vent politique du moment.

Nos universités et nos cégeps ont besoin de prévisibilité, nos PME et nos entrepreneurs ont besoin de stabilité, de prévisibilité et d'un gouvernement qui comprend enfin leur réalité, et le Québec a besoin d'une stratégie économique cohérente.

J'aurais aimé entendre plus tôt cette semaine, lors du discours inaugural, une véritable vision ambitieuse pour l'enseignement supérieur au Québec, une vision qui reconnaît enfin que nos cégeps et nos universités sont des moteurs essentiels de développement économique, social, culturel du Québec. Mais, encore une fois, ce gouvernement caquiste semble avoir sous-estimé l'importance stratégique de nos institutions d'enseignement supérieur. Au lieu de les appuyer pleinement, trop de décisions ont fragilisé leur capacité d'attraction, leur stabilité et leur rayonnement. Pourtant, dans un contexte mondial marqué par l'innovation, l'intelligence artificielle, la recherche et la rareté de main-d'oeuvre qualifiée, investir dans le savoir n'est pas une dépense. C'est un choix de société.

Alors, moi, dans mes dossiers de porte-parole, surtout en enseignement supérieur, j'ai... j'ai été tellement frustrée de voir le ministre de l'Immigration, dans l'ancien gouvernement, nuire comme ça aux universités, aux cégeps, quand il a voulu encadrer les étudiants internationaux avec une approche mur-à-mur qui a fragilisé le réseau, et de voir la ministre de l'Enseignement supérieur à l'époque ne pas se lever pour défendre ces réseaux. Encore dans ce dossier-là, Mme la Présidente, on n'a pas fini d'entendre parler des conséquences. C'est notre attractivité, notre rayonnement et aussi les finances de nos universités qui sont fragilisés. C'est ça, le gouvernement de la CAQ. L'ancien, le nouveau, appelez-le comme vous voulez, c'est ça, la CAQ. Les sociétés qui réussissent sont celles qui misent sur le talent, la connaissance et l'innovation, pas celles qui improvisent au gré des cycles politiques, comme la CAQ.

Enfin, Mme la Présidente, lorsque ce gouvernement est en difficulté, il revient trop souvent aux mêmes réflexes. Hier encore, alors qu'on tentait de nous présenter un gouvernement tourné vers l'économie et le renouveau, on a rapidement vu réapparaître les vieux réflexes caquistes de division et de calcul politique. En fait, c'était le jour... ce n'était pas hier, c'était le jour du discours inaugural de la nouvelle première ministre. Son premier geste, c'est un geste de division, un geste de tactique, de calcul politique pour diviser, pour créer des débats identitaires, pour chercher des distractions. Pendant ce temps, les Québécois attendent des résultats concrets : ils attendent un médecin de famille, ils attendent des soins, ils attendent des services qui répondent enfin à leurs besoins.

Le rôle d'un gouvernement est de rassembler autour d'un projet économique fort, d'institutions solides et de services efficaces, pas de chercher constamment des lignes de fracture. Mme la Présidente, le vrai enjeu, aujourd'hui, ce n'est pas un changement de premier ministre. Le vrai enjeu, c'est le bilan de près de huit ans de gouvernement caquiste. Après huit ans, les finances publiques se détériorent, les grands projets dérapent, les Québécois perdent confiance, le réseau de la santé peine toujours à répondre à la demande, notre système d'éducation continue de manquer de ressources pour nos enfants. Et le gouvernement tente maintenant de se présenter comme la solution aux problèmes qu'il a lui-même créés? Les Québécoises et les Québécois méritent mieux qu'une opération de repositionnement politique de fin de mandat. Ils méritent un gouvernement sérieux, rigoureux, stable, ambitieux pour notre économie, ambitieux pour nos institutions et capable enfin de livrer des résultats.

Motion formulant un grief

Alors, en terminant, Mme la Présidente, permettez-moi de déposer la motion de grief suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour avoir nui à l'attractivité et à la stabilité du réseau de l'enseignement supérieur québécois et pour n'avoir présenté aucun plan afin de réparer les conséquences de ses propres politiques.» Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Merci, Mme la députée, pour votre intervention.

Je suis maintenant prête à reconnaître un autre ou une autre intervenante. Mme la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, à vous la parole.

Mme Kateri Champagne Jourdain

Mme Champagne Jourdain : «Kuei, kuei.» Merci, Mme la Présidente. Chers collègues, bonjour à vous tous. C'est un plaisir pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour revenir sur le discours inspirant, rassembleur et tourné

vers l'avenir de notre première ministre. Ses propos étaient à son image : pragmatiques, connectés aux réalités du terrain et ancrés dans l'action. Elle sait miser sur nos forces, au Québec, tout en faisant preuve d'ambition là où ça compte vraiment. Et on peut être fiers, au Québec, collectivement, d'avoir comme dirigeante une femme de tête, d'action et de cœur. Son leadership est non seulement pertinent, mais je dirais qu'il est aussi essentiel. Elle incarne cette capacité à prendre des décisions éclairées, à rassembler et à faire avancer le Québec.

Les priorités de la première ministre sont très claires, et le mandat qu'elle m'a donné aussi. Comme elle l'a mentionné mardi, on souhaite permettre aux entreprises de se concentrer sur ce qu'elles font le... ce qu'elles font le mieux pour le Québec, en fait, c'est-à-dire de créer de la richesse afin de pouvoir la partager. Et c'est ça que veut dire... c'est ce que ça veut... Et ça, ce que ça veut dire, en fait, pour le secteur forestier, Mme la Présidente, c'est qu'on veut aider les entreprises qui en vivent, qui vivent de la forêt.

• (12 heures) •

Alors, comment on va y arriver rapidement? Bien, ça va être, entre autres, avec le projet de loi n° 11, un projet de loi qui... que nous avons officiellement rappelé ce matin en Chambre afin qu'il puisse être adopté. Et, avec le projet de loi n° 11, on vient répondre présent aux besoins immédiats de l'industrie. C'est d'ailleurs des mesures qui ont largement été saluées par les différents acteurs dans les derniers mois. Ces nouvelles mesures législatives vont permettre de donner rapidement de l'oxygène au secteur forestier, et ça va aussi permettre de leur offrir un environnement d'affaires plus flexible, moins lourd, grâce à l'abolition de la redevance annuelle payée par les entreprises pour détenir une garantie d'approvisionnement en bois. C'est un geste concret qui vient réduire le fardeau financier des entreprises tout en améliorant leur compétitivité, voilà, et aussi grâce à l'abolition du Bureau de mise en marché des bois et des mises à l'enchère, et aussi grâce à une nouvelle tarification beaucoup plus réactive et compétitive, qui s'apparente à celle de l'Ontario. Alors, cette nouvelle tarification va être plus sensible aux fluctuations des prix des produits finis afin d'offrir aux entreprises une meilleure adéquation entre les coûts d'approvisionnement et... le coût d'approvisionnement des usines, évidemment, et les conditions des marchés. Alors, avec cette mesure, on va améliorer une fois de plus la compétitivité du secteur, en plus d'assurer la pérennité de la filière bois. Alors, dans cet esprit, une somme de plus de 104 millions de dollars sur cinq ans est prévue pour assurer le maintien des travaux sylvicoles non commerciaux.

On va aussi investir 60 millions de dollars, dès cette année, pour soutenir la transformation du bois. Ça mérite d'être souligné. Avec l'adoption du projet de loi n° 11, on va également pouvoir tester un certain nombre de projets pilotes qui viendront, à terme, bonifier notre réflexion sur l'éventuelle et nécessaire modernisation du régime forestier.

L'exemple le plus probant est celui qu'on travaille en ce moment avec le Conseil de la nation atikamekw, que je salue, je profite de ce moment-là pour leur adresser mes salutations, qui va nous permettre de mettre au jeu une gestion participative autochtone de l'aménagement et de l'utilisation du territoire forestier. Alors, c'est ce que j'appelle être en action.

Et j'en profite d'ailleurs pour inviter tous les collègues ici, en cette Chambre, à soutenir l'adoption de ce projet de loi important là, alors... parce que l'industrie, ce dont elle a besoin présentement, bien, c'est de la prévisibilité. C'est ce que je compte offrir aux entreprises, en plus de soutenir la modernisation et la diversification des marchés, tant au Québec, mais aussi ailleurs dans le monde. Et c'est une industrie qui mérite toute notre attention, parce qu'avec ses 11,5 milliards de dollars d'exportations, qui correspondent à 9,3 % des exportations totales du Québec, on ne se trompe pas en disant que c'est un véritable pilier pour notre économie, mais aussi nos régions. Notre gouvernement l'a toujours reconnu et continue de le faire. Pour preuve, depuis 2023, c'est plus de 1,8 milliard de dollars qui ont été investis par notre gouvernement pour soutenir le secteur forestier, et, au plus récent budget, bien, on a prévu plus de 365 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer les entreprises et les communautés forestières, ce qui porte les sommes investies depuis 2023 à près de 2,2 milliards de dollars pour soutenir ce secteur. C'est donc dire, Mme la Présidente, que, oui, l'industrie fait face à des défis, mais on répond présent, et surtout on va continuer de répondre présent, Mme la Présidente.

Je veux revenir aussi sur un autre élément très, très pertinent du discours de la première ministre quand elle a évoqué le secteur minier en disant qu'on va accélérer certains processus. Rapidement, j'ai l'intention de lancer un point de contact personnalisé pour accompagner les entreprises minières dans leurs demandes de permis. Cette initiative-là va permettre d'assurer une meilleure coordination entre les ministères pour accompagner les entreprises minières dans leurs demandes de permis. Ça peut paraître simple, mais, naviguer à travers les différentes administrations, ce n'est pas toujours facile. C'est même parfois complexe de s'y retrouver et ça peut faire perdre un temps précieux. Alors, en s'assurant que les promoteurs soient bien guidés, bien, on va faire des gains significatifs en termes de temps pour les entreprises. Alors, c'est une bonne nouvelle, et, avec la toute nouvelle stratégie pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques, eh bien, on va pouvoir mettre en place aussi des conditions nécessaires pour attirer des capitaux privés, développer des chaînes de valeur ici même, au Québec, et maximiser les retombées économiques pour nos régions.

L'idée, c'est vraiment de créer les conditions gagnantes et propices dans ce secteur d'activité, tout en respectant évidemment les critères d'acceptabilité sociale, c'est vraiment de créer un environnement qui est stable, qui est prévisible et qui attire les investissements, et c'est important, parce que les minéraux critiques et stratégiques dont le Québec dispose, bien, ce sont un levier majeur. Nos ressources minérales sont essentielles aux transitions énergétiques et numériques mondiales, et, dans un contexte où certains pays contrôlent une part importante de leur production et de leur transformation, développer ces ressources au Québec, c'est une question de sécurité et de souveraineté économique. Il faut être ambitieux. Il faut s'assurer de ne pas manquer le bateau. Et, avec notre première ministre et sa vision, eh bien, on va assurément pouvoir faire du Québec une plaque tournante mondiale des minéraux critiques et stratégiques.

Un autre aspect que je me dois d'aborder, c'est celui des partenariats avec les communautés autochtones. La première ministre a souligné toute l'importance, dans son discours, de renforcer nos relations de nation à nation avec les Premières Nations et Inuits. Ça veut dire beaucoup, et je tenais à le réitérer aujourd'hui parce que c'est significatif

comme propos, d'autant plus avec le geste concret qu'on a posé au plus récent budget. Je parle, bien sûr, ici, de la création d'un fonds de 500 millions qui va offrir des garanties de prêt pour les communautés autochtones afin qu'elles puissent prendre part financièrement à des projets économiques. Et, Mme la Présidente, j'ai... C'est une... c'est une demande qui provient des Premières Nations elles-mêmes. J'ai même, moi-même, été témoin de cette demande-là, qui a été faite au ministre des Finances, chez moi, à Uashat mak Mani-Utenam, et c'est majeur parce que, grâce à ces garanties-là, les communautés vont pouvoir accéder à des prêts à taux avantageux pour acquérir des participations à des projets et devenir de réels partenaires. Alors, concrètement, ce que ça va faire, c'est que ça va leur permettre de bénéficier davantage des retombées économiques qui en découlent.

Qui dit développement économique et communautés autochtones dit aussi consultations. Alors, notre gouvernement a aussi annoncé un investissement de 4,7 millions de dollars sur deux ans pour soutenir la participation des communautés autochtones aux consultations environnementales des projets de développement économique. Bref, notre gouvernement vient en appui aux communautés autochtones afin de faciliter leur participation dans des projets de développement économique afin que ces projets soient structurants aussi pour elles. C'est par des exemples concrets comme ceux-ci qu'on bâtit, jour après jour, Mme la Présidente, la relation de nation à nation.

En terminant, le vent nouveau qu'insuffle notre première ministre se fait déjà sentir dans toutes les régions, dans tous les secteurs, dans tous les milieux, partout, Mme la Présidente. Je suis convaincue que cette énergie et cette détermination qui l'habitent, bien, vont nous permettre d'accomplir des grandes choses, et ce, très rapidement. Déjà, les résultats commencent à se dessiner sur le terrain. La première ministre est présente, engagée, à l'écoute des réalités de nos régions et de nos PME. Cette proximité qui la définit fait toute la différence. Je l'entends entre autres chez moi, sur la Côte-Nord. Comme ministre des Ressources naturelles, je peux vous dire que sa vision est claire, et je suis d'ailleurs déterminée à aller jusqu'au bout de celle-ci. Les investissements importants annoncés au dernier budget, tant pour le secteur minier que le secteur forestier, combinés au travail amorcé par mon prédécesseur, nous donnent les moyens de nos ambitions pour tous les dossiers que je vais piloter dans les prochaines semaines. Maintenant, allons de l'avant. Et, comme notre première ministre le dit souvent si bien, au travail! Merci. «Tshinashkumitnau.»

• (12 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Je suis prête à entendre un autre intervenant. M. le ministre du Travail.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Oui. Merci, Mme la Présidente. Je salue d'ailleurs l'ensemble des collègues qui sont réunis aujourd'hui pour débattre du discours d'ouverture prononcé par notre première ministre.

Ce discours propose une direction claire pour le Québec, une direction ancrée dans les préoccupations réelles des Québécoises et des Québécois : le coût de la vie, l'efficacité de l'État, la productivité, la capacité de livrer, la défense de nos intérêts et surtout la volonté de donner des résultats concrets. Ces priorités nous interpellent directement.

Comme ministre du Travail, j'ai eu le privilège depuis 2018 d'accompagner des transformations importantes dans nos milieux de travail. J'ai vu les besoins évoluer, j'ai vu les attentes des travailleuses et des travailleurs changer, j'ai accompagné nos entreprises, qui devaient s'adapter à une économie plus exigeante, plus rapide, plus compétitive.

Mme la Présidente, lorsque la première ministre parle de coût de la vie, elle parle d'une réalité que les Québécois vivent au quotidien. Comme ministre du Travail, c'est au coeur de mon action. Depuis 2018, nous avons fait évoluer le salaire minimum de façon importante. Il est passé de 12 \$ l'heure à 16,60 \$ de l'heure, c'est une hausse de 4,60 \$ ou 38,3 %. C'est une progression nettement supérieure à l'inflation, sur la même période, qui a été de 27,2 %. C'est un choix politique clair, c'est de soutenir le pouvoir d'achat, de reconnaître la valeur du travail et de faire en sorte que le travail demeure le plus attractif possible. Nous l'avons fait de manière responsable parce qu'on doit toujours garder l'équilibre, d'une part, à soutenir les travailleuses et les travailleurs, mais le faire aussi en tenant compte de la capacité de payer des entreprises, notamment des petites et moyennes. C'est cette approche équilibrée qui guide notre action depuis le début.

Mme la Présidente, le travail, ce n'est pas seulement une question de salaire, c'est aussi une question de dignité, de sécurité et de respect. C'est pourquoi nous avons mené plusieurs réformes importantes depuis 2018. Nous avons modernisé le régime de santé et de sécurité du travail, réforme qui était attendue depuis près d'une quarantaine d'années. Le monde du travail avait évolué, les risques avaient changé. Les attentes requéraient que nous modernisions notre régime de santé et sécurité. Nous avons renforcé la prévention du harcèlement psychologique et lutté contre la violence à caractère sexuel en milieu de travail, une autre loi qui était socialement nécessaire, qui envoie aussi un message clair : chaque personne a droit à un milieu de travail sain, respectueux et sécuritaire. Parce qu'un milieu de travail ne peut pas être productif s'il n'est pas sain. Il ne peut pas être attractif s'il n'est pas respectueux. Il ne peut pas être durable s'il ne protège pas celles et ceux qui y contribuent à chaque jour. Nous avons également poursuivi la modernisation des normes du travail en tenant compte des réalités familiales, des nouvelles attentes aussi des travailleuses et des travailleurs. Toutes ces réformes ont un objectif commun : adapter nos lois à la réalité d'aujourd'hui, parce que le Québec de 2026 n'est plus celui de 1980. Nos milieux de travail ont subi des mutations constantes, les attentes ont changé. Notre rôle, comme gouvernement, c'est de faire en sorte que nos lois suivent le rythme social et économique du Québec.

Mme la Présidente, la première ministre a aussi parlé de productivité et de capacité de livrer. C'est un enjeu central. On ne peut pas vouloir bâtir plus, produire plus, innover plus tout en conservant des règles qui ralentissent inutilement les entreprises et les travailleurs. C'est dans cet esprit que nous avons adopté la Loi modernisant l'industrie de la construction, qui répond à une réalité très concrète : le Québec a besoin d'une industrie de la construction plus agile, plus inclusive et plus productive. Nous avons introduit des mesures pour faciliter l'accès à l'industrie, amélioré la

mobilité de la main-d'oeuvre, ouvert la porte à davantage de polyvalence entre les métiers, posé des gestes pour favoriser la présence des femmes, des Premières Nations, des Inuits et des personnes issues de la diversité. L'objectif est simple : augmenter notre capacité de livrer, parce que, lorsque le Québec investit massivement, il faut que les projets avancent. Il faut que les chantiers soient capables de répondre à la demande, que les règles permettent l'efficacité sans compromettre ni la qualité ni la sécurité. Et ce travail se poursuit.

On a déposé, le 1er avril dernier, un projet de loi pour poursuivre notre effort de modernisation d'une industrie névralgique pour le Québec, celui de la construction. Il vise à réduire certaines contraintes, à mieux adapter l'organisation du travail et à faciliter la réalisation de certains travaux. Il propose notamment des ajustements en matière de santé et de sécurité sur les chantiers, il propose de permettre à certains organismes, comme des coopératives d'habitation, des OSBL d'habitation et la SEPAQ, de réaliser certains travaux de rénovation ou de modification avec leurs propres salariés. Ce sont des mesures concrètes. Elles permettent de réduire les délais, de diminuer les coûts et d'adapter nos règles aux réalités du terrain. Là aussi, l'objectif est clair : alléger certaines lourdeurs, moderniser les mécanismes et permettre une meilleure représentation des personnes visées.

Mme la Présidente, soutenir les travailleurs et les travailleuses n'est nullement contradictoire avec le soutien des entreprises, au contraire, un marché du travail fort repose sur des personnes bien protégées et sur des entreprises capables d'investir, d'innover et de se développer. C'est exactement l'équilibre que nous cherchons à constamment maintenir. La première ministre a insisté sur la nécessité d'alléger le fardeau administratif. Nous partageons entièrement cette priorité. Nos entrepreneurs, particulièrement nos PME, doivent pouvoir se concentrer sur leur mission : créer de la valeur, des emplois, servir leurs clients et développer nos régions. Ils ne doivent pas être freinés par des obligations devenues trop lourdes, trop complexes ou mal adaptées. C'est pour cette raison que plusieurs de nos réformes visent à simplifier, moderniser et à rendre l'État plus efficace.

Mme la Présidente, il y a aussi une autre priorité de la première ministre qui m'interpelle profondément : l'inclusion. Le Québec ne peut pas se permettre de laisser du talent de côté. Dans l'industrie de la construction, les femmes représentent encore une trop faible proportion de la main-d'oeuvre. C'est une réalité que nous devons continuer de faire évoluer. Des gestes ont été posés, des plans d'action ont été appliqués, les résultats commencent à se faire sentir. En 2025, près de 8 360 femmes ont oeuvré sur les chantiers au Québec.

Il faut renforcer aussi la place des Premières Nations et des Inuits. Là encore, le Québec le fait en partenariat, avec respect et des mesures concrètes, parce que l'inclusion ne doit pas être seulement en principe, elle doit aussi se traduire sur le terrain, par l'accès à des métiers de construction, dans les parcours de formation, dans les milieux de travail, dans la culture des organisations.

C'est aussi pourquoi les efforts pour créer des milieux de travail sains sont si importants. La campagne pour un climat sain dans la construction, portée par la Commission de la construction du Québec avec les partenaires de l'industrie, va exactement dans cette direction. Elle rappelle une chose essentielle : un chantier sécuritaire, ce n'est pas seulement un chantier où on évite les accidents, c'est aussi un chantier où chaque personne est respectée.

• (12 h 20) •

Permettez-moi d'aborder un nouveau mandat. Comme ministre responsable des Relations canadiennes, la première ministre a été claire, le Québec doit continuer de défendre ses intérêts avec fermeté. Dans le contexte actuel, c'est essentiel, on entre dans une période importante pour les relations entre le Québec, Ottawa et nos partenaires nord-américains. La révision de l'ACEUM approche. C'est un rendez-vous majeur. Le Québec doit faire valoir ses priorités, protéger ses intérêts économiques, s'assurer que ses secteurs stratégiques, ses entreprises, ses travailleurs et ses régions soient pleinement pris en compte. L'enjeu, ce n'est pas de faire de la confrontation, c'est d'obtenir des résultats.

C'est dans cet esprit que nous travaillons actuellement à faire avancer plusieurs ententes avec le gouvernement fédéral, je pense notamment aux ententes puis au financement et aux infrastructures, dont certaines sont en voie d'être conclues. Elles sont importantes. Elles répondent à nos priorités. Elles doivent permettre de livrer des résultats pour les Québécois et les Québécoises, à nos conditions, mais elles doivent être conclues dans le respect. Et nous serons présents. Travailler avec Ottawa, oui, mais travailler pour le Québec d'abord et avant tout. Cette approche, elle est cohérente et compatible avec le discours de la première ministre du Québec, alors avec la volonté claire... la volonté claire, excusez-moi, de défendre les intérêts du Québec. Je le réitère, on est à un moment décisif, les défis sont grands. Nous avons une première ministre qui propose une direction claire. On a un gouvernement déterminé à livrer pour les travailleuses, les travailleurs, les entreprises, les régions, les familles et pour le Québec. Je vous remercie, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le ministre. Maintenant, je cède la parole à M. le ministre responsable de la Jeunesse et ministre délégué aux Régions.

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Et justement, pour débiter, je tiens à vous dire que c'est un grand honneur pour moi, un grand privilège que l'on m'ait confié ces deux mandats, soit celui d'être ministre délégué aux Régions en plus d'être ministre responsable de notre belle jeunesse.

Une telle nomination constitue avant tout un signal fort qu'on envoie à nos collectivités, à nos régions, et ça démontre toute l'importance qu'on accorde justement à ces belles régions, nous, le gouvernement des régions. Comme vous le savez, Mme la Présidente, une grande place est accordée aux régions, qui sont une priorité à part entière pour nos... pour notre gouvernement. Et, pour les régions, bien, ça, ça signifie qu'elles bénéficient d'un leadership attentif aux réalités du terrain et profondément engagé à faire rayonner leurs forces, leurs particularités, leurs ambitions au coeur même de nos décisions.

Cette approche va permettre, Mme la Présidente, de mieux arrimer nos actions avec celles des régions, d'assurer aussi une cohérence entre les interventions ministérielles et de maximiser l'impact des initiatives sur le territoire québécois, évidemment en prenant en compte les enjeux et les initiatives sur le terrain à même nos régions. Il est primordial de mettre en lumière les initiatives porteuses, de soutenir leurs avancées et de créer des conditions favorables à leur succès. Les régions vont voir ainsi leurs idées, leurs... leur expertise et leur capacité d'innovation pleinement reconnues, et surtout aussi leurs spécificités. J'assurerai donc la présidence d'une nouvelle instance clé pour faire entendre la voix de nos belles régions du Québec, le Conseil des régions, que j'aborderai un peu plus loin au courant de mon intervention actuelle.

De plus, je vais veiller à la cohérence et à la mise en oeuvre de la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité de nos territoires. Cette stratégie, comme vous le savez, Mme la Présidente, favorise une utilisation beaucoup plus efficace des ressources publiques et soutient un développement optimal des territoires dans une perspective d'attractivité, de vitalité et surtout d'équité entre les régions.

Je vais également avoir, sous ma responsabilité, la mise en oeuvre des volets liés au rayonnement régional, développement territorial, vitalisation et commerces de proximité du Fonds régions et ruralité. On se souviendra, c'est très, très important pour nos différentes collectivités régionales. Ce fonds, c'est un des principaux leviers de notre gouvernement servant à soutenir la vitalité de nos territoires. Il outille concrètement les différents acteurs régionaux afin qu'ils puissent relever leurs défis de développement, stimuler leur économie et renforcer leur capacité d'action. En appuyant des projets structurants, le fonds permet de répondre directement aux besoins exprimés sur le terrain, tout en respectant les réalités et les particularités propres à chaque territoire. Les collectivités peuvent ainsi transformer leurs idées en projets concrets, durables, rassembleurs, au bénéfice de nos concitoyens. Je m'assurerai, également, que nous appuyions les villages nordiques en collaboration avec l'Administration régionale Kativik.

Maintenant, le Conseil des régions. On a eu l'occasion d'en parler, ce matin, lors de la période de questions, mais, comme vous le savez, le Conseil des régions a été créé. Mais, concrètement, pourquoi avoir mis en place une telle instance? D'abord, Mme la Présidente, il faut savoir que le conseil regroupe 18 députés provenant des 17 régions du Québec, et il se réunit chaque semaine. Donc, ça, c'est vous dire, Mme la Présidente, 19 députés et ministres, en m'incluant, qui sont dédiés, dévoués et qui travaillent fort pour nos régions. Et ça inclut, également, les caucus régionaux, parce qu'ils sont consultés par les différents adjoints gouvernementaux régionaux et, également, dans les régions où il y a des ministres sectoriels qui restent intéressés, évidemment, par leurs régions et qui gardent leurs régions en leur coeur.

Les rencontres, initialement prévues aux deux semaines, se déroulent désormais chaque semaine, témoignant de l'importance que les membres du conseil accordent à cette démarche très innovante et ingénieuse. Nos orientations gouvernementales vont gagner ainsi en justesse, en pertinence, en impact, parce qu'elles seront ancrées dans les réalités des régions et de nos gens sur le terrain. Le conseil va contribuer à briser les vases clos et les approches mur-à-mur, à accélérer la circulation de l'information.

Donc, on est vraiment, Mme la Présidente, en mode solutions concrètes et concertées, surtout, qui tiennent compte des forces et des spécificités de chaque région, et ce, avec l'aide de nombreux collègues qui ont à coeur la réussite de nos belles régions. C'est un engagement clair afin de s'assurer que le développement et l'essor de nos régions s'opèrent partout au Québec, non seulement pour les régions, mais, surtout, avec ces dernières.

L'expertise, comme je le disais, des adjoints gouvernementaux régionaux et la connaissance fine qu'ils ont de leurs milieux seront mis à profit. Ils vont pouvoir porter les projets prioritaires de leurs régions, faire valoir les besoins de leurs communautés et surtout proposer des solutions concrètes pour faciliter la réalisation de ces projets et faciliter, également, la réalisation de gains pour les régions en agissant pour ces dernières. Les députés vont être appuyés par des conseillers régionaux qui vont travailler directement sur le terrain, également, près des enjeux et surtout proche de nos concitoyens. Ils vont être les véritables bras droits, capables de capter les préoccupations, de suivre l'avancement des dossiers et de maintenir un lien constant avec les acteurs régionaux. Et ça, ça ne se fera pas, non plus, en vase clos parce que les différents conseillers régionaux vont se rencontrer, se parler, échanger les bonnes pratiques, échanger les solutions interrégionales de façon transversale, comme le font les adjoints gouvernementaux régionaux lorsqu'ils se rencontrent au Conseil des régions tous les jeudis matin. D'ailleurs, je prends l'occasion pour dire que nous avons tenu un Conseil des régions ce matin, très productif, Mme la Présidente. Vous n'en doutez pas, je le sais. Et, donc, je vous assure que les conseillers régionaux sont déjà sur le terrain, à l'écoute de nos... de nos régions, de nos partenaires, également, sur le terrain.

Il est également important de souligner que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation va accompagner le conseil de... dans ses démarches et ses interventions. Il va assurer une collaboration étroite entre les régions et l'appareil gouvernemental.

Les rencontres hebdomadaires sont orientées vers l'efficacité, avec une approche claire, ciblée et, évidemment, comme je le disais, axée sur les résultats qui sont concrets et qui proviennent des priorités identifiées par les milieux eux-mêmes. Elles vont permettre aussi d'inviter de hauts dirigeants de ministères et d'organismes, de collègues ministres ainsi que différents acteurs clés afin de trouver ensemble des solutions rapides et adaptées aux défis qui sont soulevés.

C'est une première, Mme la Présidente. Jamais les régions n'ont été réunies... réunies de façon aussi structurée et aussi proactive autour d'une même table, et, laissez-moi vous dire, c'est toute une force de frappe et toute une force d'influence, notamment au sein d'un caucus gouvernemental. Dès les premiers jours qui ont suivi ma nomination, Mme la Présidente, j'étais en mode action avec la tenue d'une première rencontre officielle à Québec. En fait, j'ai été nommé ministre mardi en fin d'après-midi, et le jeudi matin nous lançons le Conseil des régions. C'est dire à quel

point les collègues députés étaient dévoués, dédiés et avaient envie de travailler pour nos régions, et moi aussi. Merci, merci. Merci, chers collègues.

• (12 h 30) •

Merci, merci, merci, chers collègues. Et donc, pour moi, évidemment, là, on est tournés vers l'avenir. Ça se veut opérationnel. Ça se veut engagé. C'est fondamental que chaque région puisse pleinement faire entendre sa voix, être écoutée et aussi compter dans les décisions qui façonnent le Québec, et, pour les régions, il s'agit d'un effet multiplicateur, Mme la Présidente. Je l'ai expliqué, il y a le caucus qui se rencontre avec l'adjoint gouvernemental régional, il y a l'adjoint gouvernemental régional qui parle pour les régions, il y a aussi le ministre sectoriel, dans sa région, qui est intéressé, évidemment, par sa région et qui... et qui veut que cette... que cette dernière, évidemment, fasse des gains, et qu'on trouve des solutions.

Donc, tous ensemble, on travaille. On travaille ensemble pour, justement, atteindre ces résultats, parce que tout le monde reste bien ancré dans son territoire. Je crois fermement à la puissance de nos régions. Elles sont au coeur de notre prospérité collective. Elles sont des moteurs essentiels de développement socioéconomique, des lieux d'innovation et des espaces où s'exprime pleinement la vitalité des territoires. Partout, des projets porteurs prennent forme grâce à l'engagement de nos collectivités, et c'est tout le Québec qui en bénéficie, Mme la Présidente.

Si on pense au Saguenay—Lac-Saint-Jean, avec l'aluminerie Rio Tinto d'Alma, l'une des plus modernes au monde, qui illustre un ancrage industriel fort... Je vois justement l'adjointe gouvernementale régionale, qui est ici, qui sourit, qui est d'accord avec ça, du Saguenay—Lac-Saint-Jean, et évidemment elle soutient des milliers d'emplois dans cette belle région et renforce la position du Québec comme chef de file mondial.

La région se distingue, Mme la Présidente, aussi par son dynamisme agroalimentaire, son identité territoriale forte, les bleuétières qui génèrent des retombées économiques durables tout en positionnant un produit-phare du terroir sur les marchés québécois et internationaux. On a déjà eu l'occasion, Mme la Présidente, vous vous en souviendrez, de goûter à ces excellents bleuets. Les gens du caucus du Saguenay—Lac-Saint-Jean nous en avaient apporté. On les avait dégustés. Ils étaient délicieux même enrobés de chocolat, on s'en souviendra.

En Mauricie, aussi, je reconnais les collègues de la Mauricie, on se réinvente. Je pense à Shawinigan, où la Vallée de transition énergétique est devenue un véritable pôle d'attraction pour les entreprises en transition énergétique. En numérique et en manufacturier avancé, on renforce la compétitivité du Québec. À La Tuque, des... voyons, des initiatives novatrices de valorisation de la biomasse forestière soutiennent une économie plus durable.

Sur la Côte-Nord, plus précisément à Sept-Îles, l'Aluminerie Alouette est aussi des plus importantes au monde. De plus, la Côte-Nord, comme vous le savez, Mme la Présidente, c'est un pilier de la production d'énergie propre. Les complexes hydroélectriques de Manic-Outardes sont emblématiques de la contribution de la région à l'autonomie énergétique et à la transition climatique du Québec.

En Montérégie, la force économique repose sur la complémentarité entre l'agriculture, l'industrie et l'innovation. La région, c'est un véritable pilier, Mme la Présidente, de notre autonomie alimentaire, qui permet de renforcer la chaîne bioalimentaire du Québec.

Et j'en passe. Il y a de nombreuses et de nombreuses régions qui, évidemment, contribuent, contribuent à notre beau Québec.

Et maintenant, évidemment, il y a un autre volet très important pour moi, dans mon portefeuille, la jeunesse, l'avenir du Québec, Mme la Présidente, ce qui m'amène à vous dire quelques mots sur mon mandat en tant que ministre responsable de la Jeunesse, dont je... dont je suis particulièrement fier.

Si vous... si nous voulons bâtir un Québec fort, il faut miser sur les jeunes. Les jeunes, c'est une force vive, une énergie, une créativité, une capacité d'innover et de remettre en question qui font avancer notre société. Ce sont aussi des bâtisseurs dans nos communautés, en entrepreneuriat, en culture, en sciences ou en action sociale. Ils contribuent concrètement à la vitalité du Québec. Leur ouverture, leur sensibilité aux enjeux sociaux et environnementaux, leur souci de justice renforce notre tissu social.

Et donc, dans ce contexte, Mme la Présidente, je vais m'engager évidemment à porter leur voix, à les écouter, à reconnaître toute la diversité de leurs parcours, mais surtout il faut comprendre une chose fondamentale. La jeunesse, ce n'est pas un secteur d'activité comme les autres. C'est une réalité transversale. Elle touche toutes les missions de l'État : la santé, l'éducation, l'emploi, l'environnement, l'économie, la culture et, bien sûr, le développement de nos régions. Donc, il y a une connexion ici. C'est exactement là que mes responsabilités se rejoignent. Être à la fois responsable de la jeunesse et des régions, c'est travailler avec une même idée : l'avenir du Québec, mais également son présent, passe par ses jeunes partout sur le territoire national. Je crois profondément que nous avons la responsabilité collective de créer les conditions pour qu'ils puissent s'épanouir, prendre leur place et contribuer pleinement. Et le Secrétariat à la jeunesse joue un rôle central à cet égard. Il veille à mettre les jeunes au coeur de nos politiques publiques et soutient des actions concrètes pour leur réussite et leur bien-être.

Et donc, en conclusion, évidemment, je réitère que c'est avec fierté et conviction que j'assumerai mes nouvelles responsabilités. Je suis privilégié de pouvoir porter la voix de nos régions ou de notre jeunesse au sein de notre gouvernement. Je remercie à nouveau notre première ministre pour sa confiance, et pour son audace, et cette idée innovante et ingénieuse du Conseil des régions.

Les mandats région et jeunesse vont de pair. Lorsque nous avons des régions dynamiques, Mme la Présidente, et attractives, les jeunes choisissent de s'y établir, et l'inverse est tout aussi vrai. Quand on donne aux jeunes les moyens de s'établir, de prendre soin de leur santé, de travailler et de s'impliquer, ce sont nos régions qui gagnent en vitalité. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le ministre. Maintenant, je cède la parole à M. le député de l'Acadie.

M. André Albert Morin

M. Morin : Merci, Mme la Présidente. Alors, très heureux de m'adresser à cette Chambre en ce début d'après-midi et de prendre la parole dans le cadre du débat sur le discours d'ouverture de Mme la première ministre.

Motion formulant un grief

Permettez-moi d'abord de lire ma motion de grief. Il y a deux éléments positifs à ça. Le premier, c'est que ça permet de dresser la table, donc les gens, immédiatement, vont savoir de quoi je vais parler, puis, deuxièmement, ça évite de l'oublier à la fin. Alors donc, joignons l'utile à l'agréable. Et voici la motion :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour sa volonté de poursuivre son projet de constitution sans consultation auprès des Premières Nations et des Inuit.» Voilà.

Donc, permettez-moi d'abord, dans un premier temps, de parler d'une façon un peu plus générale du discours de Mme la première ministre, puis après, bien, je pourrai entrer dans les détails concernant, évidemment, la motion de blâme.

Dans son discours d'ouverture, que j'ai écouté attentivement, Mme la première ministre nous parle d'un nouveau gouvernement. En fait, je ne sais pas pour vous, Mme la Présidente, mais, pour moi, le gouvernement n'est pas nouveau, parce que Mme la première ministre jouait un rôle de ministre particulièrement important dans le précédent gouvernement, comme plusieurs membres de son Conseil des ministres, d'ailleurs. Elle était une figure de proue du gouvernement du député de l'Assomption. Donc, moi, je vous dirais, plus ça change, plus c'est pareil. En fait, les nouvelles propositions que nous avons entendues sont, en fait, la continuité de ce que j'appellerai l'échec caquiste. Ce gouvernement, ce vieux gouvernement des dernières années, essaie de se faire oublier.

Jusque-là, bon, ce n'est pas très positif, mais ça peut aller, mais où, là, j'ai un peu sursauté, et je vous le dis d'emblée, c'est quand Mme la première ministre s'est mise à parler de la Constitution qu'elle voulait poursuivre. Vous savez, moi, j'ai fait le débat depuis le début de ce projet de loi, qui était le projet de loi n^o 1 dans l'ancien gouvernement, et là je me disais : Bien, le gouvernement a compris, il ne va pas continuer, ce n'est peut-être pas une priorité. Bien non, Mme la première ministre en a parlé.

Et permettez-moi d'emblée de vous dire un peu... en fait, ce que j'ai retenu de ce qu'elle disait. Bien sûr, ce n'est pas une transcription officielle, mais je pense que ça reprend les mots de la première ministre. Elle disait : On souhaite adopter une constitution du Québec pour accroître l'autonomie de notre nation au sein de la Fédération canadienne. Là-dessus et jusque-là, Mme la Présidente, ça va, on est d'accord. Je l'ai dit, d'ailleurs, au ministre de la Justice à plusieurs reprises, le Parti libéral du Québec a toujours été en faveur d'une constitution québécoise. Ça fait plus de 50 ans qu'on y travaille. On a même une résolution de nos membres qui nous disent que c'est une foutue de bonne idée, si vous me permettez l'expression, mais il y a la manière. Et ce qu'on demandait depuis le début, c'était, évidemment, un comité transpartisan composé de citoyens qui allait entendre le peuple, parce que fondamentalement, une constitution appartient au peuple, et, par la suite, arriver avec un texte. Or, le gouvernement de la CAQ a fait exactement l'inverse. Et, donc, c'est très étonnant qu'on veuille poursuivre dans cette voie.

Mais permettez-moi de revenir à ce que Mme la première ministre disait : Pour ce projet, on a tenu les plus vastes consultations publiques de la dernière décennie. Alors, si on fait référence aux travaux de la commission et aux consultations, rappelez-vous, Mme la Présidente, le ministre, au départ, voulait des consultations simples dans notre procédure normale, et c'est les oppositions, à commencer par l'opposition officielle libérale, qui a dit : Bien non, écoutez, là, ça n'a pas de bon sens, vous ne pouvez pas agir comme ça. Alors, on a étendu les consultations, et, pour entendre des gens, ce qu'on a fait, c'est qu'on a restreint nos temps de parole. Alors, pour certains groupes, pour la loi des lois, c'est comme ça qu'on l'appelle, bien, on a eu quoi, sept, huit minutes par groupe? Et là on voudrait continuer avec ce projet de loi et nous dire que c'est la loi des lois, c'est l'assise de notre société, après des consultations aussi expéditives? Permettez-moi de vous soumettre que ce n'est pas la bonne façon.

• (12 h 40) •

Mais il n'y a pas que ça. Si mon souvenir est bon, Mme la première ministre disait : On a pris bonne note des recommandations et on a aussi beaucoup écouté — non, mais ça, c'est important — on a beaucoup écouté et on va continuer de le faire, entre autres les Premières Nations et les Inuits, on a beaucoup écouté. Alors, sincèrement, je ne veux pas manquer de respect à la première ministre, je ne sais pas qui lui a conseillé ça, mais là il y a quelque chose qui ne fonctionne pas, parce que, quand on regarde, par exemple... et vous connaissez sûrement l'émission *Tout le monde en parle*. Le chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, M. Francis Verreault-Paul, y était, on lui a posé la question et il a dit : Vous savez, M. Lepage, la discussion qu'on a, là, vous et moi, là, ça a été plus long que la discussion que j'ai eue avec le gouvernement. On les a beaucoup écoutés.

En fait, moi, ce qu'on me dit, et c'est là que ça ne fonctionne pas, moi, ce qu'on me dit sur le terrain, c'est : Bien non, justement, on ne les a pas écoutés, mais pas du tout, puis on veut quand même continuer avec un tel projet de loi. D'ailleurs, il y a eu plusieurs opinions qui ont été publiées dans les journaux dans les semaines, les mois qui ont... qui précèdent, et on dit, entre autres, dans un texte d'opinion de M. Mercure dans *La Presse*, qui rapporte des conversations qu'il a eues, des citations du chef de l'assemblée des Premières Nations, et je cite : «Jamais les autochtones n'ont été consultés dans l'élaboration de ce qui est présenté comme la loi des lois.» Donc là, on a deux versions, enfin, bref, que je qualifierais d'un peu contradictoires. On a beaucoup écouté, entre autres, avec les Premières Nations, et là on nous dit : On n'a pas été consultés. Ça ne va pas bien, c'est un mauvais départ.

Et, je vous dirais, je suis étonné qu'on veuille continuer avec ce projet. Puis, je le répète, ce n'est pas qu'on est contre, mais il y a la manière, et la manière, jusqu'à maintenant, n'est pas satisfaisante. D'ailleurs, dans le même article, on dit : «La façon dont le gouvernement a agi — puis c'est Mme Picard qui dit ça — ça manquait vraiment de respect, ça manquait de compréhension de l'histoire du Québec, ça manquait de considération.» Bien, moi, je tiens à le soulever en cette Chambre, parce que, si le gouvernement veut vraiment continuer avec ce projet de loi là, bien, ces choses-là doivent être dites.

Mais ce n'est pas tout. Ce n'est pas tout. Mieux que ça, dans un article publié dans *La Presse*, M. Francis Verreault-Paul, chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec, Labrador demandait carrément le retrait du projet de loi n° 1, pas juste le modifier, le retirer. Et ce qu'il souligne, c'est que limiter la reconnaissance des Premières Nations avec certaines mentions générales dans un préambule, parce qu'à ce jour... Et je ne crois pas me tromper en disant que M. le ministre a déposé certains amendements, mais pas vraiment de modification au préambule, et les références aux Premières Nations sont dans le préambule, à trois endroits. Donc, en faire des mentions générales dans un préambule, tout en affirmant l'exclusivité des lois québécoises sur l'ensemble du territoire, bien, selon l'Assemblée des Premières Nations Québec, Labrador, ça ne fait que perpétuer des déséquilibres historiques, alors que, là, on avait véritablement une occasion en or, je vous dirais, de faire en sorte qu'on puisse travailler de nation à nation, s'écouter, se comprendre, progresser. Et donc ça aurait fait cheminer ce projet de loi qui est, par ailleurs... L'idée est importante, je le concède, mais là on n'en est pas là. On n'en est pas là du tout. Et M. Francis Verreault-Paul va même jusqu'à dire : «Une loi des lois ne peut naître de l'exclusion.» Et vous comprendrez que c'est comme ça que plusieurs nations réagissent face au projet de loi.

Ça prend du temps, rédiger une constitution. On ne fait pas ça sur le coin de son bureau, dans un cabinet, c'est plus compliqué. Et là, évidemment, le gouvernement, plus on avance, moins il a du temps. Alors, je me disais, bien, peut-être qu'ils ont compris puis peut-être que, finalement, ce sera pour une autre fois. Et évidemment, éventuellement, le Québec va l'avoir, sa constitution, c'est clair. Et nous, on est partenaires et on veut que ce soit au sein de la Fédération canadienne. Ça nous apparaît fondamental. L'exercice... L'idée, elle est valide, mais, comme je disais, c'est la manière qui ne fonctionne pas.

Il y a l'Assemblée des Premières Nations Québec, Labrador qui sont venus nous rencontrer en commission. Ça n'a pas bien été. Il y a eu aussi la nation crie, avec son grand chef Me Murdoch, qui sont venus également nous parler. Et, au fond, ce qu'on nous disait, c'est qu'une nation ne peut pas en effacer d'autres. Et c'est ça, évidemment, la situation à laquelle on est confrontés. Et le grand chef Murdoch de la nation crie rappelait l'importance du droit international, l'importance des traités, l'importance du consentement libre et éclairé dans le cadre d'un tel processus, et, dans ce cas-ci, ça n'a pas été fait. Ça n'a pas été fait. Et le grand chef Murdoch rappelait au ministre de la Justice... l'invitait à refaire ses devoirs en lui suggérant, cette fois-ci, de véritablement inviter les peuples autochtones à la table et de pouvoir travailler, bien sûr, en amont. Mais là il est tard et puis, quand on écoute ce discours d'ouverture, bien là, il est encore plus tard, puis évidemment on risque de ne pas fonctionner de cette façon-là, mais pas du tout, du tout, du tout.

Alors, c'est un texte, au fond, qui divise plus qu'il unit. D'ailleurs, quand on regarde l'ensemble des mémoires, on en a entendu à peu près, bon, 200, groupes, 300 mémoires, et, au moment où ils ont été déposés... parce que là, évidemment, il y a eu des amendements par la suite. Est-ce que leur position aurait changé? Peut-être. Alors, je me garde une porte de sortie, mais il n'en demeure pas moins qu'au moment où on a fait cet exercice-là, cette consultation-là, 84 étaient contre, 25 voulaient même que ce soit retiré, 109 sur 200 groupes, puis il y a d'autres mémoires qui ont été déposés par la suite. Moi, je ne peux pas parler véritablement d'un projet de loi qui fait l'unanimité puis qui unit le monde. C'est un projet de loi qui divise les gens, puis ce n'est pas ça qu'il faut quand on parle d'une constitution.

Après l'élection, l'assermentation de Mme la première ministre, la Ligue des droits et libertés lui écrivait, et nous mettait en CC, les oppositions, et demandait à nouveau le retrait du projet de loi. Parce qu'évidemment, et je cite, on le cite dans la lettre, on le dit, «les oppositions au projet de loi sont massives et ne peuvent être ignorées». De nombreux mémoires ont dénoncé le caractère du projet de loi. Et on ajoute à la lettre une liste de signataires qui disent au gouvernement : C'est mal parti, votre affaire, arrêtez ça tout de suite.

Puis en plus, en plus, il y a présentement le Comité des droits de l'homme des Nations unies, qui est saisi des préoccupations à cause de la façon dont on réfère aux Premières Nations. Donc, c'est excessivement, excessivement compliqué.

Et je vous dirai en terminant qu'il y a aussi le mémoire du Barreau du Québec qui est assez éloquent sur la question. On le sait, on vit dans un État de droit, dans une démocratie. On est privilégiés de vivre ici, dans cet État de droit, puis on est aussi privilégiés de pouvoir vivre dans un État où il y a une séparation des pouvoirs : l'exécutif, le législatif, le judiciaire. Et ça, ça fonctionne quand tous ces trois pouvoirs-là sont capables d'interagir et puis, pour le judiciaire, qu'il soit pleinement indépendant. Or, le projet de loi, dans la mouture actuelle, fait en sorte qu'on peut s'interroger sur l'étanchéité de cette séparation des pouvoirs. Qu'arrivera-t-il?

• (12 h 50) •

Il y a un article, entre autres, dans la loi qui traite de la Constitution, pas le premier volet, le deuxième, donc, le volet qui traite sur l'autonomie constitutionnelle... il y avait ce fameux article 5. Là, il y a un amendement de déposé. Le ministre a finalement décidé de modifier ça, parce que, là, il y a eu un tollé, une levée de boucliers, parce que, là, on voulait carrément affaiblir tous les contre-pouvoirs, mais il en reste d'autres. Il en reste d'autres. Et ça, il faut le dire, il y a toujours, il y a toujours, dans son projet de loi, cette fameuse création d'un conseil constitutionnel. Qu'est-ce que ça va faire? Quel va être son poids? Est-ce que le gouvernement veut l'utiliser pour éventuellement aller plaider devant les tribunaux? Est-ce que c'est pour affaiblir le rôle des tribunaux? Les tribunaux, à ce que je sache, à moins que je fasse erreur, ne seront pas liés par les décisions du conseil constitutionnel. Est-ce qu'on va redoubler de temps

de procédure? C'est loin d'être clair, mais il n'en demeure pas moins que c'est inquiétant. C'est inquiétant. Est-ce que le gouvernement veut se donner plus de pouvoirs au détriment du pouvoir judiciaire? Ça va rester à voir. On ne sait pas si le leader du gouvernement va faire progresser ces travaux-là, mais vous comprendrez que ce projet de loi soulève énormément, énormément de questions.

Et il y a aussi toute la question... toute la question de la protection des droits individuels, parce que, ce gouvernement, pas tout le temps, mais, quand vient le temps de déposer un projet de loi qui touche à notre identité, bien, il se passe deux choses : ou bien la disposition de dérogation arrive rapidement ou encore on modifie les dispositions de la charte québécoise des droits et libertés pour faire en sorte que, dans l'interprétation de la charte, les tribunaux devront tenir compte, souvent, de droits collectifs vis-à-vis des droits individuels. Et là ce n'est pas arrivé une fois, c'est arrivé à plusieurs reprises. Et parfois c'est à se demander : Oui, mais là il nous reste quoi, avec nos droits individuels? Et ça aussi, c'est particulièrement important et parfois très troublant. Est-ce qu'on veut modifier, réduire les droits individuels des citoyens? La question se pose. La question se pose.

Donc, c'est autant d'éléments qui font en sorte que j'ai été fort étonné d'entendre la première ministre dire qu'il nous fallait vraiment ça et que, surtout, il y avait eu des consultations puis qu'on avait écouté les Premières Nations. En tout cas, bref, moi, je suggère fortement au gouvernement, et à la première ministre, et au ministre de la Justice, avant de continuer ça, de se réunir et de se parler, parce que, visiblement, ils ne sont pas sur la même longueur d'onde. Puis, pour un texte qu'on appelle la loi des lois, ça m'apparaît être fondamental.

Finalement, et je termine là-dessus, à un moment donné le gouvernement a dit : Heille! vous savez, M. le ministre de la Justice, si vous êtes capable de vous trouver des alliés dans les oppositions, ça permettrait de faire avancer le projet. Or, le ministre y est arrivé, n'est-ce pas, il a trouvé quelqu'un. Il était tout heureux d'être content de nous annoncer que l'ancienne ministre de la CAQ, maintenant députée... toujours députée de Rimouski, dans le Parti conservateur, eh bien, elle a appuyé le projet de loi, et que ça, soudainement, c'était suffisant. Bon, bien, moi, en tout cas, ça ne m'a pas convaincu. Et, en ce qui concerne l'opposition officielle, notre position reste la même, on va s'opposer à ce document-là, parce que c'est un texte qui est... divisif, pardon, sans consultation, et c'est un texte qui est un échec. Voilà, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député, pour votre intervention. Votre motion de grief est déposée sous réserve de sa recevabilité, bien sûr.

Donc, nous allons poursuivre. En fait, pour les quatre minutes qu'il reste, je vais vous céder la parole pour votre... pour votre introduction, M. le député de Masson, puis vous poursuivrez après, bien sûr, lors de la reprise des travaux.

M. Mathieu Lemay

M. Lemay : Merci, Mme la Présidente. Alors, permettez-moi d'abord de souligner ce moment historique que nous avons vécu cette semaine à l'Assemblée nationale, parce que pour seulement la deuxième fois de notre histoire une première ministre femme a pris la parole et a fait un discours d'ouverture en cette Assemblée. Alors, c'est un moment dont tous les Québécois et les Québécoises peuvent être fiers, Mme la Présidente. Et, à notre première ministre, j'aimerais dire : Félicitations! Votre discours d'ouverture était à la fois lucide sur les défis qui nous attendent et porteur d'une ambition réelle pour le Québec. Alors, Mme la Présidente, on le constate depuis quelques semaines, le Québec, il a un nouveau souffle, puis on a aussi un nouveau gouvernement, une nouvelle chef, un nouveau ton.

Mais ce renouveau-là, il ne part pas de zéro, Mme la Présidente. Il s'appuie sur des bases solides. Là, je vais vous donner quelques chiffres, là. On est passés d'une dette nette de 42,9 % à 38,8 % de notre PIB. Ce n'est pas rien, ça. Des finances assainies, malgré des crises successives, sur un devoir fondamental qui est d'entretenir avec rigueur ce que les Québécoises et les Québécois ont bâti. Et donc, comme député de Masson, eh bien, pour avoir le privilège d'être l'adjoint parlementaire du ministre des Relations internationales et de la Francophonie, bien, je mesure pleinement le contexte dans lequel on vit présentement. On a une instabilité économique, on a juste à le voir avec notre voisin du Sud, avec l'administration Trump. On a des tensions commerciales, on constate une volatilité des marchés, une pression sur le coût de la vie. Puis, dans ce contexte-là, notre responsabilité est simple, c'est de faire des choix qui sont durables, cohérents et responsables.

Alors, Mme la Présidente, la première ministre, elle a fait du coût de la vie sa priorité numéro un. Elle a bien raison, les familles de Masson et dans tout le Québec vivent tous les jours, là, on voit le... on le voit, on le constate avec l'épicerie, le loyer, l'essence, la fin du mois est plus difficile pour plusieurs Québécois et Québécoises. Et je tiens ici à rappeler que le chemin qu'on a parcouru... Parce qu'on ne part pas de rien. Dans les dernières années, bien, notre gouvernement, il a posé quand même des gestes concrets pour alléger le fardeau des Québécois et des Québécoises, notamment par l'allocation familiale. On a augmenté... On a fait aussi des baisses d'impôt, des remboursements pour des lunettes pour les enfants, on a limité la hausse des tarifs gouvernementaux à 3 %. On pense aussi à l'établissement d'un taux de taxation unique pour la taxe scolaire. Ça s'est concrétisé par une baisse d'environ 61 % de taxe scolaire dans ma circonscription. C'est de l'argent qui reste dans la poche des familles, Mme la Présidente. C'est des propriétaires, des aînés de Terrebonne, des municipalités avoisinantes. Ce n'est pas juste un chiffre, c'est du concret.

Alors, je tiens aussi à souligner que notre première ministre a annoncé un remboursement de la taxe de bienvenue pour les premiers acheteurs. Ça, c'est une mesure historique qui va permettre de faciliter l'accès à la propriété. Elle a également indiqué que le ministre des Finances présentera d'autres mesures pour remettre un maximum d'argent dans le portefeuille des Québécois et, pour les plus vulnérables, pour la classe moyenne, pour compenser la hausse du prix de l'essence... bref, plus d'argent dans la poche des Québécois. Alors, Mme la Présidente, on est derrière notre première ministre. On a hâte de voir ces mesures se concrétiser rapidement.

Puis je vous dirais que j'ai retenu un passage sensiblement important de son discours d'ouverture. Lorsqu'elle a dit qu'on doit opérer un grand rattrapage en matière d'infrastructures publiques, elle a eu le courage d'ajouter qu'il faut couper moins de rubans et faire de meilleurs investissements, et ça, ça m'a marqué. Je crois que c'est exactement la bonne vision. C'est une phrase essentielle, parce qu'au fond, bâtir l'avenir du Québec, ce n'est pas seulement inaugurer des nouveaux projets, c'est aussi, et peut-être surtout, préserver nos écoles, nos hôpitaux, nos routes, nos réseaux de transport collectif, nos infrastructures publiques pour qu'on continue de servir les citoyens avec dignité, efficacité et sécurité.

Alors, pendant trop longtemps, les gouvernements, bien, on a fait plusieurs annonces...

Mme la Présidente, est-ce que vous constatez que c'est... D'accord.

Alors, pendant plusieurs... longtemps, les gouvernements, on a fait plusieurs annonces, et des fois l'entretien préventif n'a pas été suivi selon les recommandations exactes qu'on aurait dû faire. On a... Les gouvernements antérieurs, ils ont préféré, souvent, couper des rubans puis reporter les travaux.

Alors, nous, ce qu'on fait, présentement, avec notre formation politique, c'est de... on a fait des investissements historiques au niveau du Plan québécois des infrastructures justement pour le maintien de nos actifs. Et donc les conséquences sont bien réelles quand on ne s'occupe pas des fondations... Oui, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vais devoir vous arrêter, M. le député. Et vous... Est-ce que vous souhaitez reprendre à la reprise des travaux, à 14 h 30?

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Parfait. Donc, ce sera inscrit, vous pourrez débiter lors de la reprise, à 14 h 30. Les travaux sont suspendus jusque-là.

(Suspension de la séance à 13 heures)

(Reprise à 14 h 32)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bonjour. Vous pouvez vous asseoir. Donc... Oui, Mme la leader du gouvernement, vous êtes debout, vous avez une intervention?

Mme LeBel : Oui. Merci, Mme la Présidente. À ce stade-ci, je vais vous demander... je vais demander le consentement de cette Assemblée pour qu'on présente une motion concernant l'adoption à toutes les étapes du projet de loi n° 3, Loi visant à assurer la représentation effective des électeurs.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Est-ce que j'ai le consentement pour déroger aux articles 100 et 101 du règlement concernant l'ajournement du débat en cours?

Des voix : Consentement.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : M. le député de Saint-Jérôme.

M. Chassin : Pas de consentement, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Comme il n'y a pas de consentement, nous allons poursuivre aux affaires prioritaires.

Donc, aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de Mme la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement, ainsi que sur les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. le député de Marquette, Mme la députée de Verdun, Mme la députée de Bourassa-Sauvé, Mme la députée de Mont-Royal—Outremont et M. le député de l'Acadie.

Avant de donner la parole à M. le... le prochain intervenant, dans le fond, je vous informe qu'il y a 6 h 45 min 14 s qui ont déjà été utilisées dans le cadre de ce débat, puis la répartition du temps de parole est la suivante : 9 h 23 min 3 s pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 h 41 min 9 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 2 h 36 min 46 s au deuxième groupe d'opposition, 1 h 33 min 48 s au troisième groupe d'opposition puis 60 minutes aux représentants du gouvernement pour sa réplique.

Donc, si j'ai bien compris, M. le député de Masson, vous aviez débuté votre intervention. Est-ce que vous la terminez? Oui, M. le député de Masson.

M. Lemay : Très bien. Merci. Merci, Mme la Présidente.

En fait, j'étais rendu... On parlait, tout à l'heure, du Plan québécois des infrastructures, parce qu'on le sait, le plan québécois 2026-2036, on met davantage de dollars, plus que jamais, dans le maintien des infrastructures. On a, d'ailleurs, rehaussé aussi nos investissements de plus de 5 milliards sur les six prochaines années, ce qui porte le PQI

à 167 milliards de dollars. Puis c'est... on peut conclure, Mme la Présidente, que 71 % des sommes investies sont consacrées au maintien du bon état des infrastructures existantes, puis ça, c'est un signal clair que les priorités de notre gouvernement sont à la bonne place.

Alors, Mme la Présidente, les secteurs qui sont visés, là, on parle ici, là, dans... qu'est-ce qui structure le quotidien des Québécois, c'est la santé et les services sociaux, l'éducation, l'enseignement supérieur, le transport collectif, le réseau routier, la transformation numérique des organismes publics, puis c'est un choix qui démontre notre volonté de gérer de façon efficace, transparente et durable. Puis évidemment, là, ça, Mme la Présidente, ça ne signifie pas qu'il faut renoncer aux nouveaux projets, mais non, au contraire, les nouvelles infrastructures, ça demeure essentiel lorsqu'elles répondent à des besoins réels, qu'elles soutiennent le développement économique puis qu'elles améliorent l'accès aux services. Mais le vrai test, Mme la Présidente, ça va être la cohérence dans le temps. Donc, on parle, ici, du maintien des actifs. C'est un engagement qui se tient sur 10, 20, 30 ans. Il faut la collaboration de tous les partis qui sont présents dans cette Assemblée, ainsi que nos précieux partenaires de la société civile, pour qu'on puisse y arriver.

Donc, les nouvelles infrastructures qu'on va construire, elles doivent aussi s'inscrire dans une vision qui est plus large, où on cesse d'opposer développement à l'entretien. Un bon gouvernement, c'est lui qui sait... qui est capable de faire les deux avec discernement. Et donc, dans Lanaudière, plus précisément, cette volonté, elle se traduit avec des investissements, notamment, de 272 millions de dollars pour le transport dans la région pour les périodes 2026-2028, puis ça va permettre, notamment, la reconstruction d'un pont d'étagement sur l'autoroute 31, au-dessus de l'autoroute 40 à Lavaltrie, l'asphaltage de l'autoroute 40, plusieurs autres routes. Ici, je ne vous donnerai pas l'énumération complète, Mme la Présidente, mais l'objectif est clair, c'est d'améliorer la sécurité routière, d'augmenter la durabilité des structures, réduire les dépenses à long terme. C'est ça qui doit être une politique d'infrastructure intelligente, investir au bon moment, au bon endroit, avec une vision à long terme.

Puis, dans Masson, plus précisément, on voit aussi comment cette même logique peut porter le développement régional, parce qu'on pense d'abord au projet du quartier universitaire à Terrebonne, auquel on a consenti 3,5 millions de dollars pour l'élaboration des plans et devis, puis c'est un projet qui est structurant parce que ça va favoriser l'accès des études supérieures pour les jeunes de la région. Ça va aussi réduire l'exode vers les grands centres puis ça va permettre d'offrir des programmes prioritaires, notamment en soins de santé, en technologies de l'information et en sciences administratives.

Et je pense aussi à un autre projet qui est très porteur pour notre région, Mme la Présidente, soit celui de l'agrandissement du cégep de Terrebonne, qui est passé du stade d'étude à stade de planification. Dans notre région, qui est en croissance, investir dans des espaces, c'est nécessaire pour que notre relève, elle puisse avoir un avenir qui se prépare de façon précieusement. Et je pourrais vous en parler longtemps encore, Mme la Présidente, j'aurais pu vous parler du Centre hospitalier Pierre Le-Gardeur, du centre de formation professionnelle, des maisons des aînés, des nouvelles écoles primaires, des agrandissements d'écoles secondaires, c'est des projets qui sont concrets, Mme la Présidente, qui sont tous aussi essentiels. Et c'est ce qui fait en sorte que dans notre travail de député, aussi, au sein du gouvernement, bien, on trouve une façon de s'impliquer. Et ça démontre aussi une vision qui est rigoureuse, des infrastructures, ça ne se limite pas à réparer ce qui existe, ça consiste à investir où les besoins sont réels, là où les retombées sont durables et là où l'impact est vraiment réel pour les citoyens.

Alors, Mme la Présidente, la logique, elle s'applique aussi à notre économie dans le contexte où la première ministre, elle a eu raison de le mentionner, de parler de nationalisme économique, de mieux accompagner nos PME, d'acheter québécois dans nos contrats publics, de diversifier nos marchés d'exportation. C'est des gestes qui sont importants pour renforcer notre autonomie économique. Puis quand on soutient nos entreprises, bien, on se donne les moyens de financer, dans la durée, des services et des infrastructures qui sont essentiels pour la prospérité collective du Québec. Alors, je parle ici aussi un peu d'économie, parce que, dans mon rôle d'adjoint parlementaire aux Relations internationales, on a le soutien à la commercialisation, à l'exportation qui est administré aussi par Investissement Québec. Ça s'inscrit dans cette même recherche de solidité. Ça aide les entreprises à exporter, à croître, à innover, à accroître notre PIB, à renforcer notre compétitivité et à soutenir nos régions.

Et, dans son discours, Mme la première ministre est revenue sur la nomination de Mme Louise Blais, qui est notre émissaire du Québec chargée de défendre nos intérêts dans la renégociation de l'accord commercial entre les États-Unis, le Canada et le Mexique. Et donc, ayant moi-même participé à de nombreuses missions économiques aux États-Unis dans le cadre de mes fonctions, bien, je crois que le Québec, on est vraiment à la bonne place pour défendre nos intérêts, développer notre réseau, faire comprendre à nos partenaires qu'on est un... que le Québec, on est un partenaire sérieux, que le Québec, on est dotés de ressources, on est dotés d'expertise et d'une énergie dont les Américains ont besoin plus que jamais.

Donc, on aurait pu vous parler de beaucoup de chiffres, mais ce qui... ce qu'on doit garder en tête puis qui fait le vrai sens dans nos choix, c'est nos infrastructures. Bien, ce n'est pas juste une colonne dans un budget, c'est des lieux de soins, d'apprentissage, de déplacements, de développements, des milieux de vie. Puis quand on les entretient, bien, on protège la vie des citoyens, on ne laisse rien détériorer. Donc, on a infrastructures, exportations, économie, identité, bref, Mme la Présidente, on a des thèmes précieux pour notre avenir ici, pour les Québécois et les Québécoises.

Alors, je crois que le fil conducteur qu'on doit retenir dans notre... dans notre action, c'est d'investir dans la durée plutôt que dans l'effet, dans la pérennité plutôt que dans l'improvisation, dans la responsabilité plutôt que dans l'apparence. Alors, c'est le cas dans Masson, c'est le cas partout au Québec, les gens, ils veulent du concret, ils veulent des routes sécuritaires, ils veulent des établissements scolaires adéquats, ils veulent des hôpitaux qui sont bien entretenus, ils veulent que l'argent soit... l'argent public soit investi avec rigueur puis ils ont raison, Mme la Présidente. Puis notre rôle, comme parlementaires, bien, c'est soutenir cette vision-là qui donne des résultats tangibles, une vision qui est capable

de concilier la discipline budgétaire, le développement régional, la qualité des services publics. C'est une vision où le maintien des infrastructures, ça cesse d'être une pensée secondaire pour devenir une priorité nationale.

Alors, Mme la Présidente, sur ce, en terminant, j'aimerais dire que bâtir l'avenir du Québec, ça commence par prendre soin de ce que nous avons déjà construit. Entretien nos infrastructures, c'est respecter les contribuables, c'est protéger les services, c'est faire preuve de prévoyance et poser aujourd'hui des gestes responsables qui permettent au Québec de demeurer fort, moderne et ambitieux pour les générations à venir. Merci, Mme la Présidente.

• (14 h 40) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Maintenant, je suis prête à entendre un autre intervenant ou intervenante. M. le député de Laurier-Dorion, à vous la parole.

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, Mme la Présidente. Donc, l'arrivée de la nouvelle première ministre ne change fondamentalement rien aux huit années fatiguées de la Coalition avenir Québec. Quelques bonnes nouvelles, certes, mais une bonne dose de rien de nouveau. Pour l'essentiel, c'est un grand vent de statu quo.

En matière de sécurité publique, commençons tout de suite, on salue évidemment l'intention du gouvernement de présenter une loi inspirée de la loi de Clare, ce que nous, à Québec solidaire, on nomme la loi Gabie Renaud. C'est un dossier porté depuis des mois par ma collègue la cheffe parlementaire de Québec solidaire et députée de Mercier. Si le dossier a avancé et que le gouvernement en est aujourd'hui rendu à aller de l'avant, c'est en grande partie grâce au travail de cette cheffe parlementaire. Et je lui lève mon chapeau. Après des dizaines de féminicides, cette loi est devenue profondément urgente. Ce ne sera pas, évidemment, une baguette magique qui réglera à elle... à elle seule le problème des féminicides au Québec, mais les études démontrent très clairement que c'est un outil de prévention efficace, et ça va tout simplement nous aider à garder des femmes en vie.

Il reste qu'on attend encore le dépôt formel et les détails. On espère que le gouvernement ne nous fera pas de mauvaise surprise, et vous pouvez compter sur Québec solidaire pour s'en assurer. Surtout, le temps est extrêmement limité, Mme la Présidente. Évidemment, le gouvernement va avoir notre collaboration sur cette loi-là, mais on espère que lui, il proposera quelque chose de positif.

Un autre dossier sur lequel le gouvernement est beaucoup plus... est beaucoup plus dommageable, en matière de sécurité publique, ce sont les organismes... ce sont les coupures dans le financement des organismes de prévention de la délinquance. Depuis des mois, des organismes qui contribuent de multiples façons à soutenir la sécurité publique au Québec nous écrivent en panique pour nous dire que leur financement a été coupé par le gouvernement. On parle ici d'organismes comme le RIMAS ou l'ASRSQ, qui oeuvrent à minimiser les risques de récidive des délinquants, on parle d'organismes qui offrent des ressources d'hébergement aux délinquants pris avec des problèmes de dépendance, par exemple, comme nous l'a souligné l'AQCID, on parle aussi des multiples organismes oeuvrant dans la prévention de la délinquance chez les jeunes dans les... par les sports, les arts et la culture comme Motivaction à Québec, ici.

Toutes ces coupes vont avoir des conséquences sur la sécurité publique au Québec parce qu'elles minent la prévention et la réinsertion sociale. Pour un parti qui a affirmé, lors de son dernier budget, faire de la sécurité publique l'une de ses grandes priorités, ce sont des très mauvaises mesures. Donc, ici, on aurait voulu que le gouvernement aille dans la continuité, mais, malheureusement, on sent que la continuité a été coupée. Et on le déplore grandement parce que c'est des jeunes en particulier qui vont en payer le prix. Maintenant qu'on a une nouvelle première ministre, le ministre de la Sécurité publique va-t-il revenir sur ces mesures dommageables et assurer les conditions réelles pour garantir la sécurité publique au Québec? On l'espère, mais on a un certain nombre de doutes.

Sur le plan de l'immigration maintenant, le nouveau ministre de l'Immigration et la nouvelle première ministre affirment vouloir incarner une approche plus humaine. Il était temps. Déjà, ça donne le ton sur son... ça donne le ton sur son collègue, ancien ministre de l'Immigration, un aveu et discrédit complet de son manque d'humanité dans la gestion des dossiers qui ont pourtant des conséquences dramatiques sur les parcours de milliers de gens. Une approche plus humaine, c'est une intervention qu'on peut certes saluer, mais il va falloir que ça se traduise en actions concrètes.

Parlons tout d'abord de la réouverture du programme PEQ, le Programme d'expérience québécoise, Mme la Présidente. C'était une promesse-phare de la première ministre dans sa course à la chefferie. Elle l'a réitérée dans son discours, dans son discours cette semaine. Nous, à QS, on demande que le gouvernement réouvre le PEQ avant la rentrée. Et c'est un processus administratif, ça peut se faire rapidement. Or, la CAQ ne cesse de dire qu'elle va le faire, mais, jusqu'à présent, on attend toujours des nouvelles. Sur le terrain, l'anxiété et l'incertitude s'accroissent de jour en jour. Les gens perdent leur permis de séjour, faute de temps, et malheureusement, ils doivent quitter le Québec, alors que leur vie est ici, que la vie de leurs enfants, souvent, est ici, et qu'ils veulent rester et contribuer à l'économie québécoise parce que ces personnes-là sont en emploi.

Cette attente-là n'est pas une approche humaine de l'immigration. Il faut rapidement donner l'heure juste à ceux et celles à qui le Québec a donné sa parole. On attend aussi de voir le plan de la CAQ pour s'assurer que tout le monde qu'ils ont mis dans ce borbier puisse rester au Québec. La première ministre veut donner une clause de droits acquis à tous ceux et celles que son gouvernement a lésés tout en conservant ses cibles, qui sont pourtant très, très restreintes. Les experts doutent que le gouvernement va y parvenir, nous aussi, Mme la Présidente. Alors, on a hâte de voir ces plans et on va s'assurer que personne ne soit oublié. C'est ça, une approche humaine de l'immigration.

Toujours en immigration, parlons ensuite des délais de réunification familiale. Ces délais-là sont incroyablement longs, Mme la ministre... Mme la Présidente. En date de... En date de 2025, c'étaient 30 000 dossiers en attente, 37 mois de délai de traitement. En Ontario, le délai de traitement est de 12 mois, Mme la Présidente. Pour une fois,

Québec serait d'accord pour se comparer à l'Ontario. Pendant ce temps, ce sont des couples et des familles qui sont séparés, qui ne peuvent rester ensemble, et ça, c'est inhumain. Le gouvernement de la CAQ a empiré la situation en mettant un plafond sur les demandes de réunification familiale, en empêchant les gens d'en déposer. Ce plafond arrivera bientôt à échéance, le mois prochain, en juin 2026, demain matin, pour ainsi dire. Le ministre et la première ministre du Québec vont-ils répéter cette mesure inhumaine de leur gouvernement? Et que vont-ils faire pour réduire les délais de la réunification familiale? Ça prendrait ça pour une approche véritablement humaine en immigration.

Toujours en immigration, parlons aussi des demandeurs d'asile. La CAQ a coupé dans l'aide sociale accordée aux demandeurs d'asile, la CAQ a coupé dans le soutien aux enfants demandeurs d'asile qui arrivent seuls au pays, la CAQ a coupé dans l'aide aux familles ayant un enfant handicapé et la CAQ coupe dans les services d'aide à l'emploi pour les demandeurs d'asile. D'un côté, on coupe les mesures d'aide et de subsistance et, de l'autre côté, on coupe dans les services à l'emploi pour ces personnes-là. On rend leur vie invivable. Ça, c'est tout bonnement inhumain. Il ne faut jamais oublier que les demandeurs d'asile, ce sont des personnes vulnérables, envers qui on a des devoirs humanitaires et des obligations internationales. Si le ministre de l'Immigration prône véritablement une approche humaine de l'immigration, il devrait rétablir, au minimum, ces mesures de soutien et d'intégration, qui sont des pinottes dans le budget de son ministère.

En terminant, parlons d'un sujet éminemment important en immigration : la francisation. Le gouvernement de la CAQ nous disait, en 2018, que des immigrants, il fallait en prendre... en prendre moins, mais en prendre soin. Fort bien. Il fallait mieux les accueillir et les intégrer. Après huit ans, on est en mesure de faire le bilan et on arrive à la conclusion que c'est un bien triste bilan. Devinez quoi, Mme la Présidente? La CAQ a aussi coupé dans les services de francisation, et le discours de la première ministre du Québec n'apporte rien de nouveau pour régler les problèmes causés par son parti, par son gouvernement. Sur le terrain, les centres décrivent un véritable yoyo de la part du gouvernement. On leur annonce des réductions de budget, jusqu'à 75 % dans certains centres, puis on change les informations le jour suivant. Aucune prévisibilité. Les centres de francisation se voient contraints de mettre à pied des enseignants, de ne plus prendre d'inscription. Après, la CAQ se vante d'avoir réduit les délais et les listes d'attente.

Le plan du gouvernement Legault semblait simple : pourrir le plus possible la vie aux gens issus de l'immigration pour les forcer à quitter. Si le gouvernement veut réellement établir une approche humaine en immigration, il va devoir refinancer de façon substantielle les services en francisation. C'est ce que ferait, en tout cas, un gouvernement de Québec solidaire. Et, si la CAQ ne le fait pas, elle aura failli à sa tâche en immigration.

• (14 h 50) •

Changeons de sujet, allons au thème de l'habitation. Justement, en parlant de faillir à sa tâche, un des plus grands défis auxquels la première ministre doit faire face, c'est la crise du logement. Depuis huit ans, la CAQ, malheureusement, a échoué sur ce plan, d'abord en refusant pendant plusieurs années de reconnaître, de nommer le problème, puis en mettant sur le dos des immigrants le fardeau de la responsabilité de la crise du logement, pour, finalement, reconnaître la situation du bout des lèvres en se traînant les pieds. Pendant ce temps, le loyer moyen a augmenté de 64 % dans le secteur locatif et le prix des maisons a doublé. C'est ça, le triste bilan de la CAQ en habitation. Avec son arrivée en poste, la première ministre nous annonce un nouveau gouvernement, une nouvelle CAQ. C'est facile à dire, mais qu'en est-il dans les faits?

Sa plus grande annonce en habitation : offrir 5 000 \$ de remboursement de taxe aux premiers acheteurs. Soyons sérieux, Mme la Présidente, ce n'est pas un congé de taxe de 5 000 \$ qui va venir régler l'accès à la propriété dans un marché immobilier en surchauffe. Pire encore, tous les experts le disent, sont clairs, ce 5 000 \$ va... ce montant-là de 5 000 \$ va directement aller alimenter la surenchère dans l'immobilier. Et n'en déplaise à mes collègues du Parti libéral, ce n'est pas un congé de taxe de 10 000 \$ sur les maisons neuves qui va venir régler le problème non plus, et cet argent-là, lui aussi, sera vite brûlé dans les surenchères. Non, ce qu'il faut pour régler la crise du logement, c'est agir sur le fond d'un marché immobilier qui est devenu un terrain de jeu spéculatif. Clairement, la première ministre ne semble pas avoir la volonté de prendre le taureau par les cornes et de réellement changer les choses, donc elle nous offre un show de boucane à coups de bonbons électoralistes.

La première ministre a aussi décidé de rappeler le projet de loi n° 20, qui prétend vouloir favoriser l'accès au logement abordable. Pourtant, ce projet de loi ne va pas créer une seule unité de logement additionnelle disponible pour loger des Québécoises et des Québécois mal logés. Plutôt, le but avoué de cette loi, c'est faire la chasse aux riches, aux supposés riches dans les coops d'habitation et les OSBL en habitation. On vient pénaliser les ménages qui se sont établis dans leurs milieux à un moment où leurs revenus étaient précaires et qui ont réussi à améliorer leurs revenus. Pire encore, on fragilise le modèle de l'habitation coopérative, qui existe depuis plus de 50 ans, au Québec, qui dépend de l'implication de leurs membres de longue date pour bien fonctionner. Bref, en habitation, les orientations annoncées par la première ministre semblent bien mal alignées pour régler la crise.

Pourtant, les solutions, elles existent. Les demandes du milieu sont unanimes, il faut construire 10 000 unités de logement social et communautaire par année. Malheureusement, le dernier budget Legault annonçait 1 000 unités en trois ans. On est loin du compte, Mme la Présidente. Le pire, c'est que, sous le gouvernement de la CAQ, le logement abordable, entre guillemets, financé par le gouvernement, s'est mis à inclure des loyers abordables intermédiaires, Mme la Présidente, qui sont complètement hors de portée des ménages les plus précaires et sont même plus chers que le loyer médian du marché. Mais bon, on le sait, après les déficits historiques de la CAQ, le budget est serré. Ça ne veut pas dire pour autant qu'on ne peut pas agir.

Le gouvernement pourrait, par exemple, revoir les... revoir les mécanismes de contrôle de loyer en place afin de limiter les hausses de loyer à l'inflation. Le gouvernement pourrait anonymiser les données du TAL et ainsi s'assurer que les locataires puissent faire valoir leurs droits sans craindre que cela n'impacte leurs futures recherches d'appartements. Le gouvernement pourrait bonifier la loi Françoise David afin de mieux protéger les aînés des évictions. Le gouvernement

pourrait donner suite au jugement du TAL qui dit clairement que les clauses générales d'interdiction des animaux sont déraisonnables, abusives, afin de faciliter la recherche de logement des ménages qui ont des animaux. Bref, de façon générale, Mme la Présidente, tout simplement, mieux protéger les locataires et faciliter leur accès à un logement accessible financièrement. Ce n'est pas une question juste de budget, c'est une question de volonté et de priorités.

Et, d'ailleurs, Mme la Présidente, on pourrait aussi dire que lutter contre la spirale inflationniste, spirale spéculative dans le secteur locatif, va directement aider à l'accès à la propriété dans le secteur résidentiel, parce qu'en habitation, Mme la Présidente, le secteur locatif et la propriété privée sont des vases... constituent des vases communicants. Si on arrive à ralentir la hausse des prix du secteur locatif, ça va directement ralentir la hausse de prix spéculative dans le secteur de l'immobilier privé. D'ailleurs, là, la meilleure mesure pour faciliter l'accès à la propriété, et la plupart des gens, c'est... les premiers accédants, souvent, dans une très grande majorité des cas, passent par une étape de plusieurs années en étant des locataires, c'est de favoriser l'épargne des locataires, justement. Et quoi de mieux que favoriser l'épargne des locataires, Mme la Présidente? C'est de contrôler la hausse... les hausses abusives de loyer et permettre aux locataires de constituer un petit pécule, un gros pécule, même, là, qui pourrait constituer une mise de fonds, qui peut constituer une mise de fonds pour avoir accès à la propriété. C'est ça, une façon structurée de favoriser l'accès à la propriété. Évidemment, ce n'est pas le seul moyen. Il faut aussi favoriser la construction à moins cher, par exemple avec des maisons modulaires, préfabriquées, mais il faut donner les moyens aux gens, là, de constituer une épargne qui leur permette d'aspirer à une propriété. Et, avec les augmentations massives et souvent abusives de loyer, à quoi on assiste plutôt, Mme la Présidente? C'est un transfert net de richesse d'une classe, des gens qui sont moins favorisés, les locataires, vers les poches de vers une classe qui est plus favorisée. Ce n'est pas la façon de favoriser l'accès à la propriété.

Donc, pour calmer, pour régler la crise du logement, il faut d'abord et avant tout identifier les causes. Et les causes, ce sont les pratiques spéculatives abusives qui prennent naissance surtout dans le secteur locatif et qui se répandent comme une contagion vers le secteur de la propriété privée. C'est là qu'il faut mettre l'accent. Il faut mieux réguler la spéculation immobilière afin d'arriver finalement à juguler la crise, la crise du logement.

Donc, protéger les locataires et faciliter l'accès au logement, ce n'est pas juste une question de budget, c'est une question de volonté politique et de priorité. Et, soyons clairs, aider les locataires, comme je l'ai dit, encore une fois, c'est se faciliter l'accès à la propriété, c'est comme ça qu'on peut arriver finalement à régler la crise du logement.

Motion formulant un grief

C'est pourquoi, Mme la Présidente, je souhaite présenter le grief... la motion de grief suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ d'avoir évacué de ses priorités les locataires et pour ses politiques qui les appauvrissent, alors qu'ils subissent de plein fouet les effets de la crise du logement et que le loyer moyen a augmenté de 64 % depuis les [...] dernières années.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Je vous remercie.

Maintenant, je cède la parole à Mme la ministre de la Famille.

Mme Catherine Blouin

Mme Blouin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, la première ministre a évoqué, lors du discours d'ouverture, de vouloir bâtir l'avenir du Québec par des mesures plus ambitieuses, plus humaines. Elle a également mentionné sa volonté de réduire la pression sur le portefeuille des familles d'ici. C'est, d'ailleurs, pour cette raison-là qu'elle m'a mandatée d'accélérer la conversion de 5 000 places non subventionnées en places à 9,65 \$ par jour, ça inclut 500 places de conversion en CPE.

Alors, je suis évidemment très fière de la confiance qu'elle m'a témoignée en me confiant les rênes du ministère de la Famille, mais je souhaite prendre le temps de souligner tout le travail de mes prédécesseurs. En fait, je pense, entre autres, au député de Papineau qui a lancé le grand chantier. Je pense, bien sûr, à ma collègue de Verchères qui a contribué à son déploiement en créant des milliers de places. Et, sans compter, bien sûr, la... celle de ma collègue de Duplessis, en fait, pour la colossale tâche de la mise en oeuvre du portail.

• (15 heures) •

Depuis 2018, on travaille pour répondre aux besoins des familles du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et des organismes communautaires famille. Bien entendu, je veux mener à terme tous les dossiers prioritaires et contribuer à ma façon à l'épanouissement des familles et des enfants du Québec. Comme je suis, d'abord et avant tout, députée de Bonaventure, je ne peux pas passer sous silence les grandes avancées qu'on a faites dans mon comté depuis 2022.

Grâce à notre gouvernement, on a déployé des tours cellulaires pour améliorer la sécurité et la connectivité dans des secteurs moins bien desservis, comme Saint-Elzéar ou encore Saint-Alphonse. Et on est très avancés, aussi, pour Hope et Pointe-à-la-Croix. On a enfin inscrit au PQI le projet de modernisation de l'urgence et des soins intensifs de l'Hôpital de Maria. Et ça, c'est un geste concret pour améliorer l'accès aux soins dans la baie des Chaleurs. Et, toujours à Maria, on a sécurisé la route 132 avec des travaux et des investissements majeurs. On est en train d'amener l'eau potable à Port-Daniel—Gascons. Ça faisait 25 ans, imaginez, Mme la Présidente, que ce projet-là stagnait, enfin, ces résidents ont commencé, déjà, à avoir accès à l'eau potable. On a transformé la Villa Pabos en maison des aînés, on a construit une nouvelle école à New Carlisle, et j'en passe. Mais sachez, Mme la Présidente, que, même si j'ai des

nouvelles responsabilités maintenant, je suis toujours autant impliquée dans ces dossiers qui me tiennent particulièrement à coeur.

Depuis le 21 avril dernier, j'ai l'énorme privilège d'être ministre de la Famille, et, Mme la Présidente, une place qui est créée, c'est un parent qui peut inscrire son enfant et retourner sur le marché du travail ou aux études. À ce moment-là, c'est toute la société québécoise qui y gagne. Grâce au Grand chantier, plus de 37 000 nouvelles places subventionnées ont été créées. Ça inclut des milieux familiaux, et ce sont plus de 10 000 places en installation qui sont aussi en cours de réalisation. Avant, ça aurait pris 15 ans pour créer le même nombre de places subventionnées. Le Grand chantier a relancé l'attractivité pour le milieu familial. En fait, en cinq ans, on a créé plus de 12 000 places, dont plus de 10 000 subventionnées.

La conversion de places non subventionnées en places subventionnées, c'est aussi une façon de développer notre réseau. Près de 11 000 places ont déjà été converties depuis octobre 2021, et, si on ajoute les 5 000 places de l'appel de projets qui débute aujourd'hui, on est à 16 000. Alors, nous, on pense que nos familles ont grandement besoin qu'on réduise la pression sur le portefeuille.

L'un des objectifs du Grand chantier pour les familles, c'est aussi de gagner en efficacité pour le développement des places dans le réseau. Alors, on ne peut pas créer 37 000 places sans avoir une structure qui est solide mais agile, et, pour réussir cet exploit-là, ça a pris des gens sur le terrain, Mme la Présidente, qui ont porté ces projets-là avec nous. Alors, je tiens à remercier l'ensemble du réseau pour son travail, que ce soient les éducatrices qui prennent soin de nos enfants ou encore les gestionnaires qui pilotent les projets et, bien évidemment, tout le personnel de soutien. Leur travail mérite d'être souligné.

Pour accroître l'efficacité du réseau, on doit prendre des décisions audacieuses et novatrices. En 2024, on a lancé un projet pilote de construction de CPE préfabriqués, et l'avantage du préfabriqué, c'est la rapidité de sa construction, bien sûr, et ça permet de rendre les places disponibles plus rapidement pour nos familles. Et l'intérêt pour ce projet-là est très grand, d'ailleurs, on a 13 projets qui sont autorisés, pour un total de 1 142 places. Et le premier CPE préfabriqué a été mis sous permis en septembre 2025, moins d'un an après le début de sa conception, alors que les projets traditionnels prennent en moyenne jusqu'à 16 mois de conception et neuf à 12 mois en réalisation. Alors, on parle d'un gain de plus d'une année pour la livraison d'une installation, alors c'est vraiment majeur, Mme la Présidente.

Une autre mesure qu'on a mise sur pied, c'est le Bureau d'accélération de projets, qui a le mandat d'accélérer le développement des projets de création de places en service de garde éducatif à l'enfance. C'est une instance qui agit pour trouver rapidement des solutions aux défis rencontrés dans les projets de développement, et l'expertise de ce bureau-là a permis de débloquer des projets qui équivalent à plus de 4 000 places.

Et un autre objectif du Grand chantier, c'est la formation et la rétention de main-d'oeuvre qualifiée. Ça reste un défi important, alors on a investi massivement dans le parcours travail-études en petite enfance, qui était une demande du milieu des services de garde éducatifs. Le programme de formation rémunéré est offert aussi dans plusieurs établissements d'enseignement collégiaux. Les CPE et les garderies ont ainsi du soutien pour recruter du personnel éducateur intéressé à se former en petite enfance et qui est disponible à temps partiel pour travailler dans leur milieu tout en étudiant. On a aussi soutenu les employeurs qui encouragent leur personnel à se qualifier grâce à la mesure qu'on connaît sous le nom de RAC96. Ça veut dire qu'un employeur reçoit du financement pour libérer un membre de son personnel qui obtient une reconnaissance de ses acquis et compétences et qui se voit décerner un diplôme en petite enfance.

Il y a aussi le Service québécois de certification du personnel éducateur de la petite enfance, qui permet au personnel non qualifié de soumettre un dossier pour obtenir un certificat de reconnaissance, de qualification ou de recevoir une prescription de formation personnalisée. Le service est pleinement opérationnel et il contribue aussi, bien sûr, à la formation et à la qualification du personnel. On a des allocations dédiées à l'intégration en service de garde des enfants qui présentent des besoins de soutien particuliers. Ça, ça a augmenté de 157 % en sept ans. C'est énorme. En 2024-2025, le gouvernement a versé 280 millions aux services de garde éducatifs à l'enfance pour ça, et on poursuit la refonte de ces allocations pour mieux répondre aux besoins qui sont sur le terrain et aussi pour simplifier l'accès.

Assurer un accès équitable au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance, c'est, j'en suis convaincue, un devoir de notre société. On a pris des mesures ambitieuses pour y arriver, des mesures nécessaires pour remodeler un réseau qui n'avait pas eu de réforme majeure depuis sa création, il y a près de 30 ans déjà. On a révisé le cadre normatif qui régit l'admission en service de garde, les nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 1er décembre dernier. Maintenant, il y a une politique d'admission nationale unique pour les CPE et les services de garde subventionnés qui a été instaurée, qui est mise en oeuvre par le portail d'inscription aux services de garde. Ça, ça veut dire plus d'équité et plus de transparence pour les parents.

On a expliqué abondamment et en détail les changements de cette politique, mais je me permets de revenir sur les grandes lignes. En premier lieu, l'ordonnancement des enfants dans le portail d'inscription aux services de garde est fait en fonction de cinq catégories, soit la fratrie des enfants du personnel, les enfants du personnel, la fratrie, les enfants qui ne sont pas déjà admis sur une place subventionnée en installation et enfin les autres enfants. Et ensuite, l'ordonnancement est fait en fonction du délai d'attente depuis la date de fréquentation souhaitée.

En troisième lieu, les services de garde d'enfants ont la possibilité d'appliquer certaines priorités d'admission pour un maximum de 50 % de leur admission annuelle. Par exemple, ils peuvent admettre en priorité les enfants avec des besoins particuliers ou encore des enfants qui vivent dans un contexte de précarité socioéconomique. Ces priorités d'admission sont clairement affichées lors de l'inscription au service de garde dans le portail, alors les parents peuvent prendre une décision éclairée.

• (15 h 10) •

Enfin, les priorités d'admission liées aux communautés culturelles, à la religion et à la proximité du domicile ne sont plus possibles. Le portail d'inscription aux services de garde, c'est notre réponse concrète aux demandes des parents québécois pour rétablir la confiance envers le réseau en matière d'attribution des places. Et avec le portail, les parents peuvent faire des demandes d'admission pour leur enfant à tous les services de garde qui les intéressent en ayant l'information sur chacun en toute transparence.

Mme la Présidente, dans un souci d'assurer un accès équitable aux services de garde, on est conscients que l'offre et la demande dans des régions rurales éloignées des grands centres sont différentes de ce qu'on peut trouver en milieu urbain, alors, pour répondre aux besoins des familles établies dans ces régions et aussi pour soutenir les personnes responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial, on a mis sur pied le projet pilote de RSGE en communauté, en avril 2022. Ça permet à deux RSGE de réunir leurs services en milieu familial, dans un local qui est fourni par un partenaire comme une municipalité ou encore un organisme communautaire ou une entreprise. Et aujourd'hui, on a 284 projets qui sont en activité pour un total de 2 796 places. Alors, dans une région comme la mienne, où on a besoin de considérer les réalités régionales, qu'on doit faire preuve de souplesse, d'agilité, bien, ça fait une énorme différence.

Comme je l'ai déjà présenté plus tôt, on a travaillé très fort depuis 2018 pour augmenter le nombre de places, spécifiquement les places subventionnées en service de garde, et on poursuit nos efforts. Alors, c'est pour cette raison que, dans les dernières semaines, on a lancé trois appels de projets qui vont combler une partie de ces besoins-là. Comme je le mentionnais en introduction, on vient de lancer un vaste appel de projets pour convertir jusqu'à 5 000 places non subventionnées en places subventionnées, et cette conversion représente un investissement de 400 millions sur cinq ans. Et, comme je le disais aussi, sur ces 5 000 places là, il y en a 500 qui sont converties en places en CPE. Alors, bien sûr, j'ai très hâte d'annoncer les projets qui seront retenus.

La pénurie de main-d'oeuvre dans les services de garde éducatifs, c'est un autre enjeu prioritaire auquel on continuera de s'attaquer. Nos campagnes de recrutement et de valorisation du personnel éducateur, tout comme l'amélioration des conditions de travail mises en place lors de la signature des conventions collectives, ça porte fruit. En 2024-2025, 7 132 éducatrices et éducateurs se sont ajoutés au réseau et, depuis 2021, ce sont 17 802 membres du personnel éducateur qui ont rejoint les rangs du réseau des services de garde. Et je précise aussi que ces deux nombres là, ce sont des embauches nettes.

On poursuit nos investissements dans la formation. Le parcours travail-études en petite enfance recevra 12 millions pour l'année 2026-2027. La reconnaissance des acquis et des compétences, la RAC, sera gratuite aussi grâce à un investissement de 4 millions sur deux ans. On bonifie l'offre de formations courtes dans le domaine de l'éducation à l'enfance de 3,2 millions sur deux ans. Et il y a aussi le projet pilote qui vise à soutenir les éducatrices qui oeuvrent en CPE qui a été lancé ce printemps. Il va permettre de déployer l'équivalent de 180 ressources à temps complet supplémentaire pour soutenir le personnel éducateur et faciliter l'accueil et l'intégration des enfants qui présentent des besoins de soutien particuliers.

On est aussi en train de compléter l'intégration des personnes non reconnues dans le réseau. En fait, à partir du 1er septembre 2026, il faudra obligatoirement être reconnu par un bureau coordonnateur pour offrir la garde à plus de deux enfants qui n'habitent pas ordinairement ensemble. Et, en étant reconnu, les RSGE peuvent recevoir de l'aide financière aussi au démarrage, de l'accès à de l'accompagnement, de la formation, en plus de pouvoir offrir des places à contribution réduite aux parents qu'elles desservent.

Et enfin, la dernière priorité que je souhaite souligner, et non la moindre, c'est de continuer de veiller au bon fonctionnement du portail, de poursuivre les efforts d'amélioration dans le but de toujours mieux répondre aux réalités et aux besoins du réseau des services de garde éducatifs et des parents du Québec.

Alors, Mme la Présidente, je conclus mon intervention en vous mentionnant que notre gouvernement a investi massivement au cours des dernières années, des cinq dernières années, en petite enfance. Ça nous a permis d'accomplir des changements importants pour les familles d'ici, pour nos enfants, qui sont, bien sûr, nos adultes de demain. Alors, pour bâtir l'avenir du Québec, il n'y a aucun doute, on doit continuer de les prioriser. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la ministre. Maintenant, nous allons poursuivre avec l'intervention de M. le député de Matane-Matapédia.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Merci, Mme la Présidente. À mon tour de participer à la réplique à ce discours d'ouverture de la nouvelle première ministre. C'est en fait la continuité de ce qu'on vit depuis 2018, un gouvernement de la CAQ avec essentiellement la même équipe. La différence, c'est qu'il y a une nouvelle cheffe, qui est la première ministre du Québec. Ce n'est pas une nouvelle session non plus. Il y a eu un arrêt qui a été demandé par le gouvernement, et on reprend les travaux là où on les a abandonnés. Donc, ce n'est pas une nouvelle ère, c'est un nouveau gouvernement qui, selon ses termes, veut se donner un nouvel élan. Ça relève plus de sa volonté et de son souhait que de la réalité.

Lorsque j'ai suivi la course au leadership de la Coalition avenir Québec, j'ai bien entendu les propositions des deux principaux candidats et je me suis demandé comment des propositions aussi diamétralement opposées pourraient survivre ensemble. Manifestement, certains ont dû mettre de côté leurs... leurs demandes. Je pense au député de Lévis qui a fait des propositions qui ne trouvent aucun écho dans le discours de la première ministre, des propositions sur la permanence des employés de l'État, par exemple, c'est un exemple, sur la taille du Conseil des ministres, sur la relation qu'on devrait avoir avec les centrales syndicales. Tout ça n'a pas été retenu. Ce qui a été retenu, c'est que le ministre, qui était ministre, est redevenu ministre et n'est pas revenu sur ses propositions.

J'observais ça puis je me suis dit : Il y a vraiment une rupture avec le gouvernement précédent, une rupture avec le premier ministre précédent. C'est comme si, dans cette course, il fallait tout changer, tout recommencer. Et maintenant que la première ministre est au pouvoir, c'est comme s'il fallait oublier. Et c'est la nuance que je fais entre les deux. Tout ce qui est arrivé avant n'a jamais existé. Si vous avez à peu près mon âge, ou plus vieux, ou plus vieille, Mme la Présidente, vous vous souvenez peut-être qu'à un moment donné le personnage de Bobby dans *Dallas* avait disparu. Et, à un moment donné, il est revenu. On croyait qu'il était disparu et on nous a dit : Tout ce que vous avez vu avant, ça n'a jamais existé. C'est l'image que j'ai eue. C'est un peu niché, ça fait partie de la culture populaire, mais ça m'a rappelé ça.

Or, j'étais là, je les reconnais. Je suis pas mal sûr que c'est les mêmes que j'ai vus. Je vois la ministre de l'Éducation, je la reconnais, là, je sais que c'est elle, je l'ai déjà vue. Je sais reconnaître quelqu'un qui vient de Matane, en plus. J'ai vu le ministre des Finances, je suis pas mal sûr que c'est lui aussi. Et d'autres ministres également. C'est la même équipe, mais il y a une nouvelle administration.

Alors, la députée de Sanguinet a remporté. Puis là j'ai écouté les premières semaines puis qu'est-ce qui allait être différent. D'abord, avec beaucoup d'humilité, ce qu'elle rappelle souvent, elle nous disait, et ça, c'est textuellement : J'ai un leadership qui plaît. Elle répétait ça souvent : J'ai un leadership qui plaît. Bon, bien, très bien, très bien si ça commence avec l'équipe, puis on va le voir dans la population.

Donc, on a eu un... Le premier test, ce n'est pas tellement le discours, c'est les premiers gestes qui ont été posés, la composition du Conseil des ministres, où on a des commentaires à faire. Ensuite, il y a les premiers gestes qui ont été posés. Dans bien des cas, on se demande pourquoi ça n'a pas été fait avant. Je veux dire, qu'est-ce qui bloquait, qu'est-ce qui empêchait l'annonce ou la réalisation de ces projets?

Et là je me suis rappelé une partie du discours de la première ministre lors de sa victoire, où elle a dit, quand même, là : On ouvre les fenêtres puis on laisse entrer de l'air frais. Je ne sais pas, sur... ce que ça dit sur ce que c'était, je ne sais pas comment l'ancien premier ministre a réagi à ça, mais c'est une image forte : On ouvre les fenêtres. Donc, elle a dit ça, puis pas souvent de référence à ce qu'était une vie pas si lointaine, juste avant, avec un premier ministre qui a quand même donné plus de sept ans de sa vie comme premier ministre puis bien plus d'années dans la vie politique. Je trouve que le mot d'ordre... puis on l'a compris, que le mot d'ordre est celui-là, c'est ne jamais accepter de dire autre chose que c'est un nouveau gouvernement, ne jamais revenir sur l'ancien. D'ailleurs, on évoque le gouvernement précédent. J'ai entendu ça, en Chambre, mardi, «le gouvernement précédent». Oui, mais pas mal le même monde, là. Ça fait que quand la première ministre dit : Vous avez vu quelques semaines, imaginez quatre ans — donc 12 ans de caquisme — moi, je dis : Il ne faut pas l'imaginer, il faut se souvenir. C'est pas mal le même groupe parlementaire qui était là pendant huit ans, et qui a une option, et des propositions, et un bilan qui ne plaît pas tant que ça aux Québécois, manifestement. D'ailleurs, dans bien des cas, le seul angle d'attaque, à l'égard de ma formation politique, c'est : Oui, vous voulez faire l'indépendance, oui, puis personne n'en veut. Bien, il y a quand même le double d'appui de l'indépendance à la Coalition avenir Québec, puis ça ne les empêche pas de vouloir se représenter.

Alors, si on suivait uniquement ces données-là... Par contre, moi je sais que, lorsqu'on a une offre claire, ça attire du monde. Au Parti Québécois, on a attiré plein de nouvelles candidatures. Aucun des sept députés ne va quitter la vie politique, aucun n'a quitté. À la CAQ, aucune nouvelle candidature. On est maintenant... 4, 5 mai, aucune. Et des départs, plusieurs. Il y a encore 30 députés qui n'ont pas annoncé s'ils revenaient ou pas. Alors, j'imagine qu'on suppose sur quelle sera la suite.

La suite, elle est largement liée au bilan en matière de disponibilité des fonds publics, par exemple. Quand j'indique, puis ce n'est pas sans raison, que c'est le même ministre des Finances, ça veut dire que, les marges de manoeuvre qu'il a et les commandes qu'il a remplies, ça va se poursuivre. On n'est pas dans une bonne situation financière. Le gouvernement s'est... nous a beaucoup endettés lorsqu'il est arrivé. Il a hérité d'un surplus. Maintenant, on est à bien plus loin que ça. On s'est endettés, et puis ce n'est pas parti pour s'arrêter. Donc, ça, ça limite les choix. À la rigueur, on pourrait regarder ce qu'on a comme ressources puis dire : Comment on fait des meilleurs choix avec l'argent qu'on a? Dans bien des cas, c'est questionnable. Puis c'est le rôle de l'opposition de poser ces questions-là. C'est questionnable. On n'a pas le véritable état des finances publiques, mais on peut essayer de voir c'est quoi, le portrait qui se présente à nous.

• (15 h 20) •

D'ailleurs, il y a quelques semaines, par l'entremise d'un communiqué, j'ai indiqué qu'un éventuel gouvernement du Parti québécois rendrait disponible un grand nombre de documents qui seraient rendus disponibles au public. Parmi ces documents, les prêts non remboursables aux entreprises, les contrats qui ont été accordés presque de gré à gré pendant la pandémie, les contrats à McKinsey, l'attribution des mégawatts, tous ces documents qui nous sont refusés, qui sont refusés aux médias, sont rendus publics assez rapidement. Il faut comprendre ce qui est arrivé. Moi, je veux savoir pourquoi, par exemple, un bijoutier très connu de Montréal, qui s'appelle Birks, a reçu 15 millions de dollars du gouvernement du Québec pendant la pandémie. Était-ce un service essentiel? Peut-être qu'il y a quelque chose qui m'échappe, mais je pense qu'on a le droit de savoir comment l'argent durement gagné des Québécois et des Québécoises a été utilisé. On n'a toujours pas les réponses à ça, mais on continue de s'engager.

La question de l'économie. Northvolt, quand ça a été présenté, je m'en souviens, c'était le plus grand projet industriel du Québec. Puis on nous l'a préparé comme ça, puis on nous l'a présenté comme ça. Puis là, c'est le premier ministre qui était là, puis c'était le ministre de l'Économie qui a quitté, M. Fitzgibbon, et la nouvelle ministre, nouvellement première ministre, qui était là. On a une devanture, on a tout ce qu'il faut, c'est un investissement qui est judicieux. Finalement, c'est un flop épouvantable. Qui est responsable? Qui est imputable? Qui avait la possibilité de dire oui ou non à ce projet? Bien, il y en a un qui n'est plus là, qui demeure député, qui est le premier ministre, mais la ministre de l'Économie, elle est toute là. Donc, elle a une responsabilité puis elle doit assumer ça. Son mandat n'a pas

commencé après sa victoire à la chefferie, elle a commencé lorsqu'elle est arrivée en 2022, et je dirais même qu'elle est porteuse du bilan du gouvernement du Québec depuis 2018, parce que la solidarité ministérielle s'impose.

Il y a une façon de ne pas appliquer la solidarité ministérielle, c'est que, s'il y a quelque chose qui fait en sorte que vous êtes tellement mal à l'aise que ça compromet la poursuite de votre engagement politique, vous pouvez quitter. Il y a des gens qui l'ont fait pour des... pour des raisons fondamentales. Je vais en nommer un dans l'histoire de l'Assemblée nationale : Thomas Mulcair. Thomas Mulcair était un ministre libéral qui, lui, en avait contre les orientations en écologie, en environnement du gouvernement Charest. Il a quitté pour ça. J'ai du respect pour ça. Pas tout à fait ça qui s'est passé avec la députée de Rimouski. Je maintiens que, si elle était demeurée au Conseil des ministres, il y a fort à parier qu'elle serait toujours une députée de la CAQ. Mais ça, c'est moi qui dis ça, puis pas mal de monde à Rimouski.

Donc, si on... — quelques fans là-dessus — si on est d'accord avec les décisions puis on demeure au Conseil des ministres, bien, on en est solidaire pour toujours. Je n'ai pas été longtemps en Conseil des ministres, mais, à vie, il faut porter ça, sinon on s'en va. Alors, la ministre, elle est responsable de tout ce qui est passé. Elle a dit oui, elle a accepté. Elle peut avoir débattu, mais on ne le saura pas avant 25 ans, mais elle a une responsabilité.

Donc, rajouter quatre ans de plus pour que ce soit le premier gouvernement depuis Maurice Duplessis à avoir trois mandats majoritaires en ligne, 12 ans? J'aurais tendance à me référer à une émission populaire de mon enfance, qui s'appelait *Huit, ça suffit!*. Huit ans, ça suffit. Ça va être correct, la CAQ. La CAQ a donné ce qu'elle avait à donner en positif, elle a fait ce qu'elle pouvait, mais je pense qu'il faut changer.

Et on a nommé toutes sortes de pionnières mardi. Je pense que la première ministre... Le souhait sincère que je fais, c'est que la fin du mandat se passe bien. On a tous intérêt à ce que ça se passe bien, que le Québec puisse rayonner, que le Québec puisse avancer, que ça puisse aller mieux, mais ça ne va pas faire en sorte qu'il ne faut pas changer de gouvernement, mais je souhaite que, pour la période jusqu'en octobre, ça se passe bien.

En regardant le discours, je n'ai pas énormément de temps, mais on disait : Bon, imaginez... Je pense, un de nos meilleurs arguments, là, pour nous, là, pour imaginer ce qui se passe, c'est quand la première ministre dit : Imaginez quatre ans de plus. Oui, quatre ans de plus à huit ans, pas quatre ans de plus à trois semaines, ça, ça a frappé l'imaginaire, c'est beaucoup. Puis, quand je parle à des députés de la CAQ qui me disent pourquoi ils ne se représentent pas ou pourquoi ils vont l'annoncer bientôt, ils disent : Je ne suis pas sûr qu'ils vont vouloir nous réélire après huit ans. Alors, je pense que les gens l'ont bien saisi. Ça fait partie... ça fait partie des considérations de l'électorat.

Ensuite, sur les priorités, bon, sur l'identité, ils ne sont pas dans le même ordre que la première ministre le dit, mais, sur l'identité, je veux parler de la... du projet de constitution. Bon, mon premier questionnement, c'est : Pourquoi ne pas avoir fait ça avant? Pourquoi ne pas avoir fait ça au début 2018 ou au début 2022, au moins se donner deux ans? Pourquoi avoir attendu à la dernière minute? Ça, ça ne relève pas de l'opposition, là, des députés ici, ça relève du gros bon sens, se donner du temps pour avoir une constitution qui... Il me semble, ce serait drôlement intéressant si on pouvait se dire collectivement : On l'a tous signée. Ça lui donne de la force, puis ça nous rend... ça nous rend fiers d'être signataires, d'une certaine façon, d'un document aussi important.

Donc, le ministre y tient beaucoup, je le sais. Je sais que le ministre, lui, il veut être associé à ça. C'est connu dans ses rangs. Il veut avoir ça d'ici la fin du mandat. Très bien, mais j'ai écouté la première ministre qui dit, je pense que c'est à *Tout le monde en parle*, mais je ne suis pas sûr... elle dit : Ça nous prendrait au moins un autre groupe pour avoir plus d'appuis. Tout de suite, Éric Duhaime, très volontariste, a dit : Je suis là. Il amène du neuf. Il amène la même députée de Rimouski dont je vous ai parlé tout à l'heure. Là, oh! j'ai dit : Ça va-tu suffire? Puis là il semblerait que oui.

Donc, à partir du moment où la CAQ est capable d'adopter une constitution, qui est un document important, avec l'appui d'un groupe parlementaire, mais d'une députée qui n'est pas tellement étrangère idéologiquement à la CAQ, moi, je trouve que c'est un exercice manqué, que ça prendrait un appui plus fort que ça. Il y a des raisons pour lesquelles le Parti libéral du Québec, et Québec solidaire, et le Parti québécois ne se rallient pas. Il me semble que l'exercice a été conduit de façon pas assez publique, pas assez concertée. On se sent pressurisés aussi avec le temps, avec la fin de la session. Ce n'est pas normal qu'on ait à calculer combien de jours, puis est-ce qu'on va en ajouter, puis est-ce qu'il y aura un bâillon? Ce n'est pas des bonnes conditions pour adopter une constitution.

Donc, prévision, il n'y en aura pas, mais ça n'empêche pas le ministre de me dire régulièrement que je devrais pousser sur mon groupe pour que ça arrive. Ça, c'est un choix qu'ils ont fait. Par contre, il y a des choix intéressants. Sur la clause «nonobstant», bien, évidemment qu'on est pour ça. C'est un outil qu'on a quand on est une province. Quand on est un pays, on n'a pas besoin de ça, mais, quand on est une province, bien, c'est à peu près tout ce qu'il nous reste pour faire respecter, pour un temps limité, une loi qui est importante pour nous, évidemment, la loi n° 21 sur la laïcité, la loi n° 96, on y tient. La loi n° 21, on a voté pour. La loi n° 96, on n'a pas voté pour parce que c'est... pour montrer que ce n'était pas assez, mais fondamentalement c'est mieux ça que rien, quoique je changerais des... quelques affaires aussi. Mais, vous voyez, on va la protéger, cette loi-là. C'est une loi qui est votée par l'Assemblée nationale. Toutes les lois méritent d'être protégées. Puis d'ailleurs ça devrait être la responsabilité de tout le monde, même quand on est contre.

Alors, le gouvernement l'a fait un an d'avance. Je ne sais pas ce que ça a dit sur sa confiance pour la suite, mais il aurait pu attendre à 2027. Il le fait maintenant. Oui, il y a des mauvaises langues qui disent que c'est pour taquiner les libéraux, mais moi, je... vous savez, je ne suis pas... je ne suis pas comme ça, je ne crois pas ça. Mais, bon, c'est fait un an d'avance. Pourquoi faire ça maintenant plutôt que plus tard? Je ne sais pas, quelques hypothèses là-dessus.

Pour le reste, qu'est-ce qui va changer dans la conduite du gouvernement sur l'économie, par exemple? Le nouveau ministre de l'Économie a déjà octroyé, là, une première annonce de... je pense, de 40 quelques millions à une entreprise. Ça n'a pas changé tant que ça, des contributions qui sont très importantes. Il faut voir dans le style.

• (15 h 30) •

Après ça, bien, pour les écoles, le collègue de Gouin en a parlé ce matin, avec le budget imparti à l'éducation, ça rend les choses compliquées pour être capable à la fois d'offrir des activités parascolaires, pour offrir du sport, pour offrir des livres à la disposition des enfants, savoir aussi quels sont les nouveaux indices de défavorisation. D'ailleurs, là, je regarde la ministre, là, toujours pas disponibles malgré ma demande il y a plusieurs semaines, les indices de défavorisation des écoles. Ce ne serait pas prématuré de les obtenir. Comment on aide les écoles et surtout les enfants, les élèves les plus défavorisés, pour qu'ils puissent avoir accès à leurs rêves? Ils ont autant de potentiel que les autres, il faut les aider. Alors, ça fait partie de ça.

En santé, avec le... la numérisation des données, moi, je note une chose importante. La première ministre a fait un pari audacieux, elle l'endosse elle-même puis elle est garante du résultat. Donc, elle l'a dit dans une vidéo, puis la ministre aussi a fait des interventions qui vont dans le sens que, même si c'est totalement indépendant, Santé Québec et le gouvernement, totalement indépendant, là, c'est ça qu'on nous assure, on est sûr qu'il ne se passera rien, peut-être quelques bogues, pour reprendre fidèlement ce qui a été dit. D'accord. Alors, on saura dans une semaine ou deux. Puis tant mieux s'il ne se passe rien, c'est ça qu'on souhaite, mais, s'il arrive quelque chose, elles auront, d'une certaine façon, signé, là, symboliquement, qu'elles... qu'elles soutiennent ce qui s'est passé. C'est important, on a vécu SAAQclic.

Je termine en disant que je comprends bien que le... la CAQ souhaite poursuivre son travail, considère qu'elle n'a pas fini, elle aimerait gouverner à nouveau. Je pense que... Et je le dis très sincèrement. Moi, je viens d'un parti indépendantiste qui est là pour une cause. Ce serait beaucoup plus simple d'être juste un parti qui est là pour gagner puis qui prendrait les mesures en conséquence, mais il y a une exigence supplémentaire. Je comprends que le gouvernement de la CAQ souhaite continuer, mais il devra être cohérent sur pourquoi il faudrait continuer, pas malgré les trois dernières semaines, malgré les huit dernières années. Et de demander aux Québécois 12 ans d'un gouvernement de la CAQ, c'est beaucoup, et c'est pour ça que je crois que les Québécois cherchent une alternative, et nous travaillons à la représenter, cette alternative, d'être à la fois nationalistes, régionalistes, épris d'économie, de justice sociale, de santé. On est capables de faire tout ça.

Il y a 50 ans cette année, le premier gouvernement du Parti québécois a fait preuve de beaucoup d'audace. J'ai la conviction que les héritiers, héritières et fiduciaires de cette grande formation politique ont encore dans le cœur beaucoup de ces idéaux, beaucoup de cet espoir, beaucoup de cette fougue. Et c'est les plus jeunes qui se joignent à nous qui nous le disent. L'histoire se poursuit, et je suis convaincu que, et je le dis sans... sans effet de toge, le gouvernement du Québec a fait ce qu'il avait à faire, a fait des bonnes choses, les Québécois ont su l'apprécier, mais je pense qu'il est temps de tourner la page sur ce gouvernement. Et je pense que, personnellement, plusieurs de ses membres s'apprentent à le faire aussi.

Alors, je nous souhaite à tous et toutes, d'ici la fin de ce mandat, que ça se passe bien pour le gouvernement, et que les Québécois, ultimement, trancheront pour une nouvelle formation politique qui s'appelle le Parti québécois, qui pourra dignement succéder à ce gouvernement qui en aura fait huit ans, ce qui, selon moi et, je pense, pas mal de monde, est suffisant. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député, pour votre intervention. Donc, nous poursuivons avec Mme la députée de Saint-François.

Mme Geneviève Hébert

Mme Hébert : Merci, Mme la Présidente. Alors, je suis vraiment contente d'être ici cet après-midi pour prendre la parole. Et, Mme la Présidente, j'étais ici hier, je suis encore ici ce matin, cet après-midi, j'ai eu la chance d'écouter plusieurs collègues, puis je trouve ça intéressant de voir qu'il y a des collègues qui ont parlé de ce qu'ils ont réalisé dans leurs comtés, je pense à ma collègue de Lotbinière-Frontenac, à mon collègue de Gaspé, mon collègue de Masson, j'ai entendu notre ministre de la Famille, il y a plusieurs collègues qui ont parlé de qu'est-ce qu'ils ont réalisé, parce qu'on ne peut pas oublier le passé, Mme la Présidente. Quand même, on a fait huit ans au pouvoir, les autres... les oppositions nous le rappellent constamment, mais moi, je trouve qu'il faut parler de ce passé-là, parce que ce sont des belles réalisations qui se sont faites dans nos comtés.

Et, pendant toutes ces années-là, bien, il y a plusieurs idées, qui ont été portées par notre équipe, dont celle d'avoir une approche vraiment plus dans les régions. Alors, l'idée qui a été portée de ce conseil des régions a été... on a vu notre première ministre qui a été à l'écoute de ce que les députés ont apporté, et elle a nommé un ministre délégué aux Régions pour former le Conseil des régions. Donc, on est 18 députés qui représentons différentes régions. Puis moi, bien, je suis vraiment choyée d'avoir été choisie pour l'Estrie. Mais, vous savez, en Estrie, on est vraiment un beau caucus. Parce que nous, nos bureaux de comté, on a une belle structure. Ils ont déjà des statutaires, on a un caucus, c'est le député de Richmond qui est le président du caucus. Alors, on a vraiment une belle dynamique.

Alors, pour moi, c'est tout un honneur de pouvoir porter cette voix-là encore plus loin et avec ce nouveau conseil des régions, malgré que les ministres précédents, qui étaient les ministres responsables de la région de l'Estrie, ont fait un excellent travail. Mais je trouve ça important de voir qu'on veut faire du changement, puis, de former ce nouveau conseil des régions là, bien, ça amène ce changement-là. Et notre ministre délégué a pris la parole tantôt et il a vraiment bien expliqué cette volonté-là qu'on a d'avoir cette voix forte là pour les régions. Puis, vous savez, bien, quand on est des députés, on est sur le terrain, on se promène dans nos comtés, on entend ce que les... ce que les citoyens nous disent, que ce soit le coût de la vie, la famille, le logement, les PME, la santé, c'est vraiment des enjeux du quotidien. C'est ça, faire la politique au provincial, on touche la vie au quotidien des gens.

Puis, vous savez, les gens ne veulent pas juste des promesses, ils veulent des actions, ils veulent des solutions. Alors, pendant que certains plus... critiquent, hein, ils commentent, bien, nous, on est en action, puis nous, on bâtit

l'avenir. Puis c'est ça, maintenant, la nouvelle vision qu'on a, c'est de bâtir cet avenir-là. On a mis de bonnes bases dans les huit dernières années puis maintenant on regarde vers l'avant. Puis j'ai souvent donné l'image d'un verre à moitié plein ou d'un verre à moitié vide, hein, parce que c'est la même situation qu'on regarde, là, c'est le même verre, mais de deux regards différents. Mais, maintenant, je vous dirais que, nous, ce qu'on fait, c'est bâtir l'avenir, donc on est en action, on veut agir. Puis quoi de mieux pour démontrer des exemples concrets que d'illustrer nos propos par des actions? On l'a vu lors du discours de notre première ministre, elle a donné plusieurs exemples, des visages, on avait des images de ce qu'elle voulait illustrer.

Alors là, moi, je vous amène pour la petite enfance. Dans Saint-François, vous savez, il manquait grandement des places en garderie. Puis, depuis 2022, je suis mamie, alors j'ai été même à... moi, de constater que c'était un problème flagrant. Ma propre fille avait de la misère à trouver des places pour ma petite Cléa. Et je vous dirais que le déploiement, l'engagement de notre gouvernement, on a quand même annoncé 850 places depuis le début que j'ai été élue. Et là, Mme la Présidente, ça voit le jour, il y a plusieurs places qui se déploient. En avril dernier, c'étaient 68 nouvelles places en CPE L'Enfantillage à Coaticook. Ensuite, on a eu, à Waterville... il y a un 36 places qui va être en développement, là, qui devrait ouvrir d'ici la fin de l'été. Alors... Puis, à Sherbrooke, bien, il y a un 100 places qui a été inauguré à l'automne. Il y en a un autre qui va l'être d'ici 2027. On a un 79 places aussi à Fleurimont. On a un projet intergénérationnel dans la maison des aînés. Alors, c'est plus de 850 places qui, à terme de la fin de 2027... qui vont voir le jour.

Ça, là, c'est des gestes concrets pour les nos familles. Puis en plus, bien, si on fait l'offre globale, on a rempli notre engagement, on s'était engagé à 37 000 places à être déployées, donc, puis c'est réalisé, la ministre de la Famille, tantôt, l'a dit, donc, 37 000 places en cinq ans au lieu de 13 ans parce qu'on a été aussi un gouvernement qui a enlevé de la paperasse. Donc, c'est vraiment ça, des gestes concrets qui parlent à nos citoyens, puis on le voit.

Alors, puis là, bien, maintenant, je suis contente parce qu'on va... en plus, on veut convertir 500 places non subventionnées en places subventionnées, donc 500 qui vont l'être en CPE, pour les garderies qui sont un OBNL. Alors, ça aussi, ça va toucher les familles. Donc, de devoir moins payer par jour pour avoir une place en garderie, ça change la vie des familles, puis une place, bien, ce n'est pas abstrait, Mme la Présidente, c'est un parent qui peut retourner au travail, c'est une aide concrète pour les familles qui veulent avoir des enfants puis des femmes qui veulent poursuivre aussi leur carrière.

Mais là je vous amène dans une autre image. On va parler des infrastructures. On le sait, nos routes, bien, on avance, oui, c'est ça que je dis, hein, bâtir, avancer sur la route, on ne fait pas du surplace puis on ne recule pas non plus. Puis une excellente... Puis moi, je veux souligner, en Estrie, vous le savez, je suis la fière représentante de l'Estrie, mais on est vraiment fiers, on a une direction régionale, au MTMD, qui travaille avec nos acteurs locaux, qui travaille avec nos bureaux de circonscription, et on a vraiment de beaux résultats. Puis je vous dirais même qu'en Estrie on a eu un projet, je parle de l'échangeur Darche... Ça, c'est majeur pour les gens de Sherbrooke. Ils savent comment que ça a monopolisé la ville de Sherbrooke. Bien, sur un projet de 75 millions, bien, dites-vous, là, qu'on a réussi à respecter le budget, ça a même coûté moins cher, puis on est restés dans les délais. Heille! ça, c'est rare, en infrastructures routières, là. J'avoue, là, qu'on a été vraiment efficaces à Sherbrooke. Puis on parle, là... C'était un pont qui datait des années 70. Puis, on le sait, aujourd'hui, là, on met de l'argent dans nos infrastructures parce qu'il y a des mises à niveau qui doivent être faites, parce que, justement, elles sont vieillissantes. Puis ça, ce n'est pas une coupure de ruban, c'était juste une mise à niveau qui était... qui se devait... puis ça a vraiment été bien coordonné. Donc, très fière de la collaboration qu'il y a eu.

• (15 h 40) •

Ensuite, j'ai une autre situation dans Saint-François, parce que le pont Darche, ce n'était pas l'échangeur Darche dans... Saint-François, c'est dans Sherbrooke, malgré qu'on le traverse régulièrement, mais, dans Saint-François, il y a le pont, à Compton, qui traverse la rivière Moe. Ce pont-là, c'est le pont du chemin de Cookshire. Puis ça, c'est toute une histoire. Je vous dirais qu'au début on m'a appelée pour me dire : Ah! Mme Hébert, ce pont-là, il est en... il est vieillissant, il date des années 45, on ne sait pas trop, trop qu'est-ce qu'on va faire avec. Alors là, moi, j'ai demandé qu'on rencontre le maire. On rencontre le maire. Là, à un moment donné, eux autres... Il y avait des voies de contournement, puis tout ça. Puis, à un moment donné, bien, j'ai dit : Je vous dirais, là, que ce pont-là est vraiment essentiel pour la communauté. Alors là, on a réussi, moi et M. le maire, de faire une étude socioéconomique, avec une firme externe puis, finalement, bien, on avait raison, parce que le chemin qu'ils voulaient prendre, c'est un chemin qui n'était pas carrossable. Ça fait que, là, c'est, là, de voir comment que, des fois, les acteurs, tu sais, au MTMD ont pu vraiment venir sur le terrain constater... Puis, vraiment, maintenant, le pont, il va y avoir une réfection, puis ça va se faire dans les prochaines... les prochaines années, d'ici 2027. Donc, je suis vraiment contente de voir qu'on a vu la réalité du terrain, de qu'est-ce qui se passe chez nous.

Puis je vous dirais que, bien, on pourrait se reparler longtemps, là, des infrastructures, parce que c'est le sujet de tout le monde, hein, nos routes, nos ponts, nos ponceaux, mais je suis vraiment contente que, dans le dernier budget, on ait annoncé... Écoutez, Mme la Présidente, c'est plus de 8 milliards, donc ce n'est pas rien, là, qu'est-ce qu'on va faire, là, pour la réfection, puis nos routes, puis toutes nos infrastructures, mais on s'est engagés aussi que 77 % de ces sommes-là, ce serait pour du maintien d'actif, donc pas du coupage de rubans, là, puis madame... notre première ministre l'a dit. Donc, je suis vraiment contente que cette volonté-là, qu'elle a réitérée dans son discours... de ne pas couper des rubans mais de vraiment investir pour le maintien d'actif.

Maintenant, je vais vous parler d'économie. Bon, bien, je pourrais vous parler de Filspec, qui ont eu des sommes d'argent pour améliorer leur productivité dans un contexte de rareté de main-d'oeuvre. Je pourrais vous parler de Kruger aussi, parce que c'est vraiment majeur. On a deux usines chez nous, là. C'est pratiquement 1 milliard qui a été investi à Brompton. Mais je vous parlerais d'économie, parce qu'étant adjointe du ministre délégué à l'Économie et aux PME, bien, je vous dirais que soutenir nos PME, bien, c'est une priorité.

Puis le premier geste que notre première ministre, dès qu'elle a été assermentée... ça a été de baisser le taux d'imposition des PME, donc de réduire de 3,2 % à 2,2 %. Donc, ça, c'est un allègement fiscal significatif qui représente près de 630 millions sur cinq ans pour 75 000 PME dans toutes les régions du Québec. Donc, chaque année, les entrepreneurs vont pouvoir économiser jusqu'à 5 000 \$ par année. Bien, c'est un début. C'est sûr que, hein, j'ai entendu des critiques encore qu'on aurait pu faire plus, mais c'est un début. Mais ça, là, ça s'ajoute à d'autres mesures qui sont déjà en place, que notre gouvernement, on a mis : réduction importante des cotisations au Fonds des services de la santé, l'allègement du RRQ, du RQAP, congé de cotisation pour certains secteurs clés dans l'agriculture, en forêt, déductions additionnelles pour des entreprises qui sont en région.

Donc, vous savez, Mme la Présidente, toutes ces mesures-là permettent de dégager des marges de manoeuvre additionnelles pour qu'on... pour que nos entrepreneurs puissent continuer à investir, à innover puis à contribuer pleinement à la croissance et à l'économie québécoise. Donc, ce sont des gestes concrets pour bâtir l'avenir, pour propulser les entreprises québécoises afin qu'elles s'adaptent au nouveau contexte mondial puis qu'elles créent de la richesse dans toutes nos régions. C'est ça qui est important, créer de la richesse. Si on veut se payer des services, il faut créer de la richesse.

Puis là je vous amène à un autre exemple, l'éducation. Bon, il faut investir pour nos jeunes, puis on l'a démontré chez nous, dans Saint-François, là. J'ai eu 12 millions pour l'agrandissement de l'école Marie-Reine. J'ai 11 millions pour l'agrandissement de l'école primaire à Compton. Il y a une nouvelle école secondaire qui est en préparation à Sherbrooke, puis je suis le dossier de près.

Je vous dirais que... sans oublier tous les investissements qui ont été faits dans différents établissements d'enseignement supérieur dans Saint-François, que je parle de Bishop's... On a fait un pavillon Kwigw8mna pour les étudiants des communautés autochtones parce que c'est majeur, et il y en a beaucoup sur le campus de Bishop's, parce que c'est un petit campus, hein, c'est la plus petite université anglophone au Québec, je dirais même presque au Canada, donc, et on a vu cette particularité-là que les autochtones venaient étudier à Bishop's, le fait que c'est un petit milieu, un petit campus. Eh bien, notre gouvernement a été au rendez-vous. C'est plus de 16 millions qu'on a investis pour cet édifice-là, qui accueille les étudiants, mais, en même temps, qui est un lieu de rencontre pour les autres étudiants à Bishop's.

Que ce soit à l'Université de Sherbrooke, qui a eu plusieurs investissements, collège Champlain, le cégep, je suis vraiment choyée à Saint-François. J'ai pas mal tous les établissements d'enseignement supérieur en partie dans ma circonscription. Donc, je suis très, très sensibilisée à ces enjeux-là d'éducation et d'enseignement. Alors, investir en éducation, Mme la Présidente, bien, c'est ça aussi, bâtir l'avenir, l'avenir de nos enfants, bâtir l'avenir de nos jeunes, de notre société de demain.

Puis là, maintenant, bien, je vous amène dans le logement, hein, parce que le logement, c'est une priorité. Tout le monde en parle, il y a une crise du logement. Bien, je vous dirais, Mme la Présidente, là, que depuis je suis élue, depuis 2018, le visage de Saint-François, mais de Sherbrooke, de la MRC de Coaticook, de Brompton, de Lennoxville a carrément changé, puis moi, bien, j'arrive du milieu de la construction. Avant la politique, j'étais... je gérais des chantiers, j'étais sur le terrain et j'ai vu vraiment un développement majeur. Il y a de l'offre de logement, puis de tout, du logement abordable, du logement pour tous.

Et je vous dirais que, dans Saint-François, on a été vraiment choyés parce qu'on a Les Habitations l'Équerre, là, c'est 36 unités de logement abordable, 5,9 millions. On parle de la Maison Dansereau, qui est un projet réalisé aussi par Les Habitations l'Équerre, 48 logements sociaux et abordables. Ça, c'est un investissement de 8,8 millions par la SHQ. Il y a la mise en chantier aussi du Monarque, qui va voir éventuellement le jour, là. Je le vois grandir, ce grand immeuble de 134 logements abordables qui est situé sur la rue Bossé.

Une voix : ...

Mme Hébert : Oui. Alors, Mme la Présidente, je vais prendre une pause.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Oui. Donc, est-ce que vous avez terminé votre intervention ou...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bon. Donc, merci, Mme la députée de...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : OK. Bon, écoutez... Voilà. Alors, Mme la leader du gouvernement, j'imagine que vous aviez une demande à nous faire ou...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bon...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Comme vous voulez, Mme la députée.

Mme Hébert : Je poursuis, parce que j'en ai encore beaucoup à dire. Alors, voilà, vous savez que je parlais du logement, Mme la Présidente. Alors, le logement, il y a Le Monarque, le 134 logements. Puis je vous dirais que même encore hier on a eu une annonce, dans *La Tribune*, qu'il y aurait 183 logements dans Fleurimont. Puis même que notre gouvernement, on a fait une disposition pour les municipalités, hein, la loi n° 31, donc... Alors, quand il y a de l'acceptabilité sociale, ça permet, justement, de développer ces gros projets là. Alors, très heureuse de voir qu'on est au rendez-vous pour, justement, développer du logement et que les acteurs, autant privés que le gouvernement, développent cette offre de logement.

• (15 h 50) •

Je vous dirais, Mme la Présidente, qu'il y a aussi... je ne voudrais pas oublier pour la taxe de bienvenue aussi, qu'on a annoncée pour nos premiers acheteurs. Vous savez, les Québécois sont admissibles à un remboursement jusqu'à un maximum de 5 875 \$, donc une moyenne... En moyenne, les acheteurs d'une première maison vont recevoir un coup de pouce financier autour de 3 700 \$, mais ça peut aller jusqu'à 5 875 \$, et c'est même rétroactif au 1er janvier 2026. Puis, vous savez, ça, Mme la Présidente, ça va toucher 38 000 ménages québécois, alors...

Puis hier, même, on a eu une annonce de notre ministre des Affaires municipales, qui parle même... tu sais, on sort des idées, on sort de la boîte, des quartiers de maisons mobiles 4.0 pour faciliter, justement, l'accès à la propriété, donc des maisons mobiles plus modernes, des préfabs ou des modulaires qui vont être abordables, puis beaucoup plus abordables, justement, que des maisons traditionnelles. Vous savez, Mme la Présidente, à une certaine époque, les maisons mobiles ont été une façon, pour les jeunes familles, d'avoir accès à la propriété. Donc, aujourd'hui, c'est une nouvelle façon de faire. Puis je trouve que c'est intéressant de voir qu'on est capables de réfléchir, de trouver des pistes de solution. On n'est pas juste dans la critique ou de commenter, on est là pour trouver des solutions. Puis je félicite notre ministre des Affaires municipales d'avoir sorti cette idée-là puis de voir qu'on va pouvoir accompagner nos municipalités qui vont vouloir développer ce type de quartier là. Puis je sais que ce n'est pas parfait, mais c'est du concret. Donc, on avance puis on bâtit. Puis je dirais qu'ici c'est vraiment approprié de dire qu'on bâtit.

Puis, bien, nos communautés aussi sont très importantes en région. Donc, il y a plusieurs investissements qui ont été faits, que ce soit à Waterville, que ce soit dans les municipalités de Coaticook, dans la MRC. On a annoncé dernièrement 2,4 millions pour la MRC de Coaticook dans le cadre des programmes OASIS. À Waterville, c'est 4,6 millions que la ville va avoir pour son centre multifonctionnel. C'est plus de 1 million pour les municipalités de la MRC qui a été accordé à 11 municipalités qui sont de moins de 5 000 habitants. Donc, ils vont pouvoir réaliser des travaux de construction puis de rénovation de leurs infrastructures. Puis, à Dixville, bien, on a soutenu... on est soutenu par le PRACIM avec une hauteur de 722 000 \$ pour le bureau municipal et le centre communautaire. Ça, c'est un projet, Mme la Présidente, que j'ai aussi accompagné la municipalité depuis plus de cinq ans, donc, avec l'ancienne mairesse, qui voulait vraiment avoir un projet de centre communautaire, de bureau municipal. Donc, j'ai pu les accompagner, puis ça, c'est du développement local. Puis très heureuse de voir qu'ils ont été retenus dans... dans le programme PRACIM.

Puis, en terminant, Mme la Présidente, je ne peux pas passer sous silence un projet, un projet qui m'a tenu à coeur, un projet que, je vous dirais, j'ai même eu une émotion lors de l'inauguration en compagnie de ma collègue la ministre de la Santé : l'inauguration du centre mère-enfant au CHUS Estrie-CHUS. Je vous dirais que ce projet-là, Mme la Présidente, a été porté pendant plus d'une vingtaine d'années, a été annoncé à plusieurs reprises, et c'est notre gouvernement qui a mis les sommes nécessaires pour le réaliser. Donc, c'est un investissement global de 432,5 millions de dollars. Il y a une contribution financière du ministère de la Santé, mais je tiens aussi à souligner qu'il y a eu la fondation Enfant Soleil, qui a aussi contribué à une hauteur de 10 millions, et la Fondation du CHU, à une hauteur de 7 millions. Mais ça, c'est toute une communauté qui attendait ce projet-là. Je me souviens encore de la journée de l'inauguration où il y avait des médecins qui étaient aux balbutiements de ce projet-là, fin des années 90, pour justement les premiers plans, les premières ébauches. Le projet a changé plusieurs fois, mais vraiment contente que ce soit notre gouvernement qui ait réalisé ce projet majeur, cet hôpital, cet agrandissement qui vient répondre aux besoins de la population, qui vient répondre aussi aux étudiants en médecine, parce que je suis choyée, j'ai la faculté de santé dans Saint-François, donc les étudiants apprennent à même le milieu de pratique.

Alors, soyons clairs, Mme la Présidente, il en reste, des défis, mais il y a une question qui reste : C'est qui qui agit pour les régler? Moi, je vous dirais, Mme la Présidente, que, depuis 2022, il y a eu des investissements concrets, des résultats visibles, une présence forte sur le terrain. Puis surtout il y a une volonté claire d'améliorer la vie des gens de chez nous, puis ça, là, bien, c'est ça, bâtir l'avenir. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Maintenant, je suis prête à entendre M. le député de Jacques-Cartier.

M. Gregory Kelley

M. Kelley : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Marie Claire Kirkland-Casgrain a été élue dans la circonscription de Jacques-Cartier en 1961. Alors, c'est un point de fierté pour nous, dans l'ouest de l'île de Montréal, de voir les femmes dans des postes importants. Je pense que la citation qui a été dite par la gouverneure générale puis aussi par la première ministre du Québec, dans le discours inaugural, doit et mérite d'être répétée, qu'à chaque fois qu'une femme gagne... chaque fois qu'une femme occupe les plus hautes fonctions, c'est toutes les femmes qui sont gagnantes. Je suis d'accord avec ça. Je sais que la première ministre a été élue par les membres de la CAQ, mais, quand même, c'est la deuxième première ministre féminine au Québec, et il faut le souligner, parce que c'est important. Moi, je suis un frère de quatre soeurs, puis j'ai trois nièces, puis la députée de Saint-Laurent, un jour, va avoir un petit bébé, une fille. Alors, imaginez

ça, tous les débats que je vais perdre à la maison. En tout cas. Mais une chose à la fois, Mme la Présidente. Mais, je pense, c'est juste important de souligner ce fait. C'est encore un moment très important pour les femmes du Québec, de voir qu'il y a une première ministre féminine, et c'est un point de fierté, je pense, pour notre nation.

Mais maintenant on va retourner à la joute plus politique, Mme la Présidente. Oui, c'est sûr, on peut rêver de l'avenir, mais n'oubliez pas, Mme la Présidente, qu'un rêve peut être un cauchemar aussi. Ce n'est pas nécessairement toujours positif. Puis, si on regarde le bilan de ce gouvernement, je ne peux pas imaginer, après un autre quatre ans d'un gouvernement caquiste, ils vont blâmer tous les pots cassés sur qui exactement, parce que, depuis huit ans... Je peux comprendre, en 2018, il faut réparer des pots cassés de l'ancien gouvernement, mais cet argumentaire existe toujours, que c'est la faute de l'ancien régime. Mais, quand même, la ligne commence à être un petit peu moins claire. Est-ce qu'on parle de l'ancien gouvernement libéral ou l'ancien gouvernement de le député d'Assomption? Ce n'est pas évident c'est où, la rupture, avec ce changement-là.

Malheureusement, j'ai vu trop, trop de décisions depuis huit ans, des manques de clarté avec des plans pour mieux gérer, comme par exemple, Mme la Présidente, notre secteur énergétique. Et c'est là que je veux faire un bon résumé de qu'est-ce qui est arrivé depuis huit ans. C'est un bon exemple pourquoi c'est important, je pense, pour notre nation et pour tous les Québécois, de tourner la page sur un gouvernement caquiste, parce que c'est un exemple sur plusieurs où on peut dire que c'est loin d'être une réussite pour notre société, pour notre nation, pour notre économie, Mme la Présidente.

Et je veux juste rappeler qu'en 2018, quand la CAQ a pris le pouvoir, la stratégie, c'était de vendre nos surplus le plus rapidement que possible. Les surplus n'étaient pas bons. Il faut dilapider ça, Mme la Présidente. OK, C'est un argument des partis politiques. On a le droit de mettre ça de l'avant. Là, je sais que la CAQ n'était vraiment pas favorable, à ce stade-là, que le gouvernement libéral a décidé de lancer dans un projet éolien à Apuiat. Le premier ministre s'est levé en Chambre plusieurs fois, quand il était le chef de la deuxième opposition, pour critiquer M. Couillard, le premier ministre, sur comment c'était une mauvaise idée, ça va coûter trop cher. Mais il était bien fier de couper le ruban quand c'est arrivé. Mais la raison pourquoi M. Couillard puis le gouvernement libéral a décidé... décidé de lancer ce projet puis un appel d'offres, c'était parce que nous avons eu, en 2016, un plan qui a clairement dit : Il faut augmenter notre capacité de production. Parce que, pour la transition énergétique, c'était nécessaire. Il faut électrifier, il faut bâtir plus des... plus des sources d'énergie. Parce que, oui, on peut exporter, mais, quand même, il faut bâtir plus d'énergie pour notre propre économie et pour faire la transition énergétique. Mais, dans l'opposition, la CAQ n'a vraiment pas aimé ça, ils n'ont pas pensé que c'était une bonne idée. OK.

Quand eux autres, le gouvernement de la CAQ est arrivé au pouvoir en 2018, bien, on sait qu'on a vu, dans leur premier un... mandat, plusieurs projets de loi qui ont été déposés. Au début, c'était pour les trop-perçus. Il faut régler ça. Je sais que, Mme la Présidente, vous connaissez le dossier très bien. Mais on n'a pas vraiment réglé cet enjeu avec le premier projet de loi. L'Union des consommateurs était pas mal très claire là-dessus. Avec le premier projet de loi, on a eu l'idée de fixer des tarifs à l'inflation. Et, je me souviens, le ministre, à l'époque, a dit... Parce que j'ai posé la question : Mais, si jamais il y a une guerre ou une crise mondiale, puis l'inflation augmente de façon impressionnante sur une période très courte, qu'est-ce qu'on va faire? Puis lui, il dit : Ah! ça ne va jamais arriver, il y a toutes les mesures en place avec des banques mondiales, des institutions en place, ça ne va jamais arriver. Malheureusement, on a eu une pandémie, malheureusement, il y a eu beaucoup de pression sur les chaînes d'approvisionnement, malheureusement, on a eu une augmentation impressionnante de l'inflation, et, Mme la Présidente, le gouvernement était obligé de déposer un autre projet de loi pour régler le premier projet de loi.

• (16 heures) •

Puis il y a aussi toute la question autour de la Régie de l'énergie. Ce n'est pas eux autres qui vont contrôler, c'est un contre-pouvoir qu'on n'aime pas. Et, quand le gouvernement a été réélu, ils ont décidé : Bien, il faut bâtir maintenant beaucoup plus d'énergie, il faut bâtir les barrages, il faut bâtir plus des parcs éoliens. OK, mais, encore, est-ce qu'on a eu un plan depuis 2018, une vision de clarté, le gouvernement veut aller où? Non, c'était juste... on fait... on lance des idées dans l'air. On va avancer et on va vendre nos surplus à New York, on va vendre nos surplus à Massachusetts. On va peut-être faire un projet ici, cinq barrages, une centrale nucléaire, on ne sait pas trop. Puis encore on arrive avec un autre projet de loi, 69, qui a été adopté par bâillon.

Et, pendant cette période-là, on fait un changement de trois PDG d'Hydro-Québec. M. Martel était là au début puis, après ça, il a été remplacé par Mme Brochu. Mme Brochu a clairement dit : Bien, attendez, vous, vous autres, le gouvernement, là, qui veut vendre toute notre électricité à droite et gauche, vendre... envoyer ça à des Américaines, vendre ça à des Américaines, donner ça à des grosses entreprises qui viennent de l'extérieur comme Northvolt, wo! Wo! Wo! Attendez, vous! C'était le message à Mme Brochu. Puis je soupçonne que l'ancien ministre de l'Économie, à l'époque, M. Fitzgibbon, a dit : Bien, vous n'êtes pas vraiment en lien avec ce que moi et le premier ministre veulent faire pour le Québec. Alors, ils ont tassé Mme Brochu, puis ils ont nommé M. Sabia, puis ils ont dit : OK, M. Sabia, on veut qu'Hydro-Québec livre un plan. Alors, M. Sabia a dit : OK, je vais répondre à l'appel. Mais, quand même, vers la fin de ça, Mme la Présidente, c'est clair que le ministre de l'Économie et M. Sabia n'étaient pas sur la même page, parce que, je me souviens, quand M. Sabia a lancé la stratégie d'éoliens d'Hydro-Québec, le ministre n'était quand même pas informé ni présent. Un peu bizarre, ça. Puis après ça M. Sabia a décidé de quitter pour servir le pays du Canada à la plus haute instance des fonctionnaires, à côté de le nouveau premier ministre, M. Carney. OK.

Bien, encore un changement à Hydro-Québec. Mme Claudine Bouchard est là maintenant, quelqu'un que j'ai eu le plaisir d'échanger avec en commission, je pense que c'est quelqu'un de très solide. Mais c'est juste un manque de leadership, un peu, dans le dossier de l'énergie aussi, Mme la Présidente. Depuis 2018, plusieurs différents ministres, plusieurs différents PDG d'Hydro-Québec et encore pas vraiment une vision claire de la part de le gouvernement.

Hydro-Québec a fait leur part. Mais, si on parle de le besoin de la main-d'oeuvre, Hydro-Québec ne peut pas régler le besoin de la main-d'oeuvre au Québec. Ce n'est pas Hydro-Québec qui est responsable exclusivement pour la formation des travailleurs. Puis on a besoin environ 10 000 travailleurs pour la réussite de leur plan.

Sur l'efficacité énergétique, Hydro-Québec a certaines méthodes pour aider des clients, mais, si on parle de la... régiment des bâtiments, des règles autour de construire des nouveaux maisons, ce n'est pas Hydro-Québec qui gère ça. Si on veut des entreprises, des maisons, des tours de condos, des anciens condos et appartements dans nos villes, partout au Québec, qui sont plus efficaces, consomment moins d'énergie, ce n'est pas Hydro-Québec qui est responsable de faire tout ça, Mme la Présidente. Il y a un rôle pour le gouvernement du Québec. Et on a fait quoi exactement depuis le dépôt de le plan de M. Sabia pour aider Hydro-Québec? Parce que l'efficacité énergétique est un énorme morceau pour s'assurer qu'on a toute l'énergie disponible pour bâtir notre économie de demain et d'avoir une transition énergétique qui, soudainement, après qu'on a eu tout un débat que, ah, moins d'électricité, on veut avoir les chars qui sont sur le gaz. Bien, bang, on ferme le Strait Hormuz, avec une guerre en Iran puis le Moyen-Orient. Tout explose, puis soudainement, là, le prix d'essence est à 2,08 \$, je pense, dans certains coins du Québec, puis maintenant, tout le monde dit : Bien, mon Dieu, je veux avoir un char électrique.

Et, on le sait, avec les instabilités dans ce monde, c'est une chose que je peux dire, Mme la Présidente, que depuis la pandémie, rien n'est prévisible plus que jamais dans notre monde. Et on sait qu'on va continuer d'avoir... continuer d'avoir du pression sur le prix du gaz, de l'essence, de diesel, de tout. Ça ne va pas arrêter demain. Les dommages qui a été fait à des installations dans le Moyen-Orient va prendre des années à réparer... puis, deux, réinstaller des chaînes d'approvisionnement qui étaient là. Et c'est sûr que ce n'est pas nous, au Québec... on ne prend pas le pétrole qui vient du Moyen-Orient, ça vient de l'Alberta puis des États-Unis, mais quand même, c'est une commodité qui était échangée sur le prix mondial.

Mais il y a une chose qu'on contrôle, Mme la Présidente, c'est la production d'électricité ici, et on joue dans les prix un petit peu aussi. Il y a un système qui est en place avec la régie pour s'assurer que les prix ne sont jamais trop élevés, que tout le monde paie leur juste part. Quand même, si je pense, présentement, les PME paient peut-être un petit peu trop, mais en tout cas, ça, c'est encore une conséquence de le manque de vision de ce gouvernement dans le secteur énergétique.

Tout ça pour dire, Mme la Présidente, qu'on arrive avec le projet de loi n° 69, une partie que tout le monde était d'accord avec, une section, c'était le PGIRE, le plan de gestion intégrée des ressources énergétiques. Mais le premier essai de le gouvernement était un échec. Aucune personne n'était contente. Tout le monde sur le terrain dit : Bien, le gouvernement n'écoute pas aucun des acteurs, ce n'était pas l'objectif de le PGIRE. Bref, c'était reporté, alors on va probablement voir ça après les prochaines élections, mais on va terminer le mandat sans vision en énergie.

Quand même, comme des élus ici, le premier ministre... l'ancien premier ministre et la première ministre a signé une entente sur Churchill Falls. De mémoire, c'est le... plus le nom de M. Sabia qui est sur le MOU que le premier ministre... mais quand même, tout le monde était présent. On n'a jamais vraiment eu une chance d'échanger ici, en Chambre, les détails de ce plan. Le fait qu'Hydro-Québec va verser des centaines de millions de dollars à Terre-Neuve pour un contrat qui termine en 2041, c'est énorme. Je ne dis pas que ce n'est pas nécessairement une bonne entente, il y a des mégawatts... on peut chercher à Terre-Neuve avec des projets. Ce côté-là, c'est superintéressant, mais, quand même, ne jamais avoir une bonne chance comme des élus de questionner ceux qui sont responsables pour cette entente-là... On a des petits blocs en crédits, mais honnêtement, Mme la Présidente, ce n'est pas suffisant d'avoir une discussion de fond là-dessus non plus.

C'est pourquoi notre chef Charles Milliard a demandé à la première ministre d'avoir une rencontre là-dessus, pour... on est rendus où exactement, avoir une bonne discussion. Je pense que tous les autres chefs des oppositions sont intéressés d'une rencontre comme ça parce que c'est... on doit avoir l'heure juste avant les prochaines élections. Et peut-être qu'on va avoir plus d'informations dans les prochaines semaines, on verra, mais quand même, si une entente est signée, ça mérite d'être débattu ici, à l'Assemblée nationale. C'est important de connaître tous les détails. Mais encore, c'est une... juste un exemple que tout vient un petit peu à gauche et à droite dans le dossier énergétique, ici, à l'Assemblée nationale. Avec la CAQ, aucune prévision, aucun plan, aucun plan depuis le départ, et maintenant, il n'y a pas l'énergie disponible pour nos entreprises.

Tout le monde ici, on parle maintenant qu'il y a un comité pour les régions, avec une ministre des Régions, mais j'imagine qu'une des choses que beaucoup des entreprises vont dire à leurs députés qui sont sur ce comité, ils vont dire : Bien, on manque d'énergie pour nos projets, pour nos PME. Il n'y a pas l'énergie nécessaire pour les projets résidentiels. C'est un frein énorme sur notre développement économique, puis il n'y a pas une solution magique dans les prochaines... des années non plus, parce que, quand même, on voit, il y a beaucoup de «pushback» sur les projets ou des appels d'offres qui étaient lancés par Hydro-Québec dans le sud du Québec.

Sans cette énergie-là, par exemple, à Lotbinière, si ce projet n'est pas une réussite, il n'y a pas l'énergie nécessaire pour le développement de l'économie de la vie. C'est le contrat qui était signé pour l'appel d'offres, c'est de fournir l'électricité pour la vie. On sait qu'on a déjà vu, avec QScale, eux autres n'étaient pas capables, pas capables, Mme la Présidente, de convaincre le gouvernement qu'un bloc d'énergie était nécessaire pour leur projet d'agrandissement. Alors, ils ont décidé d'aller en Ontario et ils sont quand même, maintenant, prêts à vendre à des Américains. Un fleuron du Québec, et il y a une partie de ça, c'est sûr que ça allait à le fait qu'on a dit non à un bloc d'énergie.

Et une chose qui est pire, Mme la Présidente, c'est quoi, les critères pour être un refus? Pour les entreprises, est-ce que je suis cinquième sur la liste des projets dans ma région qui est en attente pour un bloc d'énergie ou est-ce que je suis 28e? Il n'y a aucune prévisibilité pour notre... nos acteurs économiques, pour nos entreprises. Ils n'ont jamais donné vraiment les vrais détails pourquoi ils ont été refusés. Je ne dis pas qu'il faut rendre ça public, mais, maintenant qu'on sait que beaucoup de décisions sont dans les mains de le ministre de l'Économie, les raisons pourquoi mon projet

a été refusé sont quoi? Et, quand même, si je fais une demande, est-ce que c'est une perte de temps parce que le gouvernement a déjà un projet chou chou? Ça, c'est toutes des questions, parce que, peut-être, si on dit... «fine», on ne va pas faire un agrandissement présentement, on va mettre notre argent ailleurs, dans des autres projets, quand même, si ce n'est pas une question d'agrandissement, mieux payer leurs travailleurs ou quoi que ce soit, faire une rénovation, je ne sais pas.

• (16 h 10) •

Rapidement, je veux juste parler aussi que, dans le discours de la première ministre, je n'ai pas entendu beaucoup pour les jeunes. Rembourser la taxe de bienvenue, OK, c'était une idée qui était présentée par l'ancien député de Saint-Henri—Sainte-Anne et notre ancienne cheffe Dominique Anglade, puis, à l'époque, le ministre des Finances a trouvé que ce n'était pas une très bonne idée parce que ça va juste stimuler la demande et rien de fait pour l'offre. J'imagine que cet argumentaire tient la route toujours. Ça va être intéressant de savoir c'était quoi, les discussions entre le premier ministre et le ministre des Finances là-dessus. Mais il y a les autres enjeux, Mme la Présidente, pour la jeunesse, qui ne sont pas juste une question d'être... rembourser la taxe de bienvenue.

Oui, le logement, c'est super important, mais je veux parler aussi, Mme la Présidente, le taux des emplois présentement chez nos jeunes. Ça... puis ça prend de plus en plus de place. Je veux aussi parler de le fait qu'il y a toujours beaucoup des enjeux avec nos ados, qui va de plus en plus vers le crime organisé. Notre réseau des maisons des jeunes manque de financement, des enjeux de santé mentale chez nos jeunes demeurent très graves, et l'accès à des services n'est pas là, partout au Québec, pour nos jeunes. C'est un échec. Il faut faire beaucoup plus pour la prévention, Mme la Présidente. Pour nos jeunes, quand ils regardent ce gouvernement et tous les échecs sur la ligne pour les dossiers qui sont importants avec eux, pour eux, logement, les emplois, la santé mentale, Mme la Présidente, je ne peux pas imaginer pourquoi les jeunes veulent rêver avec la première ministre du Québec et avec la CAQ, parce que, pour eux autres, présentement, ils sont déprimés puis ils ne voient pas grand-chose dans leur avenir. Et seulement un gouvernement libéral peut offrir une vision différente puis offrir l'espoir à nos jeunes. Pas un autre référendum, pas les idées de gauche radicaux, mais un gouvernement qui est responsable, qui va bâtir un vrai avenir pour notre jeunesse.

Motion formulant un grief

Alors, Mme la Présidente, je veux déposer une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour un discours inaugural qui ne répond pas aux besoins des jeunes et qui manque de vision pour les générations futures.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, monsieur, pour votre intervention. M. le député, votre motion de grief est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Maintenant, je suis prêt à entendre un autre intervenant. Alors, je vous cède la parole, M. le député de René-Lévesque.

M. Yves Montigny

M. Montigny : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, merci, Mme la Présidente. Ça me fait vraiment plaisir de prendre un moment pour parler suite au discours de notre première ministre, intéressant aussi de parler après le député de Jacques-Cartier.

Je vais revenir sur les enjeux énergétiques. Vous savez, plus de 35 % de l'énergie du Québec vient de ma circonscription, de la région autour. Ça passe par ma circonscription, alors les enjeux énergétiques sont extrêmement importants dans la région de la Côte-Nord et la circonscription de René-Lévesque.

Ça fait que je vais prendre le temps aussi d'aborder ces éléments, mais, vous savez, je veux prendre un petit moment avant de commencer pour souligner le travail de ma collègue et députée de Duplessis, qui est ministre dans ma région, qui est la Côte-Nord. J'ai nouvellement des nouvelles fonctions comme adjoint gouvernemental responsable de la région de la Côte-Nord, alors je prends le relais du travail, qui était vraiment bien fait par ma collègue députée de Duplessis, qui avait des priorités importantes, notamment, l'addition de places en service de garde. Vous savez, on a annoncé ensemble des places en CPE additionnelles. On n'a pas encore inauguré un nouveau CPE parce que la construction est toujours en route au moment où on se parle. Alors, bientôt, ce CPE-là sera prêt, à Baie-Comeau, et c'est un engagement important que j'avais pris lors de la campagne électorale de 2022, puis on le réalise, Mme la Présidente, et il est en construction maintenant.

Je veux souligner aussi le travail de ma collègue aussi pour l'aréna de Sept-Îles, pour aussi l'annonce qu'on attendait tous, grande priorité de l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord, qui est l'agrandissement, en fait... la construction, en fait, tout ce qui est rénovation de l'urgence de Sept-Îles, qui était très important pour nous tous, les élus de la Côte-Nord, autant les élus ici, à l'Assemblée nationale, que les maires, les préfets de la région de la Côte-Nord.

Maintenant, je veux prendre le temps de revenir sur les éléments importants reliés à l'énergie. Cette grande collaboration du milieu de la Manicouagan, de la Côte-Nord, avec Hydro-Québec permet notamment de réaliser un projet important qui vise des grandes priorités de notre gouvernement, non seulement investir, générer de la croissance économique, mais aussi créer du logement. Vous savez, la Côte-Nord vit une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs, notamment la construction et la rénovation des grandes centrales hydroélectriques.

La région de la Manicouagan, je vous l'ai dit tout à l'heure, c'est 35 % de l'énergie du Québec. Quand vous allumez la lumière, ce qui nous éclaire ici, qui permet de nous écouter à distance, d'avoir l'Internet, c'est à cause de

l'électricité. Et c'est un fleuron québécois, Hydro-Québec, et nous, on mise là-dessus, sur des investissements importants d'Hydro-Québec... par cette vision de notre gouvernement, par cette vision qu'a notre première ministre pour faire grandir Hydro-Québec. Elle le dit souvent, elle est une Hydro-Québécoise.

Ceci dit, à Baie-Comeau, 72 logements permanents seront construits afin d'héberger les travailleurs du chantier de la réfection de la centrale Manic-2. Cette annonce est toute récente, Mme la Présidente. Il s'agit d'un projet d'environ 27,5 millions de dollars qui sera piloté par Hydro-Québec, en partenariat avec la Société d'expansion de Baie-Comeau. Ces appartements de type quatre et demie hébergeront des travailleurs, mais ils permettront aussi de devenir des logements après la construction ou la mise à niveau de la centrale Manic-2, qui est tout près de Baie-Comeau et qui va produire davantage d'énergie hydroélectrique, qui va permettre aussi d'avoir accès à des mégawatts si précieux, qu'on a tant besoin pour des projets, notamment en Abitibi-Témiscamingue.

Alors, vous comprenez que, pour réussir à faire... à stimuler l'économie et l'investissement privé, il faut aussi avoir de la vision et développer des projets qui permettent d'augmenter la production d'énergie. Non seulement on le fait, on va héberger les travailleurs, mais, en plus, on fait des investissements importants avec Hydro-Québec et en partenariat avec des sociétés, comme la Société d'expansion de Baie-Comeau, qui travaillent aussi à penser à long terme, pas seulement dans des camps d'hébergement de travailleurs temporaires, mais dans du logement qui va rester durable. C'est ça, aussi, Mme la Présidente, travailler en développement durable en partenariat avec les acteurs du milieu.

Alors, je reviens sur le discours, évidemment, très concrètement, de notre première ministre. Cinq piliers importants ont été mentionnés : le coût de la vie, l'économie, les infrastructures, les services et l'identité. J'ai parlé beaucoup, beaucoup d'économie. Je vais en parler encore aujourd'hui, si j'ai du temps. Par contre, je veux vous parler aujourd'hui aussi de places en garderie. C'est pour moi un beau clin d'oeil de faire à ma collègue, nouvelle ministre de la Famille, hein, de souligner l'accélération de la conversion de 5 000 places en garderie non subventionnée en places subventionnées. Et c'est majeur pour les parents, ça leur fait économiser de l'argent dans leurs poches. On retourne de l'argent dans les poches des familles. Merci.

Alors, aussi, l'application de la loi 101 à la formation professionnelle, c'est une action importante qui me tient à coeur depuis longtemps, puis je trouve ça formidable qu'on avance. L'ajout de 1 million d'heures en soutien à domicile pour permettre à nos aînés de demeurer dans leur maison, le remboursement de la taxe de bienvenue pour les premiers acheteurs, ça, c'est merveilleux. Quand on combine ça, Mme la Présidente, entre le remboursement de la taxe de bienvenue sous forme de crédit d'impôt, puis qu'on jumelle ça à l'action posée par mon collègue ministre des Affaires municipales, bien, on a quelque chose de beau. Je vous explique pourquoi.

• (16 h 20) •

Vous savez, Mme la Présidente, au moment où j'étais maire de Baie-Comeau, on avait fait un plan stratégique. On avait regardé ensemble comment réussir avec les acteurs du milieu, comment on pouvait faire pour ramener plus de jeunes familles à avoir accès à la propriété. Au début, on s'est dit : Faisons des maisons mobiles, mais pourquoi on ne fait pas quelque chose de plus nouveau? C'est exactement cette vision que mon gouvernement met en place, qui est des maisons qui sont plus accessibles, qui sont disposées dans un secteur bien planifié, qui est déjà prévu. Alors, j'appelle les collègues, les élus de la Manicouagan, qui ont déjà travaillé sur des projets comme ça, parce que je le sais, parce que je l'avais travaillé moi-même, le maire actuel de Baie-Comeau à regarder ça, le projet de nouvelles habitations. On va modifier nos règlements pour être capable de faciliter l'établissement de projets de ce type-là sur le territoire, dans ma circonscription, mais aussi partout au Québec. Donc, chapeau à mon collègue ministre des Affaires municipales pour avancer dans cette vision.

Alors, je veux aussi parler de quelque chose d'extrêmement important pour moi, de peur de manquer de temps, Mme la Présidente, aujourd'hui. Vous savez quoi? Dans ma circonscription, j'ai été interpellé à plusieurs reprises par des citoyens, surtout des citoyennes, qui viennent à chaque lundi, après un drame, après le décès d'une femme par son conjoint. Ils viennent porter à la porte de mon bureau un gros panier, que j'ai d'ailleurs amené à Québec, mais je voulais... je ne me voyais pas amener le gros panier de roches ici, au salon rouge, des roches peintes en noir avec le nom des femmes victimes des féminicides. C'est très, très important pour moi d'en parler ici aujourd'hui, Mme la Présidente. Les chiffres sur la Côte-Nord sont malheureusement hors du commun. Les taux d'infractions sexuelles déclarées sur la Côte-Nord représentent plus du double de celui de l'ensemble du Québec, ce qui laisse dire à 13 organismes de la région qu'ils s'unissent pour réaliser une mobilisation face à la violence conjugale et la violence sexuelle. Il y a une urgence d'agir. Et vous savez quoi, Mme la Présidente? Notre première ministre, dans tous ses discours, particulièrement le discours d'ouverture, a pris le temps de souligner l'importance de son action pour protéger les femmes, pour tout faire, pour accentuer les mesures, justement, pour lutter contre les féminicides. Et ça, pour moi, c'est extrêmement parlant, ça me rend fier, parce que je le sais que c'est une réalité difficile, au Québec, mais particulièrement dans ma circonscription, et, pour ça, je suis extrêmement fier de vous dire que j'appuie ma première ministre dans cette direction-là puis je vais continuer à travailler pour cette cause qui est si importante.

Mme la Présidente, je veux saluer ce matin ma première ministre qui a eu une rencontre ce matin avec des groupes de femmes, en compagnie de ma collègue ministre responsable de la Condition féminine, qui dit : «Nous avons réalisé des progrès importants, ces dernières années, en matière d'accès à la justice, d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et la prévention, mais il faut aller encore plus loin. Je leur ai réitéré mon engagement à agir rapidement.» Nous déposerons un projet de loi inspiré de la loi de Clare, la semaine prochaine, et ça, c'est formidable. Ça me rend très fier parce que c'est une demande que me font, depuis un bon bout de temps, les groupes de ma circonscription.

Alors, je veux revenir aussi, Mme la Présidente, sur les différentes interventions que me font ces groupes à mon bureau de circonscription. Lundi prochain, il va y avoir, malheureusement, encore... pas parce que je n'aime pas

ça, mais parce que c'est extrêmement triste de savoir que, quand j'ai ce dépôt de roches devant mon bureau, c'est qu'il est arrivé un drame. J'aimerais mieux ne plus jamais avoir ces visites à mon bureau, mais je vais prendre le temps, lundi, de discuter avec ces groupes parce qu'ils vont venir me rencontrer. Alors, on a répondu positivement à leur demande. Je vous le dis, les groupes comme les CALACS, les Regroupements de femmes de la Côte-Nord, le Centre de femmes L'Étincelle, La Maison des femmes de Baie-Comeau, notamment, et d'autres groupes se sont engagés dans ces gestes symboliques de venir discuter avec moi mais aussi déposer ces roches avec le nom des femmes victimes. Alors, je vais, pour les prochaines semaines, travailler beaucoup ce dossier-là qui me tient à coeur, Mme la Présidente.

Je veux continuer sur, évidemment, aussi d'autres sujets qui me tient toujours à coeur. Vous savez, c'est le dossier de l'économie. La région de la Côte-Nord est une région en décroissance économique et décroissance en nombre de citoyens. Pour réussir à lutter contre ça, il faut travailler des projets économiques importants. On en a fait plusieurs. Le développement, notamment, le rehaussement de la capacité des grandes centrales hydroélectriques en est tout un, mais il n'y a pas que ça.

On travaille actuellement à un projet majeur qui est aussi économique mais qui est très nationaliste. Pourquoi? Parce que pour la première fois... J'en suis convaincu parce que j'y crois, à ce projet-là. C'est un projet de saumon, de produire des saumons en bassins, en usine, en fait, en bassins, en aquaculture, dans un petit village qui avait grand besoin de diversifier son économie. On parle de Baie-Trinité sur la Côte-Nord. C'est à proximité de Port-Cartier. Ça va créer des emplois dans un village qui en avait bien besoin. C'est toute la vitalité de l'est de la circonscription de René-Lévesque qui va aussi permettre de profiter à la vitalité de Port-Cartier, dans la circonscription de Duplessis, qui peut être grandement aidée parce que notre gouvernement, on y a cru, parce que notre gouvernement, on ne lâchera pas. Parce que les prochaines actions qu'on va faire pour notre gouvernement, c'est de donner aux Québécois la possibilité, pour la première fois, de manger du saumon québécois. Et ça, ça va se faire sur la Côte-Nord, Mme la Présidente, et je ne lâcherai pas pour réussir à y arriver. Je veux souligner aussi là-dedans tout le travail de tous mes collègues, aussi, au Conseil des ministres, qui y croient et qui continuent à pousser ce beau projet pour tous les Québécois.

Deuxième élément important, Mme la Présidente, vous savez, on veut réussir à décarboner le Québec. Puis moi, dans ma vision de développement durable, il y a toujours aussi la question de décarbonation. On veut décarboner le plus possible, ce qui se fait rapidement dans les secteurs industriels, notamment les biocarburants, comme on vit à Port-Cartier, mais il y a aussi le secteur minier, un projet extraordinaire dans lequel on pourrait réussir à travailler. C'est un projet qui permettrait de décarboner tout ce qui nous sert à faire des explosifs, pour réussir à décarboner, à faire ces produits sans carburant fossile, et ça se fait... et ça se fait. D'ailleurs, notre gouvernement a accordé les mégawatts nécessaires à ce projet sur le territoire de Baie-Comeau, puis je veux saluer les acteurs de la ville de Baie-Comeau, qui sont en démarche pour réussir à suivre l'échéancier, et ça va très bien, l'échéancier suivi pour réussir à faire une grande usine pour décarboner le secteur minier en permettant de faire, de produire du nitrate sans carburant fossile.

Alors, je ne sais pas combien de minutes il me reste...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Quelques secondes.

M. Montigny : ...mais je vais essayer de conclure rapidement en vous disant qu'il me fait... je suis très fier de continuer dans les traces de ma collègue députée de Duplessis pour représenter non seulement toute la Côte-Nord, comme elle le faisait avec brio, mais aussi de continuer avec ardeur à représenter les citoyens de la circonscription de René-Lévesque. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député, pour votre intervention.

Ajournement

Donc, compte tenu de l'heure, et conformément aux dispositions de l'article 282 du règlement concernant l'horaire de l'étude des crédits budgétaires, les travaux sont ajournés à mardi 12 mai 2026, à 13 h 40. Merci.

(Fin de la séance à 16 h 30)